

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**LE RÔLE DES COMPARAISONS SOCIALES ET DES TRAITS DE LA
PERSONNALITÉ DÉLINQUANTE DANS LE PROCESSUS D'ASSOCIATION AUX
PAIRS DÉLINQUANTS**

**THÈSE
PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE**

**PAR
PASCALE MISAELLE DOMOND**

NOVEMBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je désire remercier plusieurs personnes qui ont contribué, de différentes manières, à la réalisation de cette thèse de doctorat. Tout d'abord, je tiens à remercier Marc Bigras et Sylvie Hamel, mes directeurs de thèse, pour leur soutien, leurs commentaires réfléchis et constructifs ainsi que leur disponibilité constante. Marc et Sylvie m'ont guidée à toutes les étapes de la recherche et je leur suis reconnaissante de m'avoir témoigné une grande confiance en mes capacités.

Je remercie l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour son soutien financier et l'encadrement tant apprécié qui m'a été donné par le Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF).

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous les jeunes qui ont pris le temps requis pour participer à l'étude. Merci également aux directeurs des écoles, au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU), au Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes et les difficultés de comportement, et aux intervenants du CJM-IU pour leur intérêt envers mes travaux et leur grande collaboration. Je voudrais aussi souligner l'apport des assistants de recherche qui ont contribué à la collecte et à la saisie des données, de même que celui de Jean Bégin, qui m'a aidée dans le traitement statistique des données. Mes remerciements vont également à mes collègues et amis du laboratoire sans qui tout aurait été ô combien moins vivant et stimulant.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux membres de ma famille pour leurs nombreuses attentions à mon endroit et leurs encouragements. Merci à mon conjoint, Roman Andreievich Bykov, d'avoir su m'encourager, m'écouter et m'apporter le soutien nécessaire à la réalisation de ce projet de longue haleine.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------------|
| LISTE DES FIGURES | viii |
| LISTE DES TABLEAUX | ix |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES | xi |
| RÉSUMÉ | xii |
| INTRODUCTION | 1 |
| | |
| CHAPITRE I | |
| CADRE CONCEPTUEL ET ÉTAT DES CONNAISSANCES | 5 |
| 1.1 L'association aux pairs délinquants : mise en contexte | 5 |
| 1.1.1 La criminalité juvénile et l'association aux pairs délinquants | 8 |
| 1.1.2 Le caractère prédictif de l'association aux pairs délinquants et les mécanismes psychosociaux à l'œuvre dans les interactions avec les pairs..... | 10 |
| 1.1.3 La nature du lien entre l'association aux pairs délinquants et la délinquance | 14 |
| 1.2 État des connaissances sur les facteurs explicatifs de l'association aux pairs délinquants | 17 |
| 1.2.1 Les facteurs criminogènes du milieu de vie..... | 18 |
| 1.2.2 Confluence des traits personnels et processus de sélection des pairs | 21 |
| 1.2.3 Limites des perspectives d'homophilie et de confluence des traits personnels | 25 |
| 1.3 L'implication de processus sociocognitifs et l'approche cognitivo- comportementale | 27 |
| 1.3.1 Les processus de comparaisons sociales : contexte théorique | 31 |
| 1.3.2 Les mécanismes de traitement d'information sociale en jeu dans la comparaison sociale | 35 |
| 1.3.3 Réponses affectives aux comparaisons sociales désavantageuses ou négatives..... | 39 |
| 1.4 Synthèse | 42 |
| 1.5 Objectifs | 45 |
| 1.6 Hypothèses | 45 |

CHAPITRE II

| | |
|---|-----------|
| ÉTUDE 1 : DÉVELOPPEMENT DES QUESTIONNAIRES | 47 |
| 2.1 Méthodologie | 47 |
| 2.1.1 Questionnaire ‘Tendance à la comparaison sociale’ : l’adaptation d’un questionnaire existant | 47 |
| 2.1.1.1 Description de la version originale du questionnaire sur l’orientation à la comparaison sociale (Gibbons et Buunk, 1999) | 47 |
| 2.1.1.2 Traduction française de la version anglaise du questionnaire de Gibbons et Buunk (1999) | 48 |
| 2.1.1.3 Ajout de nouveaux items | 49 |
| 2.1.1.4 Validité de contenu | 50 |
| 2.1.2 Comparaisons sociales avec les pairs : processus d’identification, de contraste et réponses affectives (un nouveau questionnaire) | 51 |
| 2.1.2.1 Élaboration du questionnaire | 51 |
| 2.1.2.2 Validité de contenu | 54 |

CHAPITRE III

| | |
|--|-----------|
| ÉTUDE 2 : ÉTUDE PRINCIPALE | 55 |
| 3.1 Méthodologie | 55 |
| 3.1.1 Participants | 55 |
| 3.1.2 Instruments | 60 |
| 3.1.2.1 Les traits de personnalité délinquante | 61 |
| 3.1.2.2 L’association aux pairs délinquants | 63 |
| 3.1.2.3 Fiche signalétique | 66 |
| 3.1.3 Procédure | 66 |
| 3.2 Résultats | 70 |
| 3.2.1 Validation des nouveaux instruments | 70 |
| 3.2.1.1 Questionnaire ‘Tendance à la comparaison sociale’ (QTCS) | 70 |
| 3.2.1.2 Questionnaire ‘Identification et contraste aux pairs’ (QICP) | 75 |
| 3.2.2 Interrelations entre la comparaison sociale et les traits de personnalité délinquante .. | 76 |
| 3.2.2.1 Prévalence des comparaisons sociales | 77 |
| 3.2.2.2 Répartition des sujets selon les traits de personnalité délinquante | 78 |

| | |
|---|------------|
| 3.2.2.3 Lien entre la tendance à la comparaison sociale et les traits de personnalité délinquante..... | 81 |
| 3.2.2.4 Les tendances observées chez les garçons judiciairisés placés en institution comparativement aux élèves de milieu scolaire..... | 83 |
| 3.2.3 Mécanismes sociocognitifs en jeu dans les comparaisons sociales avec les pairs..... | 84 |
| 3.2.4 Liens entre les comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants | 90 |
| 3.2.4.1 Corrélations entre les variables..... | 91 |
| 3.2.4.2 Analyse de médiation | 95 |
| 3.2.4.3 Effet modérateur de la tendance aux comparaisons sociales | 99 |
| CHAPITRE IV | |
| DISCUSSION..... | 103 |
| 4.1 Les conclusions concernant les outils..... | 104 |
| 4.2 La tendance à la comparaison sociale en fonction des traits de personnalité délinquante..... | 105 |
| 4.3 Les différences possibles entre les jeunes judiciairisés et les élèves de milieu scolaire en regard de la tendance à effectuer les comparaisons sociales | 115 |
| 4.4 Les mécanismes cognitifs des comparaisons sociales avec les pairs conventionnels et les pairs délinquants : différences observées entre les délinquants et les non-délinquants | 117 |
| 4.4.1 Mécanismes d'identification et de contraste avec les pairs par la comparaison sociale..... | 117 |
| 4.4.2 Mécanisme d'identification aux pairs par comparaison sociale temporelle | 120 |
| 4.5 Modèle des traits criminogènes et association aux pairs délinquants par les processus de comparaisons sociales | 123 |
| 4.6 Limites des résultats et forces de l'étude | 127 |
| 4.7 Perspectives d'avenir pour l'intervention en centre jeunesse..... | 131 |
| CHAPITRE V | |
| CONCLUSION | 134 |
| APPENDICE A | |
| ANALYSE FACTORIELLE - QUESTIONNAIRE QAPD..... | 137 |

| | |
|--|------------|
| APPENDICE B | |
| FORMULAIRES DE CONSENTEMENT PARENTS – ÉCOLES SECONDAIRES | 139 |
| | |
| APPENDICE C | |
| LETTRES DE CONSENTEMENT CJM-IU | 142 |
| | |
| APPENDICE D | |
| QUESTIONNAIRE « TENDANCE À LA COMPARAISON SOCIALE » (QTCS) | 145 |
| | |
| APPENDICE E | |
| QUESTIONNAIRE « IDENTIFICATION ET CONTRASTE AUX PAIRS » (QICP)..... | 149 |
| | |
| APPENDICE F | |
| INVENTAIRE DE PERSONNALITÉ JESNESS..... | 159 |
| | |
| APPENDICE G | |
| QUESTIONNAIRE ASSOCIATION AUX PAIRS DÉLINQUANTS..... | 167 |
| | |
| RÉFÉRENCES | 173 |

LISTE DES FIGURES

| Figure..... | Page |
|---|------|
| 1.1 Le mécanisme d'accessibilité sélective dans la comparaison sociale selon Mussweiler...36 | |
| 3.1 Comparaisons sociales sur le statut selon les traits délinquants et le sexe des participants. | 82 |
| 3.2 Comparaisons sociales sur le statut selon les traits délinquants et le milieu..... de recrutement. | 84 |
| 3.3 Coefficients de régression démontrant le rôle médiateur de l'utilisation du processus d'identification vis-à-vis des pairs délinquants dans les comparaisons sociales. | 97 |
| 3.4 Rôle modérateur de la propension aux comparaisons sociales..... | 100 |

LISTE DES TABLEAUX

| Tableau | Page |
|--|------|
| 3.1 Répartition des échantillons selon le milieu de recrutement, le sexe, l'âge, le groupe ethnique et le niveau scolaire des participants..... | 60 |
| 3.2 Résultats de l'analyse factorielle : questionnaire « Tendance à la comparaison sociale (QTCS) » | 73 |
| 3.3 Répartition de l'échantillon selon la présence, ou non, de traits de personnalité délinquante, mesurée à partir de l'échelle de mésadaptation sociale..... | 79 |
| 3.4 Répartition de l'échantillon selon l'indice d'asocialité | 80 |
| 3.5 Moyennes et écarts types Identification-contraste aux pairs – données non transformées..... | 87 |
| 3.6 Moyennes et écarts types Identification-contraste – données transformées | 87 |
| 3.7 Interdépendances entre les processus sociocomparatifs, les traits criminogènes et les réponses affectives..... | 90 |
| 3.8 Interrelations entre la mesure d'association aux pairs délinquants (QAPD) et les indicateurs de traits criminogènes du Jesness..... | 92 |
| 3.9 Interrelations entre la mesure de tendance à la comparaison sociale (QTCS), la mesure d'identification-contraste aux pairs (QICP), l'association aux pairs délinquants (QAPD) et les indicateurs de traits criminogènes du Jesness | 94 |
| 3.10 Régression hiérarchique de la variable « amis délinquants » Effet modérateur des CS en termes de statut | 101 |

| | |
|--|-----|
| 3.11 Régression hiérarchique de la variable « pression des amis pour la délinquance » Effet modérateur des CS en termes de statut | 102 |
| A.1 Résultats de l'analyse factorielle : questionnaire «Association aux pairs délinquants (QAPD)»..... | 137 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|--------|---|
| AI | Indice d'asocialité |
| CHDS | Christchurch Health and Development Study |
| CJM-IU | Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire |
| EDS | Évaluation différentielle sommaire |
| ERIC | Education Ressources Information Center |
| IRDS | Institut de recherche pour le développement social des jeunes |
| LSD | Acide lysergique diéthylamide |
| LSJPA | Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents |
| NYS | National Youth Survey |
| QAPD | Questionnaire 'Association aux pairs délinquants' |
| QTCS | Questionnaire 'Tendance à la comparaison sociale' |
| QICP | Questionnaire 'Identification et contraste aux pairs par comparaison sociale' |
| RPD | Rapport prédécisionnel |
| SM | Mésadaptation sociale |

RÉSUMÉ

Au cours des deux dernières décennies, l'association aux pairs délinquants est ressortie comme l'un des principaux construits pouvant aider à prédire et à expliquer l'engagement dans la délinquance ainsi que d'autres déviances telles que le décrochage scolaire et la consommation de substances psychoactives. Différents facteurs de l'écosystème des jeunes ont été examinés jusqu'à présent en lien avec l'association aux pairs délinquants. La présente thèse propose de se pencher sur un aspect négligé du processus d'association délinquante : les mécanismes sociocognitifs intervenant dans le choix de groupes de pairs. En effet, la majorité des études s'est intéressée aux facteurs de risque provenant de la famille, des conditions socio-économiques, du milieu à risque ainsi que des comportements déviants présents dès l'enfance afin d'expliquer l'association délinquante à l'adolescence. Ni le rôle des facteurs personnels ni celui des mécanismes sociocognitifs intervenant dans le processus de sélection des pairs n'ont été déterminés, de sorte que l'on peut difficilement statuer sur la contribution personnelle des jeunes dans le choix d'amis présentant des caractéristiques délinquantes. Dans le cadre de cette thèse, des nouveautés sur le plan de l'approche explicative de l'association délinquante ont été proposées afin de mieux comprendre le cheminement menant à la formation et au maintien des liens entre pairs délinquants.

Cette thèse fait état de deux études qui se distinguent par leur méthodologie, mais qui doivent être vues comme complémentaires. La première étude concerne le processus d'élaboration de deux questionnaires voulant servir à déterminer le rôle des comparaisons sociales dans l'association aux pairs délinquants. Le but du premier questionnaire est d'évaluer la tendance aux comparaisons sociales chez des adolescents alors que le second vise à mesurer plus précisément les processus sociocognitifs – tels que l'identification et le contraste – en jeu dans le contexte des comparaisons sociales avec les pairs. L'identification par comparaison temporelle est le second processus sociocognitif évalué dans notre mesure de comparaisons sociales avec les pairs; elle concerne les représentations que le jeune a de lui-même en se comparant aux pairs dans une perspective future. Ce faisant, deux groupes de pairs sont présentés dans des mises en situation hypothétiques consistant à se comparer soit à des pairs délinquants soit à des pairs conventionnels. L'examen de la validité de contenu des items des questionnaires est d'abord présenté puis suivi des diverses facettes ayant trait à leur validité de construit, leur cohérence interne et leur stabilité temporelle, ce qui permettra de dresser un portrait des propriétés psychométriques de ces instruments.

La deuxième étude du projet vise initialement à déterminer lesquelles des dimensions des processus de comparaisons sociales reflètent les jeunes caractérisés par une personnalité délinquante ou non délinquante selon le Jesness. Le Jesness est un instrument bien connu en raison de sa capacité à fournir un portrait très détaillé de la personne en ce qui concerne ses traits criminogènes, ses déficits psychosociaux et affectifs, ainsi que sa capacité de différencier les sujets selon leur risque de potentiel de délinquance. Un sous-objectif

exploratoire complète ce premier objectif et vise à déterminer si les liens entre les traits de personnalité délinquante et la tendance à effectuer les comparaisons sociales varient en fonction du sexe des participants. Par la suite, cette étude identifie les liens entre les processus de comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants, cet objectif étant le plus central de la thèse. Ultérieurement, nous déterminerons le rôle médiateur des processus de comparaisons sociales dans le lien entre les traits de personnalité délinquante et l'association aux pairs délinquants. Les analyses rattachées à cet objectif nous permettront de vérifier si les comparaisons sociales décrivent, totalement ou partiellement, les processus à travers lesquels les traits de personnalité sont susceptibles d'influencer l'affiliation aux pairs délinquants. Enfin, nous vérifierons si le lien entre les processus d'identification-contraste aux pairs par comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants est modéré par le niveau de prédisposition aux comparaisons sociales des jeunes.

Dans le cadre de notre première étude, les questionnaires élaborés ont été soumis à un comité d'experts puis administrés à 716 participants rencontrés à travers des milieux scolaires et cliniques. Parmi eux, 251 ont répondu à deux reprises, avec un intervalle de six semaines. Ces démarches ont permis de déterminer la validité de contenu des questionnaires, leur structure factorielle, leur consistance interne ainsi que leur stabilité temporelle.

Les résultats issus de la deuxième étude indiquent que les comparaisons sociales sont présentes dans le quotidien de la majorité des participants de l'étude. Les analyses de variance effectuées pour évaluer le lien entre les prédispositions à la délinquance et les comparaisons sociales ont indiqué que les jeunes ayant des traits de personnalité délinquante sont plus enclins à effectuer des comparaisons sociales que ceux ne présentant pas ces traits. C'est principalement sur la dimension du statut socio-économique que les deux groupes se distinguent, soit avec un niveau supérieur de comparaisons sociales, et ce, indépendamment de leur sexe. Cette étude montre également que plus les jeunes utilisent le processus d'identification vis-à-vis des pairs délinquants et le contraste vis-à-vis des pairs conventionnels, plus ils s'associent aux pairs délinquants. En outre, plus les jeunes indiquent que les attributs des pairs délinquants les caractériseraient à l'avenir et moins ils mentionnent que ceux des pairs conventionnels les caractériseraient, plus ils s'associent aux délinquants.

Notre étude démontre que ces processus sociocognitifs agissent à titre de médiateurs partiels entre les traits de personnalité délinquante et l'association aux pairs délinquants. Les résultats portant sur l'effet modérateur du niveau de tendance à effectuer les comparaisons sociales démontrent que cette dernière augmente sensiblement la force de la relation entre le processus d'identification aux pairs délinquants et la tendance à s'y associer. Cet effet est toutefois à la limite du niveau de signification du point de vue statistique.

En conclusion, les résultats de cette thèse permettent de mettre en lumière des facteurs sociocognitifs pouvant être à l'œuvre dans le processus d'association aux pairs délinquants. Ils mettent également en évidence l'importance du traitement d'information sociale porté tant à l'égard des pairs conventionnels que des pairs délinquants dans la compréhension des processus sociocognitifs influençant l'association aux pairs délinquants.

Mots clés : délinquance, association aux pairs délinquants, traits criminogènes, processus sociocognitifs, comparaisons sociales, affects.

INTRODUCTION

La délinquance, notamment la délinquance juvénile, survient souvent en groupe; ce fait est d'ailleurs largement soutenu empiriquement (Born et Gavray, 1994). Parfois perçue comme plus grave que la délinquance individuelle, la délinquance en groupe ne serait, selon certains auteurs, qu'une extension de la tendance naturelle à se positionner par rapport à ses pairs et à rechercher leur acceptation (Spergel, 1995). À l'adolescence, les pairs prennent le pas sur les parents quant à l'influence exercée sur le choix des valeurs et des comportements (Claes, 2003; Collins et Steinberg, 2006). Les jeunes intégrés dans un réseau de pairs délinquants ajustent leurs conduites et leurs valeurs de manière à refléter un profil accepté et promu par les pairs (Emler et Reicher, 1995). Dans ce contexte, la délinquance devient un enjeu de reconnaissance, voire de prestige. De plus, les recherches ayant examiné de près les interactions entre pairs délinquants montrent que ces derniers ne sont pas essentiels seulement quand ils sont coauteurs de délits ou membres d'un même groupe : ils interviennent aussi dans tout le processus d'apprentissage des normes déviantes (Berndt et Murphy, 2002; Burgess et Akers, 1966; Dishion, Spracklen, Andrews et Patterson, 1996). Le soutien reçu des pairs délinquants jouerait aussi un rôle important dans l'engagement dans la délinquance chez un jeune. Outre le fait de s'accepter, les jeunes délinquants semblent s'offrir mutuellement un soutien pour la délinquance, ce qui les garde investis dans ces relations et motivés à trouver des points communs entre eux. Ils partagent des intérêts et des projets. Lorsqu'ils partagent des projets visant à enfreindre les lois avec enthousiasme, non seulement un soutien pour leurs propres comportements et valeurs est observé, mais il y a aussi matière à prédire une escalade de délinquance (Dishion, Eddy, Haas, Li, et Spracklen, 1997, Dishion, McCord et Poulin, 1999; Arnold et Hughes, 1999, Snyder, 2002). Aussi, pour prévenir et contrer cette délinquance favorisée par l'influence des pairs, de nombreux chercheurs s'attardent sur l'identification et l'examen des facteurs qui favorisent l'affiliation délinquante.

Les résultats empiriques qui se dégagent de ces travaux montrent que plusieurs facteurs contribuent au regroupement des pairs délinquants. Les difficultés liées au statut socio-économique faible (Agnew, Matthew, Bucher, Welcher et Keyes, 2008; Fergusson et Horwood, 1999), la socialisation inadéquate pendant l'enfance et le rejet vécu par les pairs (Coie, Terry, Lenox, Lochman et Hyman, 1995; Dishion, Patterson, Stoolmiller et Skinner, 1991; Laird, Jordan, Dodge, Pettit et Bates, 2001), la proximité de pairs délinquants, le décrochage scolaire, les liens d'attachement appauvris avec la famille et les institutions conventionnelles (Dishion, Patterson, Stoolmiller et Skinner, 1991; Fergusson et Horwood, 1999), le manque de supervision parentale (Patterson et Stouthamer-Loeber, 1984; Vitaro, Brendgen et Tremblay, 2000) et la consommation de substances psychoactives par les parents (Howard, Kevin, et Thomas, 2003) sont autant d'éléments qui agissent à titre de facteurs de risque d'adhésion à un groupe de pairs délinquants ou à un gang de rue à l'adolescence. Mais au-delà de ces relations solidement argumentées, diverses données empiriques amènent à remettre en question les modèles unidirectionnels attribuant exclusivement l'affiliation à un groupe de pairs délinquants aux facteurs du milieu (voir, par exemple, Cusson, 2005; Dishion, Patterson et Griesler, 1994; Jesness, 2003; Morizot et Le Blanc, 2000; Kandel, 1978; Kandel, Davies et Baydar, 1990). Ces données laissent en effet croire que les éléments propres aux jeunes eux-mêmes pourraient également favoriser ce type d'affiliation. En analysant ces travaux, il paraît pertinent de tenir compte de la contribution potentielle de traits personnels dans l'analyse du cheminement menant à l'association aux pairs délinquants. À ce titre, de nombreux travaux présentent les antécédents antisociaux et le profil délinquant comme des précurseurs et prédicteurs prépondérants d'une telle association. Notre examen de la littérature indique toutefois que peu d'études ont porté sur le rôle des dimensions sociocognitives. Or, les travaux empiriques de certains cognitivistes (Guerra et Slaby 1988, 1990; Nas, De Castro, et Koops, 2005) mettent en lumière toute une série de distorsions cognitives, de traitements d'information sociale, de stéréotypes et de rationalisations qui sont apparents dans le discours des jeunes délinquants, dénonçant par là même leur part de responsabilité dans le cheminement vers la délinquance. Il est donc possible que le processus d'association aux pairs délinquants résulte, conjointement avec des facteurs environnementaux et psychologiques, d'un travail sociocognitif individuel.

Malgré le nombre croissant d'études publiées sur les facteurs explicatifs de l'association aux pairs délinquants, ce champ d'études demeure relativement jeune. Le rôle de certains facteurs – comme ceux impliqués dans les mécanismes sociocognitifs – n'étant pas suffisamment connu, on peut difficilement mesurer le traitement d'information sociale utilisé par les jeunes dans le processus de sélection des pairs, ou même l'efficacité des interventions de type cognitivo-comportemental en regard de celui-ci. Que ce soit pour la prévention ou la rééducation des attitudes, des perceptions et des conduites de nature criminelle, l'étude des mécanismes sociocognitifs servirait à alimenter la psychologie de la délinquance et les programmes d'intervention d'ordre cognitivo-comportemental. C'est donc à l'intérieur de ce cadre particulier que prend place la présente thèse en examinant le rôle de facteurs sociocognitifs, plus précisément les comparaisons sociales, dans le processus d'association aux pairs délinquants.

La présente étude poursuit deux principaux objectifs. Le premier est d'élaborer et de valider des instruments de mesure permettant d'examiner les caractéristiques des comparaisons sociales chez les jeunes, lesquelles sont considérées comme des facteurs sociocognitifs pouvant réguler le processus de sélection des pairs. Le deuxième objectif est de déterminer leur lien avec l'association aux pairs délinquants en tenant compte des traits criminogènes des jeunes. L'examen de ces facteurs devrait déboucher sur la mise en évidence de l'interaction des facteurs sociocognitifs avec les traits de personnalité en vue d'expliquer le processus d'association aux pairs délinquants.

Le premier chapitre de cette thèse positionne l'objet d'étude à l'intérieur du champ de recherche spécifique à la délinquance et à l'adhésion aux groupes de pairs délinquants; il fait également l'état des connaissances actuelles sur les processus de comparaison sociale. Deux perspectives sont adoptées dans le cadre de ce chapitre : la perspective criminologique et interactionnelle, qui porte sur les traits criminogènes et le processus d'association aux pairs délinquants, et la perspective sociocognitive, qui traite des comparaisons sociales. Le deuxième chapitre décrit ensuite la méthode utilisée pour la construction des questionnaires. La méthodologie de l'étude principale, les résultats propres à chaque objectif et sous-objectif

sont présentés au chapitre III. La discussion, présentée au chapitre IV, aboutit à un portrait général des processus sociocomparatifs propres aux jeunes ayant une structure de personnalité délinquante. Elle fait également ressortir le rôle de la comparaison sociale dans l'association aux pairs délinquants et donne lieu à des analyses complémentaires permettant d'enrichir la réflexion. Dans le cadre de cette réflexion, nous chercherons toujours à garder à l'esprit les différentes perspectives théoriques que nous intégrons dans le cadre de notre étude, soit les perspectives criminologique et sociocognitive. Enfin, les forces et les limites de l'étude sont mises en parallèle avant de dégager des pistes intéressantes pour la recherche et l'intervention.

CHAPITRE I

CADRE CONCEPTUEL ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

1.1 L'association aux pairs délinquants : mise en contexte

L'association aux pairs délinquants est un processus assez complexe et difficile à cerner vu la multitude d'éléments qui peut être prise en compte dans son analyse (Agnew, 1991). Parfois, elle est utilisée au même titre que l'association aux pairs déviants (Eddy et Chamberlain, 2000; Wiesner, Silbereisen et Weichold, 2008) et peut aussi, dans certains cas se refléter dans la notion d'affiliation à un gang criminel ou aux groupes de pairs appelés « cliques » et « bandes » (Battin, Thornberry, Hawkins et Krohn, 1998; Giordano, Cernkovich et Pugh, 1986). Si l'on reconnaît généralement que ces notions ont un sens voisin, les paramètres qui les distinguent ne font toutefois pas l'unanimité. Le manque de consensus quant au degré de chevauchement entre ces termes ainsi que les nombreux critères définissant le statut d'associé ou de membre à l'une ou l'autre forme de groupe complexifient la démarche de conceptualisation et de définition de ces notions.

Notre examen de la littérature indique que plusieurs chercheurs définissent une telle association en se fondant uniquement sur le nombre de fréquentations délinquantes des sujets qui composent leur échantillon. Toutefois, cette approche très englobante présente souvent des limites, dont celle de ne révéler que partiellement l'intensité de cette association (Agnew, 1991). D'ailleurs, cette conceptualisation peut s'interpréter comme la proportion de pairs délinquants connus par le jeune et non comme le niveau d'association à ces derniers. Cette nuance est de taille selon certains auteurs puisque dans le premier cas, les données permettent uniquement de quantifier le réseau de pairs délinquants connus par un jeune alors que dans le deuxième cas, la nature et la force des relations avec les amis engagés dans la délinquance

pourraient être incluses dans l'évaluation. De plus, force est de constater que le réseau de pairs regroupe habituellement des amis dont le niveau de proximité avec le jeune varie (Agnew, 1991). Il est ainsi fréquent que de meilleurs amis, des amis secondaires (c'est-à-dire des amis avec lesquels le jeune entretient une relation moins étroite) ainsi qu'un groupe de pairs plus large gravitent simultanément autour d'un même adolescent (Claes, 2003). Ces différents « statuts » d'amitié semblent être associés à des qualités relationnelles de même qu'à des degrés d'influence distincts (Claes, 2003; Deginnencioglu, Urberg, Toison et Richard, 1998).

Face à ces constats, depuis quelques années, la conceptualisation unidimensionnelle de l'association aux pairs délinquants qu'élaborèrent les chercheurs cède sa place à une vision multidimensionnelle dans laquelle on formule et organise la question de recherche autour des caractéristiques de l'association délinquante, au lieu de la centrer seulement sur des données reflétant le nombre de pairs délinquants fréquentés. Les conséquences de ce changement dans la manière de penser l'association délinquante se traduisent par une conceptualisation opérationnelle relativement consensuelle où l'on met également l'accent sur les mécanismes psychosociaux à l'œuvre dans une telle association (Agnew, 1991). Il est donc devenu de plus en plus accepté que la conceptualisation de l'association aux pairs délinquants puisse reposer sur de multiples facteurs qui caractérisent les liens avec de tels pairs. Notons cependant que les précisions au regard de l'organisation et des fonctionnements internes et externes du groupe auquel le jeune est associé ne font pas l'objet de cette conceptualisation.

Comme nous venons de le lire, Agnew (1991) occupe une place importante parmi les chercheurs qui se sont intéressés au fait de préciser la notion d'association aux pairs délinquants. Ces travaux prennent comme assises les prémisses de la théorie d'association différentielle (Sutherland et Cressey, 1978) et les prémisses de la théorie de l'apprentissage social de la délinquance (Burgess et Akers, 1966) qui suggèrent de considérer les caractéristiques interactionnelles servant à indiquer tant la présence que l'influence vraisemblable de pairs délinquants dans le réseau social d'un jeune. Les travaux empiriques menés par Agnew (1991) ont consisté à identifier les facteurs se rapportant à la présence et à la nature des relations avec des pairs délinquants, dans le but de déterminer ceux qui sont le

plus susceptibles de conditionner l'effet des pairs délinquants sur l'émergence ou l'escalade de la délinquance. Les résultats de ses travaux indiquent que cinq dimensions sont qualifiées de facteurs indicatifs de l'association aux pairs délinquants. Mises ensemble, ces dimensions déterminent, de façon plus complète et intégrative, le niveau d'association délinquante d'un jeune. La première dimension renvoie à la criminalité exercée par les pairs reconnus comme amis. Elle permet de considérer le degré avec lequel les amis présentent des comportements délictueux et se montrent favorables à la délinquance acquisitive ou violente. La deuxième dimension, quant à elle, concerne les renforcements symboliques et sociaux accordés par les pairs en regard de la délinquance. La troisième dimension renvoie à l'attachement aux pairs délinquants ou à l'intensité avec laquelle le jeune se sent émotionnellement proche des amis délinquants et estime ces derniers. L'importance de cette variable se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les pairs délinquants exerceront une influence concrète sur l'émergence ou l'escalade des comportements délinquants lorsqu'un lien d'attachement avec eux est établi. Enfin, la quatrième dimension renvoie à la fréquence des moments partagés avec ces pairs délinquants qui, selon Agnew, témoigne également de la vraisemblance de l'association à ces derniers. Plus le temps passé en compagnie des pairs délinquants est important, plus l'association s'établit et plus ces derniers sont en mesure de conditionner le comportement d'un jeune. D'autres auteurs, tels que Burgess et Akers (1966) de même qu'Elliott (1994), évoquent une conceptualisation de l'association aux pairs délinquants très apparentée à celle-ci. Toutefois, en complément de ces auteurs – qui s'en tiennent à la contribution des dimensions d'attachement et de renforcements dans la définition du terme –, Agnew convient qu'une dernière dimension se révèle être importante dans l'identification d'une association aux pairs délinquants, soit la présence de pressions provenant des pairs et poussant à la délinquance et à la loyauté envers eux. Très semblable à la notion d'intimidation par les pairs, cette dimension traduit le degré avec lequel le jeune est amené à commettre des actes de délinquance et de violence sous la pression reçue par les pairs qu'il fréquente.

En conséquence, il existe maintenant une liste de facteurs indicatifs de l'association aux pairs délinquants, dont l'impact sur la probabilité des conduites délinquantes peut être analysé à court et à long terme. Certaines des dimensions, telles la priorité donnée aux pairs et la fréquence des moments passés avec ces derniers sont sous-documentées par rapport aux

autres. Malgré cela, tout ce courant de pensée proprement psychosocial s'enrichit constamment à partir des travaux empiriques qui offrent une compréhension plus poussée de la réalité de l'association délinquante; en effet, celle-ci est cernée avec de plus en plus de précision sous ses différents aspects. Des études auprès de populations variées (des groupes d'élèves réguliers ou ayant des troubles de conduite, des jeunes placés en institution) ont montré de manière cohérente que le nombre de pairs délinquants composant le réseau social d'un jeune (Heinze, Toro et Urberg, 2004), le niveau de criminalité de ces pairs (Gordon et al., 2004) ainsi que les aspects interactionnels avec ces derniers constituent tous des éléments qui attestent autant de la présence que de l'influence potentielle des pairs délinquants. Ces aspects interactionnels font notamment référence à la durée des relations avec les pairs délinquants (Brendgen, Vitaro et Bukowski, 2000), à la priorité donnée à ces pairs ainsi qu'à la pression reçue par ces derniers, incitant à des comportements délinquants (Sullivan, 2006), aux renforcements symboliques et matériels par des conversations délinquantes et l'approbation de celles-ci ou les récompenses matérielles (Dishion, Spracklen, Andrews et Patterson, 1996; Silverman et Caldwell, 2008).

Aussi, à partir de l'ensemble des informations disponibles actuellement sur cette notion, nous pouvons tenter de formuler la définition qui suit :

L'association aux pairs délinquants réfère au fait de se joindre à des pairs qui fonctionnent, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. De façon générale, cette association suppose qu'il y ait des interactions sur une base régulière, un lien d'attachement et une loyauté envers ces pairs. Dans le cadre de ces interactions, les renforcements symboliques et sociaux ainsi que la pression pour l'exercice des délits constituent des indicateurs de la présence et de l'influence potentielle de ces pairs dans l'émergence ou l'escalade de la délinquance.

1.1.1 La criminalité juvénile et l'association aux pairs délinquants

Si le phénomène d'association aux pairs délinquants suscite autant l'intérêt chez les chercheurs, c'est en raison de la cooccurrence et du lien important que l'on constate souvent entre la fréquentation de pairs délinquants et le fait d'être impliqué dans des activités

criminelles. Autant les statistiques officielles que les travaux empiriques attestent directement ou indirectement ce fait. Aussi, d'entrée de jeu, prenons-nous la peine de rapporter quelques données statistiques faisant état de l'implication des jeunes dans la délinquance puisqu'elles justifient, en quelque sorte, l'étude du phénomène d'association aux pairs délinquants.

Les statistiques les plus récentes publiées par le Ministère de la Sécurité publique du Québec (2008) montrent que bien que le nombre total d'adolescents reconnus coupables d'infractions au Code criminel continue de se stabiliser après avoir fortement augmenté dans les années 1990, l'analyse plus détaillée des statistiques révèle que le taux d'auteurs présumés d'infractions chez les adolescents ne régresse pas pour toutes les catégories d'infractions. Si les 12 à 17 ans représentent un auteur présumé sur six (17 %) pour l'ensemble des infractions au Code criminel, leur représentation est toutefois beaucoup plus importante au chapitre des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants (28 %) et des infractions contre la propriété (25 %). C'est dans la catégorie des crimes contre la propriété que nous trouvons les plus fortes proportions de jeunes auteurs présumés. Selon les données du Ministère, près d'un auteur présumé sur deux d'un crime d'incendie (44 %), tout comme plus d'un auteur sur trois d'un méfait (39 %), est âgé de moins de 18 ans. Les vols de 5 000 \$ ou moins, les introductions par effraction et les vols de véhicules à moteur comportent également de fortes proportions de mineurs parmi les auteurs présumés, avec des valeurs respectives de 27 %, 25 % et 25 %. Les proportions de jeunes auteurs présumés d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants continuent par ailleurs d'être les plus fortes du côté des activités de possession (38 %) et de trafic (28 %) de stupéfiants.

Mises ensemble, ces données suggèrent que les délits contre les biens caractérisent le profil des Québécois criminels âgés de moins de 18 ans. Toutefois, cette forme spécifique de délinquance n'éloigne pas ces derniers des agressions interpersonnelles. L'analyse de l'évolution récente de la criminalité juvénile montre en effet que deux constats semblent coexister : le phénomène de délinquance acquisitive touche une proportion importante de jeunes chaque année depuis 1997; cependant, on assisterait simultanément à une croissance importante des taux relatifs aux crimes interpersonnels des jeunes. En effet, le taux

d'adolescents auteurs présumés d'infractions contre la personne a augmenté de 24 % en 2007, comparativement à 1997.

Par ailleurs, d'autres données statistiques assez récentes, présentées dans le rapport statistique de 2007 sur la criminalité au Québec, attestent que les délinquants mineurs sont davantage portés à commettre leurs délits en groupe comparativement aux adultes. Ainsi, 24 360 jeunes auteurs présumés ont été impliqués dans 18 387 événements criminels tandis que 117 959 auteurs adultes ont été impliqués dans 110 630 événements. Ces données montrent que la proportion d'auteurs présumés par événement est tout de même plus élevée pour les jeunes auteurs (1,32) que pour ceux âgés de 18 ans et plus (1,07).

Outre les statistiques officielles se rapportant aux infractions commises par des jeunes, de nombreuses études empiriques permettent d'aller plus loin dans la compréhension de la portée de l'association aux pairs délinquants à l'adolescence. Ces études montrent qu'il existe des liens très forts entre la délinquance à l'adolescence et le fait d'être associé à des pairs délinquants. Ces derniers offrent en effet aux jeunes un modèle de comportement et une grande tolérance face aux activités criminelles, de même que des renforcements sociaux très puissants par leur approbation; ils exercent par ailleurs sur le jeune une pression afin que celui-ci adopte des conduites délinquantes et violentes.

1.1.2 Le caractère prédictif de l'association aux pairs délinquants et les mécanismes psychosociaux à l'œuvre dans les interactions avec les pairs

Dans les travaux d'Elliott, Huizinga et Ageton (1985) sur la délinquance autorévélee, la consommation de drogue ou les conduites déviantes, le facteur le plus prédictif se révèle être chaque fois la fréquentation de pairs délinquants. Cela est vrai, que cette information soit révélée par le jeune, ses parents, l'école ou la police. En outre, plus le nombre de délinquants parmi les pairs fréquentés est élevé, plus l'association est potentiellement forte.

Les travaux d'Ardelt et Day (2002) appuient pratiquement tous les constats d'Elliott, Huizinga et Ageton (1985), tout en attirant cette fois l'attention sur le rôle potentiel de la fratrie délinquante – lorsque celle-ci est présente dans la famille. Les données rapportées par ces auteurs ont effectivement démontré que le processus d'affiliation pouvait concerner des pairs délinquants se trouvant dans le cercle familial. L'étude de ces auteurs a été réalisée auprès de 121 familles comprenant des adolescents âgés de 13 ans en moyenne; par ailleurs, 42 % de ces jeunes avaient, au moment de l'étude, un grand frère ou une grande sœur avec lesquels ils présentaient une différence d'âge de trois ans (l'âge de la fratrie se situant entre 12 et 20 ans). Les résultats sortants des analyses d'équation structurelle montrent que le fait d'avoir un frère aîné engagé dans la délinquance constitue le prédicteur le plus puissant des conduites délictueuses des participants. La contribution de ce facteur demeure majeure et significative lorsqu'il est intégré dans l'analyse incluant des facteurs de risque familiaux et environnementaux ainsi que les autres pairs délinquants. Plus le profil de l'aîné du participant se caractérise par la criminalité, plus ce dernier se constitue un réseau d'amis délinquants, et plus il présente des attitudes et des comportements délinquants. Ces données suggèrent que l'association délinquante s'établit également par le biais de la fratrie lorsque celle-ci est engagée dans la délinquance. En outre, des analyses complémentaires de l'étude ont relevé quelques particularités se rapportant au rôle modérateur du sexe des aînés. Les résultats font apparaître un lien significatif entre la fratrie délinquante et la criminalité des jeunes chez les garçons, et ce, spécifiquement lorsque la fratrie délinquante se rapporte au frère aîné. Les filles, quant à elles, sont autant influencées par les aînés du sexe opposé que par ceux du même sexe.

Brengden, Vitaro et Bukowski (2000) ont, de leur côté, porté attention au rôle potentiel de la stabilité et au caractère récent de l'association aux pairs délinquants afin de prédire la délinquance ultérieure des adolescents. Leur étude longitudinale a été réalisée auprès de 232 élèves francophones au Québec, sur une période de trois années scolaires. Au premier temps de mesure de l'étude, les participants étaient en début d'adolescence, soit en moyenne âgés de 12 ans. Tout d'abord, les premières données issues des analyses montrent que la stabilité de l'association délinquante, déterminée sur une période de deux années, prédit significativement la délinquance subséquente des jeunes. Ensuite, les comportements

délinquants à long terme des sujets ayant gardé une stabilité dans leur association délinquante ont été comparés aux comportements de sujets qui, eux, rapportaient une association récente avec de tels pairs. Dans ce dernier cas, il s'agit de sujets qui affichaient une association non délinquante au début de l'étude, mais qui se sont orientés vers une affiliation aux pairs délinquants entre ce moment-là et le deuxième temps de mesure. À cet égard, les résultats des analyses comparatives indiquent que les deux sous-groupes affichent la même probabilité de commettre des délits au troisième temps de mesure, soit un an après. Les résultats correspondant aux associations non délinquantes vont dans le même sens : les jeunes ayant gardé une association non délinquante de manière stable ont en effet la même probabilité de présenter des comportements normatifs que ceux qui n'entretiennent une telle association que depuis peu de temps. Brengden et ses collègues concluent donc que les comportements futurs des jeunes sont particulièrement sensibles à l'influence des pairs en interaction récente avec eux. Ces constats, également observés par Warr (1993), appuient les principes du mécanisme d'apprentissage social des pairs appliqué à l'acquisition de conduites délinquantes. Selon l'ensemble de ces résultats, les comportements marginaux seraient en quelque sorte dépendants des renforcements sociaux et symboliques maintenus ou dispensés récemment par les pairs. Les objectifs nouvellement fixés avec les pairs délinquants mobiliseraient les efforts pour l'engagement dans la délinquance alors que les influences et les intentions éloignées risqueraient davantage de rencontrer des interférences avec d'autres intentions concurrentes. Vues sous cet angle, les associations délinquantes stables ou récentes constituent des situations à très grand risque pour les jeunes.

Les travaux de Brengden et ses collègues trouvent des appuis empiriques dans la littérature (Menard et Elliott, 1996; Warr, 1993). Cependant, d'autres études longitudinales précisent que les jeunes qui ont déjà été impliqués à l'adolescence dans des activités criminelles en tant que membres de groupes criminels relativement structurés – comme les gangs de rue – ont plus de risque de persister dans un patron de criminalité; ces jeunes peuvent aussi devenir des criminels plus dangereux comparativement à des jeunes délinquants restés en dehors des gangs (Spergel, 1995). À titre d'exemple, les études longitudinales menées par Battin, Hill, Abbott, Catalano & Hawkins (1998), Thornberry, Krohn, Lizotte & Chard-Wierschem (1993) et, plus récemment, Gordon et al. (2004) révèlent que même lorsque l'on contrôle pour les

antécédents d'associations à des pairs déviants et d'implication dans la déviance (délits mineurs et consommation de drogue), l'affiliation à un gang de rue est liée à une augmentation marquée et persistante de la perpétration de délits sérieux. Toujours selon ces auteurs, l'affiliation aux pairs délinquants au cours de l'adolescence n'annoncerait pas nécessairement le début d'une carrière criminelle : en effet, elle est pour la majorité des jeunes un phénomène transitoire et passager. Cependant, les jeunes ayant été liés à un gang de rue et ayant commis des offenses sévères dans ce cadre d'association sont plus à risque de poursuivre dans la voie de la criminalité et méritent de fait une attention spéciale. Ces données, quant à elles, suggèrent que les recherches ayant de l'intérêt pour la prédiction de la violence et de la criminalité ultérieures des jeunes à partir de l'association aux pairs délinquants devraient tenir compte de deux éléments. Le premier réfère aux caractéristiques des groupes délinquants dans lesquels les jeunes se sont intégrés, et le deuxième au degré de sévérité des actions délinquantes commises durant le passage desdits jeunes à l'intérieur de ces groupes.

Toujours dans le but d'estimer le lien entre l'association délinquante et la criminalité des jeunes et de mieux comprendre comment s'agencent ces deux phénomènes, nous avons retenu quelques études de la littérature, qui se montrent très complémentaires. Celle de Patterson et Dishion (1985) établit des corrélations allant de 0,40 à 0,59 entre la production de conduites délinquantes par des adolescents et la présence de délinquants dans leur réseau de pairs; les variations dans ces limites étaient attribuables aux méthodes de mesure et aux construits théoriques. Les données fournies par ces auteurs montrent que la délinquance d'un jeune est corrélée à 0,42 avec celle de son meilleur ami, ce qui laisse entendre de nouveau que le réseau des pairs proches procure un environnement social dans lequel la délinquance est renforcée. En effet, un peu plus tard, Dishion, Spracklen, Andrews et Patterson (1996) procèdent à l'examen d'enregistrements vidéo de situations impliquant des adolescents et leurs amis. Les données de cette étude laissent apparaître à la fois des conversations favorables aux règles et d'autres favorables à la rupture des règles. Ces propos sont renforcés par des sourires, des rires, ou non renforcés par des silences. Les dyades composées d'adolescents « normaux » renforcent davantage les propos normatifs tandis que les dyades d'adolescents délinquants renforcent plus souvent les propos de rupture des règles. Les

interactions à caractère déviant se sont révélées très significativement corrélées au nombre de conduites déviantes et délinquantes posées par ces jeunes deux ans plus tard.

Ces données, qui sont soutenues par d'autres travaux plus récents (Dishion, McCord et Poulin, 1999; Piehler et Dishion, 2007), précisent les mécanismes psychosociaux à l'œuvre dans les groupes de pairs délinquants. Elles ajoutent, par conséquent, à la consistance de la théorie de l'apprentissage social et de la théorie criminologique de l'association différentielle. Rappelons que pour cette dernière, le comportement criminel s'apprend au contact d'autres individus par un processus de communication, principalement dans des petits groupes. Cet apprentissage comporte deux phases : 1) un apprentissage des techniques qui sont nécessaires pour enfreindre les normes socialement acceptables; 2) un apprentissage de l'orientation des pulsions, des rationalisations et des attitudes nécessaires pour permettre l'infraction.

1.1.3 La nature du lien entre l'association aux pairs délinquants et la délinquance

En dépit des fortes corrélations trouvées entre l'association aux pairs délinquants et la criminalité des jeunes, la plupart des conclusions de recherches demeurent ambiguës quant à la nature de ce lien et quant au rôle causal de chaque phénomène par rapport à l'autre. La question cruciale du rôle causal du groupe dans la délinquance est la suivante : est-ce le groupe qui provoque la délinquance, ou est-ce que ce sont les jeunes déjà prédisposés à la délinquance qui se retrouvent dans les groupes délinquants?

À ce jour, les théories du contrôle (Gottfredson et Hirschi, 1987) appuient l'idée que les groupes délinquants se constituent à partir d'individus déjà engagés dans la délinquance. Leur hypothèse est donc que l'association des jeunes aux pairs délinquants est secondaire aux caractéristiques délinquantes propres des jeunes. Toutefois, d'autres auteurs tels que, Thornberry, Lizotte, Krohn, Farnworth et Jang (1994) se positionnent du côté des théories multifactorielles en ne prenant pas parti pour une hypothèse unidirectionnelle; ils sont plutôt d'avis que les deux relations causales sont simultanément présentes. D'un autre côté, les

défenseurs des théories intégratives, comme Menard et Elliott (1994), expliquent que lorsqu'il est possible de tracer la trajectoire individuelle des jeunes au regard de la séquence d'émergence du processus d'association aux pairs délinquants et des conduites manifestement criminelles ou violentes, l'association délinquante est habituellement celle qui précède l'entrée dans la délinquance. Les théories intégratives affirment donc l'influence causale du groupe. Par contre, les travaux empiriques d'approches développementales confirment la place cruciale des pairs, et notamment l'appartenance à un groupe de pairs délinquants, dans le développement de carrières délinquantes à l'adolescence; ils ne peuvent toutefois établir de relation causale claire entre ces deux problématiques.

Par ailleurs, Thornberry et al. (1994) ont voulu tester les hypothèses d'unidirectionnalité et de bidirectionnalité de l'influence des pairs sur les comportements délinquants, et ce, à partir d'un groupe de 841 jeunes, âgés de 13 à 16 ans, issu de l'échantillon longitudinal de la Rochester Youth Development Study. Les données montrent que les modèles unidirectionnels ne satisfont pas aux critères d'une analyse d'équation structurale de Lisrel pour conclure à une influence unidirectionnelle, alors que le modèle réciproque est confirmé. Ces auteurs expliquent la dynamique de la façon suivante : s'associer à des pairs délinquants conduirait à la délinquance via l'environnement renforçant constitué par le réseau de pairs. De plus, cet engagement dans la délinquance conduirait le jeune à augmenter à son tour ses associations à des pairs délinquants. Cette étude montre aussi que cette influence réciproque est également effectuée par l'entremise des croyances personnelles favorables à la délinquance.

Dans leur recension critique, Morizot et Le Blanc (2000), de même que Lipsey et Derzon (1998), présentent un excellent condensé des résultats empiriques et des positions de nombreux chercheurs sur la question. Ces auteurs s'alignent en conséquence sur la position des théories de contrôle en présentant la dynamique entre ces deux facteurs suivant le rôle causal des prédispositions à la délinquance. Les principales conclusions émanant de leur recension d'écrits confirment que des caractéristiques individuelles entrent en jeu. Selon ces écrits, la sélection de pairs problématiques se manifeste chez des jeunes présentant déjà des facteurs de risques sociaux, familiaux et personnels. Les prédispositions délinquantes

faciliteraient donc le processus d'association délinquante, ce qui amènerait davantage les jeunes à se diriger vers la production d'une carrière délinquante.

L'étude longitudinale menée par Menard et Elliott (1994) offre, quant à elle, un éclairage intéressant sur la nature du lien entre l'association aux pairs délinquants et les conduites illicites en vérifiant les hypothèses d'unidirectionnalité et de bidirectionnalité dans le contexte de la délinquance mineure et sérieuse. Les données de trois temps de mesure consécutifs, provenant d'un échantillon probabiliste de 1234 jeunes âgés de 11 à 17 ans recueilli dans le cadre du National Youth Survey (NYS), ont été analysées dans une démarche de modélisation séquentielle. Les premiers résultats issus des analyses ont révélé qu'en isolant les effets des prédispositions à la délinquance mineure, l'association délinquante continue de prédire significativement les comportements délinquants futurs. Ces conduites renforcent à leur tour les associations délinquantes subséquentes, ce qui vient confirmer le modèle intégratif identifié plus haut. Les auteurs concluent donc que la force explicative des antécédents de délits mineurs sur l'affiliation délinquante n'est pas significative. Par contre, les résultats se rapportant à la délinquance sérieuse montrent une relation causale en sens inverse. En effet, l'engagement préalable dans les délits sérieux prédit de manière significative l'association délinquante, et cette dernière contribue à son tour à la poursuite et au renforcement des comportements délinquants. Selon Ménard et Elliott, ces données mettent en lumière le fait que bon nombre d'adolescents enfreignent les interdictions; toutefois, ceux-ci le font à l'occasion, par défi ou par recherche d'expériences. Ce niveau de délinquance accompagnerait l'adolescence, mais il ne déterminerait pas l'association aux pairs délinquants. En contrepartie, la délinquance sérieuse préalable constituerait une condition de base faisant qu'un adolescent puisse être significativement susceptible d'association délinquante. Les auteurs précisent de plus que ces résultats soutiennent indirectement l'idée que le degré d'engagement dans la criminalité soit parmi les critères d'éligibilité des groupes de pairs délinquants. De cette étude, il faut également retenir que si la prédisposition à la délinquance constitue un facteur de risque important du processus d'association aux pairs délinquants, son effet doit être différemment apprécié lorsque la gravité des actes commis entre en ligne de compte.

En somme, en faisant le point sur l'ensemble des études disponibles sur cette question, on note qu'il demeure difficile d'établir et de démontrer un lien causal entre l'association aux pairs délinquants et l'engagement dans la délinquance. De même, statuer définitivement sur un modèle explicatif particulier de compréhension des interactions complexes des deux problématiques reste délicat. Par ailleurs, dans plusieurs études, des doutes subsistent quant à savoir si une affiliation à des pairs délinquants constitue un facteur précipitant de l'entrée dans la délinquance, ou l'une de ses conséquences. Malgré cela, à l'heure actuelle, nous disposons tout de même de suffisamment d'études empiriques qui apportent des résultats assez concluants sur le fait que ces deux phénomènes sont interreliés sinon co-occurents. Plusieurs études publiées à ce jour montrent que l'association aux pairs délinquants affecte les comportements sociaux des jeunes lorsqu'elle est établie. Parmi les conséquences comportementales étudiées en relation avec les associations délinquantes, on a pu identifier la consommation de substances psychoactives, les infractions relatives aux drogues et stupéfiants, les délits contre les biens, la violence envers les pairs, les abus sexuels, etc. Des conclusions semblables sont retrouvées dans des contextes culturels variés.

Ces données que nous venons de présenter expliquent en partie l'intérêt accordé à la recherche des facteurs pouvant contribuer au développement et au maintien de l'association aux pairs délinquants. La section qui suit concerne les avancées des recherches sur le sujet.

1.2 État des connaissances sur les facteurs explicatifs de l'association aux pairs délinquants

Un nombre considérable d'études a été publié au cours des dernières années sur les facteurs explicatifs de l'association aux pairs délinquants. Ces études ont été menées dans des domaines d'application variés, et bon nombre d'entre elles traitent d'aspects liés à l'environnement social et familial des jeunes ainsi que des caractéristiques personnelles de ces derniers. D'autres, par contre, s'attardent sur le processus de socialisation de l'enfance à l'adolescence, et ce, dans le but de comprendre la sélection progressive des groupes de pairs. En effet, de plus en plus d'auteurs reconnaissent que plusieurs indices de la dynamique

familiale ainsi que ceux de la dynamique relationnelle avec les pairs agissent comme prédicteurs importants de l'association aux pairs délinquants. Tout particulièrement au cours des deux dernières décennies, le manque de supervision parentale, l'absence de lien avec les parents, les traits criminogènes ainsi que le rejet vécu par les pairs conventionnels sont ressortis parmi les principaux construits pouvant aider à prédire et à expliquer l'association aux pairs délinquants. Mais étant donné l'abondance des recherches sur ce sujet, nous nous attarderons uniquement sur quelques études longitudinales qui traitent de ces facteurs sociaux (statut socio-économique, famille, école, pairs) en relation avec l'association délinquante. Nous nous arrêterons ensuite sur les études qui analysent le processus de la sélection des pairs chez les jeunes en difficulté. Celles-ci sont en effet particulièrement pertinentes en regard de la thèse voulant que des prédispositions personnelles soient responsables de la délinquance et de l'association à des pairs délinquants.

1.2.1 Les facteurs criminogènes du milieu de vie

Dishion, Patterson, Stoolmiller et Skinner (1991) font partie des chercheurs qui se sont intéressés à la possibilité de prédire l'association délinquante au début de l'adolescence en tenant compte de l'écologie sociale des jeunes. Les prédicteurs ressortis de leur étude sont : les pratiques parentales inadéquates, le manque de supervision, le rejet vécu par les pairs et l'échec scolaire. Un peu plus tard, Brendgen, Vitaro et Bukowski (1998) ont trouvé des résultats allant dans le même sens. Leur étude montre en effet que la faiblesse des liens avec les parents est liée à une association délinquante précoce, et que ce lien se présente particulièrement chez les jeunes rejetés par les pairs conventionnels et souffrant d'une faible estime de soi.

D'un autre côté, Fergusson et Horwood (1999) ont voulu identifier les facteurs explicatifs de l'association délinquante et de la consommation de substances psychoactives en analysant les données de l'étude longitudinale du Christchurch Health and Development Study (CHDS). Dans cette étude, 990 enfants avaient été suivis chaque année, et ce, de leur première année de vie jusqu'à la fin de leur adolescence. Pour dresser un portrait détaillé de l'ensemble des

facteurs environnementaux et personnels potentiellement impliqués dans le processus d'association délinquante, ces auteurs ont mis à contribution plusieurs indices pouvant sonder les conditions socio-économiques, la nature des interactions familiales et des pratiques éducatives parentales, les problèmes comportementaux et psycho-émotionnels (anxiété, dépression), l'estime de soi, la réussite scolaire, le niveau d'intelligence et le rejet vécu par les pairs. Lorsque ces indices sont tous intégrés de manière simultanée dans l'analyse multivariée, sept variables maintiennent une contribution significative. Les prédicteurs retenus dans le modèle multivarié final expliquent 36 % de la variance de l'association délinquante; ils concernent la précocité des comportements antisociaux, les abus sexuels vécus durant l'enfance, le faible statut socioéconomique de la famille, l'atmosphère du foyer familial (disputes, incompréhension), la communication déficiente dans la famille (expression des sentiments, discussions diverses), la criminalité et la consommation de substances psychoactives chez les parents. Les auteurs concluent que l'affiliation délinquante à l'adolescence est la conséquence de problèmes complexes d'ordres social, familial et individuel qui sont apparus au cours du développement.

Durant la même année, Hill, Howell, Hawkins et Battin-Pearson (1999) ont reproduit, à peu de choses près, la même expérience. Leur objectif était d'identifier les facteurs de risque qui, retrouvés entre 10 et 12 ans, pouvaient prédire l'affiliation à un groupe de pairs délinquants entre 13 et 18 ans ($n=808$). Pour ce faire, les auteurs ont utilisé des données longitudinales provenant du Seattle Social Development Project, dans lequel on retrouve un échantillon diversifié du point de vue ethnique et bien réparti du point de vue du genre. Les résultats sortant de leurs analyses de régression logistique montrent que les facteurs reliés au quartier défavorisé, aux conflits entre les parents, à la séparation du couple, au fait de vivre dans une famille monoparentale, au rendement scolaire ainsi qu'à la précocité et à la continuité des comportements antisociaux peuvent prédire de façon significative l'affiliation délinquante durant l'adolescence. Les analyses complémentaires effectuées par ces auteurs les amènent à préciser que ce n'est pas la structure monoparentale en soi qui est responsable des effets négatifs sur la socialisation des jeunes, mais plutôt les conflits qui ont précédé la rupture, le manque de discipline ainsi que les relations déficientes dans la famille s'installant après la séparation des parents. De la même manière, les auteurs observent que les mauvaises

fréquentations des jeunes sont attribuables à la faible supervision exercée par les parents, surtout lorsque le ménage dispose de faibles revenus et qu'il vit dans un quartier défavorisé dans lequel la criminalité est prévalente. Les résultats ont également confirmé que les antécédents comportementaux personnels et le rendement scolaire étaient des prédicteurs prépondérants. Ces données, très proches des conclusions émises par Fergusson et Horwood, ont été corroborées par d'autres travaux empiriques plus récents, comme ceux de Brody et al. (2001).

Nous avons vu que le fait d'avoir des amis délinquants semble augmenter le risque de devenir soi-même délinquant, comme cela peut tout aussi bien contribuer à intensifier ce risque en cas de prédisposition à la délinquance. Pourtant, comme nous l'avons déjà indiqué, tous les jeunes ayant des amis délinquants n'entrent pas dans une trajectoire antisociale, même s'ils cumulent déjà des risques sociaux et familiaux. Pour comprendre pourquoi certains échappent à cette trajectoire, Fergusson, Vitaro, Wanner et Brendgen (2007) ont examiné à quel point le lien entre l'association aux pairs délinquants et les comportements délinquants autorapportés est modéré par des facteurs protecteurs du milieu et individuels, en d'autres termes des facteurs interférant avec les facteurs de risque dans un sens contraire et réduisant donc la probabilité de passer à l'acte délinquant. Cette étude a été réalisée à partir d'un échantillon québécois de 265 adolescents issu d'une recherche longitudinale canadienne. Les informations en lien avec la délinquance des filles et des garçons, âgés de 14 ans en moyenne, de même qu'avec leur consommation de substances psychoactives, ont pu être mises en lien avec les mêmes paramètres (délinquance et consommation de substances) analysés chez des amis déclarés. Parmi les résultats de cette étude, la délinquance des amis et la consommation de substances psychoactives par ces derniers ont vu leur rôle de déterminants significatifs être confirmé. Toutefois, certains facteurs émergent en tant que modérateurs, soit des pratiques parentales adéquates, une bonne réussite scolaire, un niveau de maturation physique retardé ainsi que le fait de présenter une tendance à ne pas rechercher les expériences nouvelles ou à éviter les situations à risque. Cette recherche souligne ainsi le caractère probabiliste et non déterministe des facteurs de risque, même les plus puissants, tout comme elle permet d'insister sur l'utilité des recherches sur la résilience.

En somme, une grande majorité des données actuellement disponibles au regard des déterminants de l'association aux pairs délinquants révèle que les jeunes associés aux pairs délinquants présentent dès l'enfance plusieurs facteurs de risque annonciateurs de la délinquance. Mais, au-delà du cumul de facteurs de risque, ces données démontrent que la prédiction de l'association délinquante se situe notamment dans la configuration des liens entre ces facteurs de risque.

1.2.2 Confluence des traits personnels et processus de sélection des pairs

Les études mettant en lumière le rôle de la famille et de l'environnement ont toujours paru fondamentales. Toutefois, comme cela a été mentionné dans la section précédente, beaucoup de jeunes issus de familles et de milieux dits à risque grandissent en vivant de manière relativement adaptative et productive, et ce, en dépit des perspectives peu prometteuses qui pouvaient être envisagées à leur égard. Certains chercheurs tels que Dishion, Patterson, et al. (1994) et Dishion, Spracklen, et al. (1996) ont entrepris des travaux empiriques mettant en lumière la part des jeunes dans le processus d'association aux pairs délinquants. En considérant les données se rapportant aux caractéristiques délinquantes apparues dès l'enfance ainsi que celles traitant de la socialisation avec les pairs, Dishion et ses collègues proposent un modèle explicatif de l'association délinquante par confluence des traits personnels. Restant dans la même lignée que d'autres auteurs de ce champ de recherche, ces auteurs font remonter à l'enfance les premiers risques potentiels d'association aux pairs délinquants. Ils précisent que les conduites agressives ou antisociales présentes à l'enfance interfèrent avec les relations positives que l'enfant peut entretenir avec les autres, privant ainsi celui-ci des bénéfices de la présence des pairs conventionnels pour sa socialisation. L'enfant se réfugie donc dans des espaces et des groupes marginalisés. À cet égard, les auteurs s'appuient entre autres choses sur les observations d'enfants dans des situations de jeu mises en place par Coie et Kupersmidt (1983); ces situations mettent en évidence le fait que les enfants les plus rejetés par le groupe manifestent davantage de conduites agressives verbales et physiques.

À partir de là, Dishion et al. (1994) postulent que les jeunes ayant éprouvé des difficultés de socialisation pendant l'enfance ont une propension à discuter et à s'encourager mutuellement dans les discussions en rupture de règles et qu'ils tendent à se désinvestir progressivement des discussions prosociales et normatives alors qu'ils sont rejetés par les pairs conventionnels. Par les renforcements verbaux et non verbaux vécus quotidiennement ainsi que par le partage d'intérêts, la tendance à la convergence des traits de personnalité ou profils délinquants devient alors de plus en plus probable. En ce sens, ces auteurs avancent que le processus d'affiliation à un groupe de pairs délinquants fait intervenir le contexte dans lequel les jeunes évoluent, de même que leur développement social perturbé et la faiblesse des liens avec les pairs conventionnels combinée aux caractéristiques communes avec les pairs délinquants. Dans l'approfondissement de leur modèle, Dishion et ses collègues émettent l'hypothèse que dans le processus d'association aux pairs délinquants intervient la sélection progressive des pairs. Plus précisément, ces auteurs soutiennent que par le biais d'un processus de « magasinage » de pairs, les jeunes s'associent aux pairs qui s'apparient le plus à leurs propres caractéristiques. Les attributs communs au regard des activités sociales, des trajectoires de vie, des attitudes et des comportements sociaux seraient parmi les facteurs susceptibles d'amener les jeunes en difficulté à privilégier les pairs délinquants lors des processus de sélection ou de « magasinage » des pairs.

Le modèle de « confluence des traits personnels » a pour origine des résultats de recherches plus anciens et il continue d'être soutenu par des travaux plus contemporains. Déjà, durant les années 1950, Lazarsfeld et Merton (1954) s'étaient référés à l'expression *homophily process* pour traduire à la fois le processus par lequel les réseaux d'amis se forment et le rôle du niveau de similarité entre pairs dans ce processus. Quelques décennies plus tard, les données rapportées par l'étude longitudinale de Kandel (1978) indiquaient que les liens d'amitié ou de fréquentations entre pairs ne sont pas le produit de concours de circonstances : ils résultent plutôt d'un processus de sélection se fondant sur une logique relationnelle effectuée par les jeunes eux-mêmes. Cette logique tient compte de la concordance avec les pairs en regard des valeurs et des conduites.

Kandel (1978) a suivi un échantillon important d'adolescents sur une période d'un an, dans le but de vérifier la vraisemblance du processus de sélection des pairs dans la formation des liens d'amitié. La procédure de catégorisation de « dyades d'amis » conçue dans son étude permet de déterminer et de comparer temporellement le niveau de similarité chez trois catégories de dyades : (1) les dyades d'amis en formation, ce qui renvoie aux pairs qui sont devenus des amis au deuxième temps de mesure, mais qui ne l'étaient pas au premier temps de mesure; (2) les dyades d'anciens amis, qui concernent les pairs qui sont demeurés stables aux deux temps de mesure; et (3) les dyades instables, qui réfèrent aux pairs ayant terminé au deuxième temps leur relation d'amitié établie durant le premier temps de mesure. Pour cette étude, 957 pairs d'adolescents, identifiés selon la méthode sociométrique et répartis selon les trois catégories mentionnées plus haut, ont été examinés. À chacun des temps de mesure de l'étude, les jeunes ont été évalués selon trois aspects de leurs caractéristiques personnelles. L'un, plus global, réfère aux projections futures vis-à-vis de l'engagement scolaire; les deux autres aspects correspondent à des comportements plus opérationnels, soit le niveau de consommation de substances psychoactives durant les trente derniers jours et celui d'implication dans la délinquance durant les douze derniers mois. L'analyse simultanée des patrons de ressemblance dégagés à chaque temps de mesure montre qu'au premier temps, les dyades de « futurs amis » présentent déjà des similarités très marquées alors même que leur relation d'amitié n'est pas encore établie. Ces résultats sont particulièrement observés pour les concordances au regard du niveau d'implication dans la délinquance et la consommation de substances psychoactives. Les liens observés sur le plan des comportements de pairs « futurs amis » sont d'ailleurs plus importants que ceux observés chez les anciens amis. Il ressort également des résultats que les dyades d'amis très peu semblables au début de l'étude finissent par se dissoudre vers la fin de celle-ci.

De tels résultats reflètent, selon Kandel, la possibilité d'un processus de sélection de pairs à l'adolescence. Les analyses complémentaires de l'étude amènent cet auteur à penser que les adolescents aux prises avec la déviance font correspondre leurs choix d'amis à leurs comportements de manière à s'engager dans un processus d'association dans lequel ils se sentent à l'aise. Ainsi, dans le cas où les comportements et les attitudes des pairs sont incompatibles aux leurs, ces jeunes vont soit mettre fin à la relation et rechercher d'autres

pairs soit demeurer investis dans cette relation et modifier leurs comportements pour s'ajuster à leurs pairs. Le regroupement des jeunes semble donc s'effectuer sur la base d'intérêts partagés ainsi que grâce à la connaissance des caractéristiques comportementales communes. Les constats rapportés par Kandel continuent d'être observés dans la dynamique de socialisation des jeunes d'aujourd'hui, si l'on considère les résultats empiriques d'auteurs plus actuels comme ceux de Cairns, Cairns, Neckerman, Gest, et Garipey (1988); Ennett, et Bauman (1994); Gordon et al. (2004); Hartup (1993, 1983); Kandel et al. (1990); Kupersmidt, DeRosier et Patterson (1995); Urberg, Degirmencioglu et Tolson (1998); Vitaro, Brendgen et Wanner (2005).

Kupersmidt, DeRosier et Patterson (1995), par exemple, ont trouvé des résultats similaires à ceux de Kandel dans une étude longitudinale massive qui a concerné une cohorte de près de 4725 jeunes alors en période de latence, soit âgés entre 9 et 11 ans. Les principaux résultats émanant de cette étude confirment les principales conclusions des tenants du processus d'homophilie. Ils démontrent en effet un rapport très étroit entre les ressemblances chez des jeunes et la probabilité future que ces derniers se regroupent pour former un réseau d'amis. Dans le cadre de leur étude, les dimensions sur lesquelles les concordances reposaient concernaient le genre, le groupe ethnique, le niveau de pauvreté, les comportements agressifs ou de retrait.

En utilisant des procédures de catégorisation de dyades d'amis similaires à l'étude de Kandel (1978), Urberg et al. (1998) ont, quant à eux, montré à partir d'un groupe de 1183 adolescents que les comportements déviants ou délinquants, les activités sociales et le nombre d'amis réciproques constituent trois dimensions sur lesquelles la sélection d'amis peut se produire.

Enfin, on retrouve plus tard les travaux de Gordon et ses collègues (2004) qui, eux, ont traité la question de la sélection du réseau de pairs dans un contexte qui se rapproche davantage de la délinquance sérieuse : le contexte du processus d'association à un gang criminel. À partir de données longitudinales du Pittsburgh Youth Study, ces auteurs ont tracé l'évolution des

comportements délinquants de 165 participants répartis selon quatre types d'expériences de gang pouvant avoir été vécues durant l'étude : (1) n'avoir pas appartenu à un gang; (2) s'être associé à un gang au cours de l'étude; (3) avoir appartenu à un gang de façon stable durant l'étude; (4) avoir appartenu à un gang et s'en être éloigné au cours de l'étude. Les résultats sortant des analyses de régression avec contraste montrent qu'au début de l'étude, la délinquance violente des jeunes qui s'associeront plus tard à un gang criminel est trois fois plus élevée que celle des jeunes qui ne s'affilieront pas à de tels groupes dans le temps de l'étude. Des résultats du même ordre sont observés lorsque l'on compare les comportements d'agression, les délits contre les propriétés et les ventes de drogues illicites des groupes. Les résultats de cette étude montrent également que pour toutes les conduites examinées, le contraste « avant l'association versus pendant l'association » est significativement positif, et ce, même si l'on contrôle pour les caractéristiques personnelles des jeunes avant leur entrée dans le gang. Dans leur discussion, les auteurs reconnaissent que les gangs criminels juvéniles sont eux-mêmes sélectifs, sachant que bon nombre d'entre eux exercent des rituels d'initiation qui couvrent un registre d'activités criminelles afin de déterminer si les membres potentiels satisfont aux critères d'éligibilité. Toutefois, ils soulignent que les données de l'étude suggèrent que l'association aux gangs traduit aussi la disposition des membres potentiels de faire partie de ce groupe. Cette association reflète la sélection de pairs délinquants dans l'optique de poursuivre des objectifs criminels : les membres potentiels s'investissent clairement dans des activités délinquantes avant leur entrée dans le gang, et ils s'engagent manifestement davantage dans celles-ci lorsqu'ils font partie intégrante de ce gang.

1.2.3 Limites des perspectives d'homophilie et de confluence des traits personnels

Les études que nous venons de présenter rejoignent les conclusions du modèle de confluence des traits. En somme, ces données suggèrent deux choses : les interactions avec les pairs délinquants seraient préférentielles chez les jeunes en difficulté, et elles sembleraient jouer un rôle non négligeable dans le processus d'association aux pairs délinquants. Les auteurs

appuient l'hypothèse voulant qu'un processus de « magasinage » de pairs ait lieu en fonction de la convergence des caractéristiques psychologiques et comportementales.

Bien que le modèle de confluence des traits et les études présentées plus haut apportent un éclairage important sur le rôle du processus de sélection ou de « magasinage » des pairs dans l'association délinquante, ils comportent des limites importantes. La première limite concerne la portée de ces résultats sur les plans de la prévention et de l'intervention. À ce jour, on note que les connaissances particulières mises en évidence dans ces recherches peuvent difficilement être transférées à la prévention et à l'intervention. Plus précisément, ces éléments ne sont pas suffisants pour mettre en place des dispositifs qui puissent être véritablement efficaces sur le plan de l'intervention de type cognitivo-comportemental, par exemple; ce genre d'intervention très répandu auprès des délinquants vise en effet un changement des comportements par une restructuration de la pensée, l'apprentissage de comportements prosociaux et l'orientation vers des pairs conventionnels alternatifs (Born et Chevalier, 1996; Hollin, 1990; Izzo et Ross, 1990; Le Blanc, Dionne, Proulx, Grégoire et Trudeau-Le Blanc, 2002). Les études sur l'association aux pairs délinquants souffrent de ne pas établir spécifiquement la façon dont s'opèrent les traitements d'information sociale qui sous-tendent le processus de sélection des pairs. On ne peut donc pas confirmer à l'heure actuelle, sur une base empirique, quels raisonnements ou biais cognitifs interviennent dans le processus de sélection des pairs et sont peut-être de nature à faciliter celui-ci. La seconde limite concerne la place restreinte accordée au rôle direct ou indirect des pairs conventionnels. Les études qui cherchent à comprendre le processus d'association aux pairs délinquants tiennent très peu compte du rôle potentiel des perceptions, des stéréotypes ou des confusions que les jeunes délinquants entretiennent peut-être à l'endroit des pairs conventionnels. Or, il est bien reconnu que la force de crédit que les jeunes accordent aux personnes conventionnelles réduit considérablement la probabilité qu'ils s'engagent dans la délinquance (Crosnoe, Erickson, et Dornbusch, 2002; Hart, Toole, Price-Sharps et Shaffer, 2007; Hirschi, 1969). Dans les recherches recensées, il est plutôt question du rejet social vécu de la part des pairs conventionnels, des liens prosociaux déficients et de la détermination de la portée prédictive de ces facteurs sur la délinquance. De même, aucun des éléments identifiés ne concerne directement les opérations mentales susceptibles de conduire les jeunes

à privilégier les pairs délinquants plutôt que les conventionnels; ce sujet constitue une question de recherche qui a été négligée. Par conséquent, les perspectives d'homophilie et de confluence des traits personnels appliquées à l'association aux pairs délinquants nous semblent devoir être enrichies par des travaux centrés sur des aspects sociocognitifs de la personne. Une telle approche serait très informative quant à la part qui revient aux jeunes et elle permettrait également de saisir les éléments sociocognitifs sur lesquels l'intervention et la prévention pourraient s'effectuer.

1.3 L'implication de processus sociocognitifs et l'approche cognitivo-comportementale

Au niveau des cognitions des jeunes, on connaît actuellement un certain nombre de mécanismes cognitifs qui favorisent le passage à l'acte délinquant. Il existe une documentation abondante et diversifiée sur le rôle des cognitions dans la genèse et le renforcement des comportements délinquants. À cet effet, les recherches montrent que pour un grand nombre de délinquants, le choix de l'acte peut reposer sur un processus rationnel de calcul de coûts et bénéfices (Cornish et Clarke, 1987; Cusson, 2005), sur des croyances en l'efficacité plus grande des réponses violentes, sur des biais d'attribution hostile, ou sur l'existence d'un faible nombre de réponses prosociales disponibles dans le répertoire comportemental (Bellmore, Witkow, Graham et Juvonen, 2005; Guerra et Slaby, 1988, 1990; Nas et al., 2005). Dans cette même lignée, certains auteurs précisent que les personnes délinquantes ou antisociales auraient certaines croyances erronées concernant les rapports interpersonnels (Palmer, 2000) ou qu'elles présenteraient fréquemment des déficits au niveau du processus de résolution des problèmes dans les rapports sociaux. Ainsi, perçoivent-elles moins de signaux verbaux et non verbaux et ont-elles tendance à conclure que ces signaux témoignent d'intentions hostiles.

Ces conclusions de recherche nous rappellent que la compréhension de la délinquance se rattache également à celle du cheminement de la pensée et des comportements chez le délinquant. Ainsi, à la lumière de ces données et des données des tenants de la perspective d'homophilie et du modèle de confluence des traits personnels, nous avançons que les jeunes

sont également confrontés à un « choix » de leurs pairs en tant que tel : ils choisissent soit des pairs conventionnels orientés vers la conformité aux normes, soit des pairs délinquants qui enfreignent les lois. Nous pensons que ce choix s'appuie en partie sur des bases personnelles, bien que les jeunes ne soient pas tout à fait libres de décider de leur destinée. Qui plus est, nous pensons qu'un travail cognitif de type sociocomparatif pourrait intervenir dans le processus conduisant au choix des pairs délinquants.

La théorie de la comparaison sociale, proposée par Festinger (1954), et les travaux empiriques découlant de cette théorisation se révèlent très utiles pour comprendre comment le processus de sélection des pairs délinquants pourrait s'effectuer. En effet, le travail de Festinger introduit la notion de comparaison sociale en tant qu'opération mentale intra-individuelle qui permet de se spécifier, de se différencier et de se socialiser en se référant à autrui. Plus précisément, la modélisation proposée postule qu'en l'absence d'une base objective pour évaluer la vraisemblance du caractère attractif ou répulsif des pairs et d'une certitude quant à ses opinions et aptitudes, la personne se sert des comparaisons sociales pour parvenir à cette sélection. Selon Festinger, plus une personne recherche l'intégration sociale parmi les pairs, plus les processus sociocomparatifs sont activés dans cette démarche. Les recherches indiquent en effet que les pairs sont les plus fréquemment ciblés pour les comparaisons sociales, et ce, autant chez les filles que chez les garçons (Harter, 1999; 2003). Selon ces travaux, les pairs, quels qu'ils soient, représentent la catégorie sociale la plus similaire avec laquelle les personnes peuvent faire des évaluations comparatives précises et stables. Chez les jeunes, plus particulièrement, les pairs joueraient un rôle de plus en plus important dans la définition des attentes sociales, dans l'établissement de l'identité, dans l'évaluation de soi et des autres ainsi que dans la recherche d'un statut, d'où l'intérêt qui leur est accordé lors des comparaisons sociales (Harter, 1999, 2003).

D'autres prémisses de la théorie de la comparaison sociale se montrent également utiles pour la compréhension du processus de sélection et d'association aux pairs. Cette théorie souligne, par exemple, l'importance de la tendance à se comparer socialement dans la formation des groupes de pairs. Selon cette perspective, c'est entre autres parce que l'individu éprouve le besoin de s'auto-évaluer et de se situer par rapport aux autres qu'il intègre un groupe. Les

tenants de cette théorie précisent que dans le cas où le désir de l'individu consisterait à appartenir à un groupe, on assisterait à une augmentation du sentiment de pression vers l'uniformité au groupe chez l'individu suite aux comparaisons sociales. Plus un groupe serait désirable, plus il serait utilisé comme cible de comparaison, et plus ce groupe pourrait exercer de la pression pour imposer les normes qu'il véhicule (Zagefka et Brown, 2006).

Dans le prolongement de cette théorisation, l'approche cognitive a été jumelée à l'approche sociopsychologique utilisée initialement par Festinger. En effet, les cognitivistes qui s'intéressent aux processus sociocomparatifs ont élargi de façon considérable la portée de leurs investigations en proposant une vision du fonctionnement global des cognitions. L'apport des cognitivistes s'est principalement démarqué dans l'analyse du traitement d'information employé dans la comparaison sociale (Mussweiler et Strack, 2000b; Trope et Liberman, 1996). Ces recherches décrivent la séquence d'opérations mentales expliquant la propension de certains à s'identifier ou à se différencier des autres lors des comparaisons sociales. Elles mettent aussi en évidence les biais de confirmation à l'œuvre dans la recherche d'informations à traiter lors de la comparaison. Plus précisément, leur modélisation montre que les individus ne considèreraient pas toujours toutes les données informatives pouvant servir à une comparaison exhaustive avec les pairs. En effet, ils se contenteraient plutôt des informations qui leur sont directement accessibles parce qu'elles entrent dans leur champ habituel de pensée ou parce qu'elles confirment leurs attentes. En ce sens, les informations sociales traitées dans le cadre d'une comparaison sociale sont susceptibles d'être en accord avec les attentes au détriment des autres informations disponibles.

Les recherches sur les comparaisons sociales ont également trouvé un aboutissement dans la théorie de l'identité sociale et de la catégorisation sociale, proposée par Tajfel (1978). À l'origine, en effet, ces recherches se limitaient au niveau des comparaisons interpersonnelles; cependant, cette approche a été revue pour prendre en compte l'implication de l'identité sociale et le caractère intergroupal de ce processus. Dans le cadre de cette nouvelle approche, on peut par exemple citer les expérimentations de Zagefka et Brown (2006), qui montrent que l'identité sociale peut entrer en jeu durant l'opération des comparaisons sociales. Ces auteurs

précisent que dans ce cas de figure, l'endogroupe¹ et les exogroupes² sont rendus saillants sur le plan perceptif; la variabilité parmi les membres d'un même groupe se trouve par ailleurs réduite. En effet, les participants de cette étude se positionnaient (et positionnaient les pairs) à l'intérieur d'ensembles sociaux (minorité ou majorité ethnique) lors des comparaisons sociales, ce qui les amenait à opérer des mises en comparaison entre endogroupe et exogroupe. Les résultats montrent qu'ils étaient plus intéressés par la comparaison sociale avec les personnes incluses dans leur catégorie sociale (l'endogroupe) que par la même comparaison avec les personnes considérées comme membres de l'exogroupe. Les résultats de ces auteurs font aussi apparaître l'existence de stratégies visant l'augmentation de l'estime de soi et de l'image positive de soi à l'œuvre dans ces comparaisons sociales intergroupe. Plus précisément, les participants employaient une stratégie de maximisation des différences avec l'exogroupe afin de fournir une meilleure position au soi et aux membres considérés comme appartenant à l'endogroupe par rapport à ceux appartenant aux groupes rivaux. Cette étude et tant d'autres, comme celles de Crocker et Major (1989) et Wood, Giordano-Beech, Taylor, Michela et Gaus (1994), soulignent le fait que la comparaison sociale serait largement susceptible d'être traitée avec des biais de sorte que l'endogroupe en ressorte avec une image positive. Ce serait notamment le cas lorsque les attributs comparés sont perçus comme pertinents vis-à-vis de l'identité sociale.

Lorsque les comparaisons sociales demeurent désavantageuses en dépit des biais pro-endogroupe, l'identification à l'exogroupe évalué de manière positive peut alors se développer (Mussweiler, Gabriel et Bodenhausen, 2000). Toutefois, d'autres recherches comme celles de Bernburg, Thorlindsson et Sigfusdottir (2009) indiquent que lorsque la possibilité d'intégrer l'exogroupe, plus avantageux, apparaît peu probable, des affects négatifs tels que le sentiment de privation relative³ et l'hostilité peuvent être éprouvés à l'endroit des pairs de l'exogroupe. Les auteurs de ces travaux concluent que les situations de bas statut ou

¹ En psychologie sociale, l'endogroupe réfère au groupe perçu comme groupe d'appartenance.

² L'exogroupe renvoie quant à lui au groupe dans lequel l'individu croit ne pas appartenir.

³ La privation relative fait suite au processus de comparaison sociale et réfère aux sentiments de mécontentement, d'injustice ou de frustration ressentis au regard de sa situation de vie personnelle par rapport à celle des autres (Bouchet et al. 1996, pp.200).

de subordination rendues conscientes par la comparaison sociale entraîneraient un antagonisme envers le groupe privilégié socialement ou de haut statut (voir également Tougas et Beaton, 2002; Wright et Tropp, 2002). D'autres recherches telles que celle de Major (1994) font apparaître des attitudes de résignation ou de passivité à l'égard des réalités personnelles défavorables perçues dans le cadre des comparaisons sociales. Dans ce dernier cas, les individus n'envisagent pas la possibilité de se joindre aux cibles de comparaison qui sont en meilleure position; ils demeurent au contraire attachés aux pairs les plus similaires.

Nous nous sommes donc orientés vers le champ de recherche des comparaisons sociales pour proposer une reformulation du modèle de confluence des traits personnels et arriver à une meilleure compréhension du processus de sélection des pairs délinquants. Afin d'argumenter nos objectifs et hypothèses de recherche, dans les deux prochaines et dernières sections, nous consacrerons quelques lignes à l'origine du domaine de recherche qui traite la comparaison sociale ainsi qu'à la définition de cette notion en considérant le fait que ce phénomène est actuellement peu connu en psychologie de la délinquance et en criminologie. Par la suite, nous documenterons brièvement les travaux de recherche pertinents ayant traité les mécanismes de traitements d'information sociale employés lors des comparaisons sociales, de même que ceux ayant examiné les effets des comparaisons sociales défavorables sur les affects ressentis à l'égard des pairs.

1.3.1 Les processus de comparaisons sociales : contexte théorique

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les premiers travaux sur la comparaison sociale remontent à l'année 1954, lorsque Leon Festinger, un étudiant de Kurt Lewin, a publié dans la revue *Human Relations* un article intitulé « A theory of social comparison process ». Jusque-là confinée à l'évaluation du soi (Goethals, 1986), la théorie de la comparaison sociale connaît plus tard un grand essor grâce à l'ouvrage de Suls et Miller (1977) qui contribuera aux premières dérivations directes de cette théorie et à l'expansion de l'intérêt des chercheurs pour l'étude des processus sociocomparatifs. En mettant l'accent sur le rôle des comparaisons sociales dans le traitement d'information sur soi et autrui ainsi que sur

l'impact de celles-ci au niveau des perceptions sociales, des attributions et des affects des individus, les travaux de Suls et Miller (1977) ont permis de voir apparaître un nombre sans cesse croissant d'articles et d'ouvrages portant directement ou indirectement sur la notion de comparaison sociale (3728 publications référencées à ce jour sur les bases de données Psycinfo, ERIC, Social Services and Sociological Abstracts). Les années 1990 ont été particulièrement prolifiques en termes de publications sur la comparaison sociale. Les travaux publiés durant cette période ont produit une quantité impressionnante de données solides qui ont d'abord permis de prendre connaissance de la présence constante de ce processus dans les relations sociales, puis de mieux cerner les mécanismes et enjeux impliqués dans ledit processus (Kruglanski et Mayseless, 1990; Suls et Wheeler, 2000). La rigueur de leurs méthodologies a permis de recourir à des techniques d'expérimentation de pointe, plus fiables et fines, donnant ainsi naissance au corpus de données nécessaire à l'émergence de ce processus en tant que nouvel objet de recherche.

À ce jour, la plupart des travaux portant sur ce processus appuient l'hypothèse selon laquelle la comparaison sociale répond à un besoin fondamental et adaptatif chez la personne : celui d'évaluer sa position dans le milieu social et d'obtenir un soutien évaluatif de son fonctionnement (voir Guimond, 2006, pour une recension récente des écrits). En effet, selon la théorie de Festinger (1954), la comparaison sociale désigne le processus par lequel l'individu évalue sa position sociale et ses aptitudes en se référant à autrui. Toujours selon Festinger, les individus ne possèdent pas toujours de base objective (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent parfois pas se référer à la « réalité physique ») pour évaluer leurs conduites et leurs opinions, pour déterminer le caractère attractif ou répulsif des pairs, de même que pour déterminer leurs risques d'inclusion ou d'exclusion sociale. Dans ces cas-là, ils n'ont pour seul moyen de comparaison que la « réalité sociale ». Par exemple, pour évaluer ses capacités intellectuelles ou encore la validité de son opinion concernant un sujet quelconque, un jeune ne pourra pas se référer au monde physique (comme il pourrait le faire en ce qui concerne sa capacité à casser un morceau de bois). Il essaiera donc de recueillir des avis et comparera sa performance à celle d'autrui concernant son travail pour en évaluer la pertinence. Les comparaisons sociales seraient donc effectuées afin d'obtenir une estimation de sa position et

de sa valeur personnelle par rapport à autrui, mais également dans l'éventualité de s'ajuster aux normes ambiantes.

Il convient de mentionner également les précisions apportées par Wood (1996), pour qui la comparaison sociale se caractérise par le fait de mettre mentalement en relation des informations sociales – objectives ou construites – avec le soi. Wood (1996) met en lumière quatre aspects de cette opération mentale, soit le fait que 1) la comparaison peut être construite de toutes pièces par l'individu; 2) des effets de cette comparaison peuvent être observés sur les perceptions, les attitudes ou les comportements de l'individu; 3) la comparaison sociale peut parfois être « imposée » ou induite par l'environnement; et 4) elle peut être autant automatique que consciente.

En ce qui concerne le premier aspect, Wood (1996) considère, tout comme Goethals et Klein (2000), qu'il existe deux types de comparaisons sociales. Il s'agirait de comparaisons « réelles ou objectives » d'une part, et « construites » d'autre part, pour reprendre les termes de Wood. Les premières renvoient aux situations dans lesquelles les individus utilisent des informations de la réalité sociale (comme le score réellement obtenu par un camarade de promotion ou le poids corporel d'un camarade). Les secondes renvoient, quant à elles, aux situations dans lesquelles les informations utilisées sont construites sur la base d'informations formulées, modifiées, ou encore non existantes (par exemple les suppositions concernant les caractéristiques ou les valeurs d'un camarade). Pour Wood, les informations réelles seraient moins sollicitées que les informations générées par l'individu lui-même lorsque les comparaisons sociales sont opérées.

Au-delà des quatre caractéristiques mentionnées plus haut, Wood (1996) souligne la présence de trois processus majeurs prenant part dans la comparaison sociale :

- 1) le repérage de pairs comparables sur des dimensions perçues comme importantes;
- 2) le traitement d'information sociale selon les standards personnels, ce qui renvoie à l'évaluation du niveau de similarité ou de différence avec les cibles de comparaison;
- 3) les réactions potentielles à la comparaison sociale : ces réactions pouvant être cognitives

(comme la distorsion ou le rejet des réalités mises en lumière lors de la comparaison), affectives (comme le sentiment de jalousie, de frustration, de colère, de tristesse ou de fierté), et comportementales (par exemple l'imitation des comportements des pairs ciblés ou l'affiliation à un groupe).

De manière complémentaire, une autre précision faite dans cette théorisation concerne la dimension temporelle de la comparaison (Albert, 1977). Quelques années après la publication de la théorie de la comparaison sociale, Albert (1977) souligne le fait que les comparaisons peuvent également s'articuler sous un mode temporel. Dans ce cas de figure, les gens mettent mentalement en relation les informations sociales et le Soi dans une perspective future; l'évaluation de la situation présente devient alors une sorte de point d'ancrage pour les comparaisons avec le futur. À l'instar des comparaisons sociales centrées sur le présent, les comparaisons temporelles peuvent s'opérer de manière interpersonnelle ou intergroupe selon Redersdorff et Guimond (2006). Ce processus renvoie également à la notion de « Sois possibles » évoqué par Markus et Nurius (1986). En effet, selon les travaux de ces derniers, les Sois possibles sont définis en effectuant les comparaisons temporelles et constituent ce que les gens pensent qu'ils pourraient devenir ou ce qu'ils craignent devenir dans l'avenir. Le concept des Sois possibles de Markus illustre les propriétés motivationnelles du Soi. En ce sens, les Sois possibles découlant de la comparaison sociale temporelle ne servent pas seulement à organiser l'information sur le Soi; ils ont aussi une puissante influence motivationnelle, nous poussant à aller vers certaines choses ou certaines personnes et à éviter d'autres (Markus et Ruvolo, 1989). Selon cette perspective, les personnes sont capables d'aller au bout de leurs intentions lorsqu'elles estiment que la fin désirée est en harmonie avec leur Soi ou un de leurs Sois possibles; dans le cas contraire, ils parviennent difficilement à concrétiser leurs intentions.

1.3.2 Les mécanismes de traitement d'information sociale en jeu dans la comparaison sociale

Les aspects sociocognitifs de la comparaison sociale ont été notamment traités dans les travaux de Mussweiler et Strack (2000b) (voir aussi Mussweiler et Epstude, 2005). Ces travaux mettent en lien la comparaison sociale et deux principes fondamentaux du traitement d'information sociale, soit l'efficience cognitive et le mécanisme d'accessibilité cognitive. Dans ce contexte, les auteurs entendent par efficience cognitive la capacité du système cognitif de traiter automatiquement l'information en utilisant, de façon optimale, le temps et les ressources disponibles (Mussweiler et Epstude, 2005). Selon Mussweiler et Epstude, définir les propriétés d'un objet dans l'absolu serait très souvent impossible – ces propriétés étant presque toujours définies par comparaison à d'autres exemplaires. Ce principe est appliqué à la comparaison sociale en raison du nombre élevé de critères que l'on devrait considérer pour une évaluation objective et exhaustive de soi ou d'un pair. Les comparaisons sociales seraient fréquemment effectuées parce qu'elles permettent de s'évaluer et d'évaluer les pairs de manière rapide, automatique et efficace, par le biais d'un traitement simplifié de l'information sociale, et qu'elles facilitent le jugement social, la mise en mémoire et la récupération ultérieure des informations. De son côté, le principe de l'accessibilité sélective présenté par Mussweiler et Strack (2000b) rend compte des caractéristiques cognitives de la comparaison sociale. Selon ces auteurs, deux phases de traitement d'information sont impliquées dans la comparaison sociale. La première phase correspond à la vérification d'une hypothèse générale et la deuxième phase correspond à la sélectivité des informations servant à confirmer l'hypothèse. À cet effet, Mussweiler et Strack soutiennent qu'afin de se comparer aux pairs, les personnes activent leurs connaissances liées aux dimensions mises en jeu dans la comparaison. À titre d'exemple, dans le cas de jeunes intéressés par le fait de connaître leur niveau de similarité avec un pair vis-à-vis des possibilités de décrocher du secondaire, les connaissances liées à cette dimension au sujet du pair et au sujet de sa propre situation seront activées. Les connaissances activées seraient préférablement des informations compatibles avec une hypothèse générale voulant être testée (voir également Trope et Liberman, 1996). Lors de la deuxième phase, des connaissances compatibles avec l'hypothèse générale testée sont rendues plus accessibles par la mémoire. De fait, ces

connaissances plus accessibles orienteraient le jugement dans le sens de l'hypothèse de départ. En d'autres termes, le fait de compter la similarité avec un pair comme son hypothèse de départ entraîne un traitement d'information sociale centré sur les connaissances confirmant cette similarité, et donc compatible avec cette hypothèse de départ. Ce biais de confirmation provoquerait, selon Mussweiler et Strack (2000b) un effet d'assimilation ou d'identification au pair; par contre, une hypothèse de départ portant sur la différenciation provoquerait à l'inverse un effet de contraste avec le pair (voir figure 1.1). Ainsi, Mussweiler et Strack voient l'assimilation et le contraste comme étant deux pôles d'un même continuum. D'autres auteurs, comme Buunk et Ybema (1997), utilisent les termes « d'identification et de contraste » pour se référer à ces mêmes effets cognitifs. En appuyant la nature cognitive des comparaisons sociales, Beike et Niedenthal (1996) et Redersdorff et Guimond (2006) soutiennent, pour leur part, que le modèle d'accessibilité sélective s'applique également à la comparaison sociale temporelle. En ce sens, des effets d'assimilation (d'identification) ou de contraste peuvent être observés lorsque les individus se comparent socialement dans une perspective future et qu'ils définissent leurs Sois possibles, c'est-à-dire lorsqu'ils évaluent dans quelle mesure les attributs des autres vont les caractériser dans le futur.

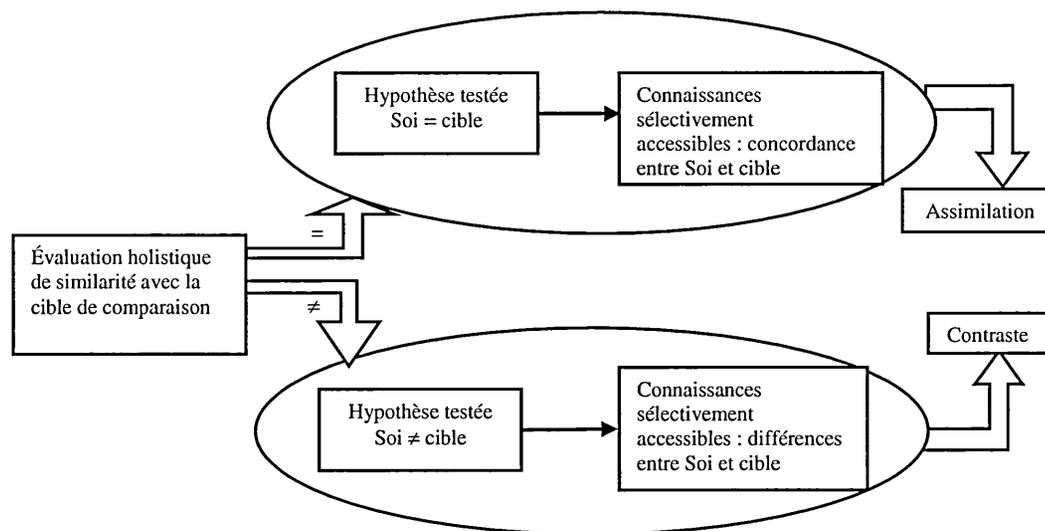


Figure 1.1 Le mécanisme d'accessibilité sélective dans la comparaison sociale selon Mussweiler. (Tirée de Mussweiler, 2003a.)

Selon Mussweiler (2003a), cette approche cognitive place la comparaison sociale dans le cadre plus général des processus du jugement social et permet de rendre compte d'un nombre important d'études témoignant de l'orientation prise dans le traitement de l'information et la direction – contraste versus assimilation – des effets observés. À titre d'exemple, les résultats d'une étude menée par Brown, Novick, Lord et Richards (1992) témoignent d'une diminution des effets de contraste dès lors que la manipulation expérimentale invite les sujets à s'attendre à une certaine similarité avec la cible de comparaison. Dans le même ordre d'idées, les participants de Brewer et Weber (1994) s'assimilaient aux cibles de comparaisons qui leur étaient présentées durant l'expérimentation, quand ils étaient incités dans les phases initiales de l'expérience à traiter ces cibles comme des membres de l'endogroupe (c'est-à-dire des pairs similaires à eux). À l'inverse, des effets de contraste étaient observés lorsque la manipulation expérimentale précédant le processus de comparaison sociale amenait les participants à percevoir les cibles de comparaison comme des membres de l'exogroupe, l'hypothèse *a priori* étant alors celle d'une différence. Les résultats des analyses complémentaires indiquent que les effets d'assimilation-contraste étaient notamment observés chez les participants inclus dans le groupe minoritaire et désavantagés selon la manipulation expérimentale. Ces données suggèrent que les individus ayant une image péjorative d'eux-mêmes sont possiblement plus susceptibles d'opérer des comparaisons sociales avec un biais de confirmation que ceux qui n'ont pas une telle caractéristique.

Une étude de Mussweiler (2001) auprès d'un échantillon normatif de jeunes adultes atteste également l'idée sous-tendant le principe de mécanisme d'accessibilité sélective. En premier lieu, les participants devaient réaliser une tâche assez simple : relever le plus de différences ou de similarités (selon les conditions expérimentales) possible entre deux dessins. Une fois cette phase terminée, l'expérimentateur leur proposait une seconde tâche, prétendument sans lien avec la première. Il leur demandait ainsi de se forger une impression à propos d'une personne sur la base d'un certain nombre d'informations la concernant. Ces informations faisaient clairement apparaître que la personne en question s'adaptait très mal sur le plan scolaire. Les participants devaient, pour finir, évaluer leur propre niveau d'adaptation à leur programme scolaire. Les résultats de cette étude sont en accord avec les prévisions du principe d'accessibilité sélective. En effet, lorsque la première phase de l'expérimentation

concernait le traitement des différences entre deux éléments, les participants réalisaient les comparaisons sociales de manière à établir un contraste entre eux et la personne en situation défavorable sur le plan scolaire lors de la deuxième phase. En revanche, lorsque la première phase consistait à attirer l'attention des participants sur la vérification de similarités entre deux éléments, l'effet inverse apparaissait dans la deuxième phase : l'ensemble des participants opérait les comparaisons sociales en identifiant des similarités avec la cible de comparaison en situation défavorable. Un effet d'assimilation s'observait. À l'appui du principe d'accessibilité sélective, cette étude indique que le jugement à l'égard d'un pair suite à une comparaison sociale dépendrait largement de l'hypothèse autour de laquelle le traitement d'information a été effectué. La question posée d'entrée de jeu lors de la comparaison sociale (c'est-à-dire l'hypothèse testée initialement) orienterait donc les conséquences de la comparaison. Ainsi, tout élément (par exemple des attributs reliés) portant à penser, *a priori*, que la cible peut être similaire conduit à un traitement d'information au sujet de la cible qui induirait par voie de conséquence des effets d'assimilation ou d'identification. À l'inverse, l'attente préalable de différences entre soi et la cible favoriserait l'apparition d'effets de contraste ou de différenciation.

Ces travaux permettent de supposer que les comparaisons sociales des jeunes délinquants peuvent être sujettes aux biais de confirmation, tels qu'indiqués par Mussweiler et Strack (2000b). Il est possible que les délinquants ne considèrent pas toujours toutes les données informatives pouvant servir à une comparaison exhaustive avec les pairs conventionnels et délinquants, et qu'ils se contentent plutôt des informations qui leur sont accessibles parce qu'elles confirment leurs attentes ou parce qu'elles entrent dans leur champ habituel de pensée. La question que nous nous posons à cet effet n'est pas seulement la suivante : quels sont les mécanismes sociocognitifs employés par les délinquants lors des comparaisons sociales avec les pairs? Nous nous demandons également si leur mode de traitement d'information est lié à leur association aux pairs délinquants.

1.3.3 Réponses affectives aux comparaisons sociales désavantageuses ou négatives

Une autre tendance qui semble se dégager des travaux recensés concerne les conséquences affectives des comparaisons sociales sur le bien-être psychologique, les conduites et les attitudes interpersonnelles ou intergroupes. L'objectif affiché est de comprendre à la fois les mécanismes cognitifs de la comparaison sociale et les affects qui y sont rattachés. À l'origine des travaux sur les processus sociocomparatifs, le domaine de l'affectivité a souvent été opposé à la cognition entendue comme raisonnement rationnel. Mais les avancées dans l'étude des cognitions ont remis en cause cette dichotomie trop simpliste. Il est en effet apparu que dans bien des cas, des émotions ou des états affectifs se manifestent suite aux comparaisons sociales et se rapportent aux perceptions émanant de celles-ci. En ce sens, les états affectifs font partie intégrante des cognitions. Plus précisément, les recherches mettent en évidence le fait que des affects négatifs peuvent être éprouvés suite à des comparaisons désavantageuses entre sa propre situation et celle d'autres pairs ou d'autres groupes de pairs (Buunk et al., 1990; Tropp et Wright, 1999; Smith, 2000; Zagefka et Brown, 2005). De même, les affects exprimés par les individus lorsque ces derniers comparent leur situation ou leurs caractéristiques avec celle(s) des pairs constituent une des composantes de l'une des théories les plus influentes en psychologie sociale et dans les autres sciences humaines : la théorie de la privation relative. Rappelons que la notion de privation relative renvoie ici à une dimension affective et qu'elle traduit les sentiments de mécontentement, de frustration ou d'injustice pouvant être ressentis suite à la perception de différences défavorables perçues entre soi et autrui (Bouchet et al., 1996). Le sentiment de privation relative ne trouve pas nécessairement son origine dans les conditions réelles de défavorisation vécue par un sujet – que celle-ci soit sociale, physique ou matérielle –, ce sentiment serait plutôt dépendant de la comparaison sociale (Albert, 1977). Cet affect, plus souvent utilisé pour expliquer les motifs sous-jacents aux activités militantes de certains groupes d'adultes, apparaît également dans l'explication des conduites et des attitudes déviantes ou de détresse psychologique chez les adolescents (Bernburg et al., 2009; Desruisseaux, St-Pierre, Tougas et de la Sablonnière, 2002; Gaskell et Smith, 1984). À ce titre, Buunk et al. (1997) soulignent que les cibles de comparaisons sont parfois imposées par le contexte, et non pas choisies délibérément. Selon ces auteurs, les jeunes ne peuvent pas toujours éviter de se comparer à des cibles qui ne

correspondent pas à leurs buts; les comparaisons sociales avec contraste ou différenciation sont ainsi très probables au quotidien. La prise de conscience manifeste d'un désavantage ou de différences défavorables vis-à-vis de certaines cibles de comparaison ne peut pas non plus être totalement contrôlée. En effet, dans le cas des jeunes, l'environnement compétitif, le milieu scolaire, la socialisation avec les pairs et la valeur accordée à la réussite intellectuelle, sociale et économique dans notre société sont tous des éléments mettant en évidence des dimensions comparables qui conduisent potentiellement à l'expérience de comparaisons sociales désavantageuses (Butera, Darnon, Buchs et Muller, 2007; Harter, 2003). Ces expériences négatives de comparaisons sociales ne sont pas sans conséquence puisqu'elles font obstacle à la satisfaction d'un besoin sous-jacent à la comparaison : celui d'obtenir une image positive de son identité personnelle ou sociale (Tesser, 1988).

Étant donné la masse de publications portant sur la notion de privation relative, cette littérature ne sera pas traitée ici de façon exhaustive. Notre propos se limitera plus particulièrement à quelques études pertinentes ayant traité du lien entre le sentiment de privation relative et la délinquance chez les jeunes.

L'une des études pertinentes pour notre compréhension du rôle potentiel des comparaisons sociales dans la délinquance est celle de Desruisseaux et al. (2002), qui confirme l'apport significatif du sentiment de frustration dans le choix d'amis délinquants et l'attitude de méfiance à l'endroit des pairs considérés comme faisant partie de l'exogroupe. Ces auteurs se sont penchés sur cette question en examinant un échantillon de jeunes issus de minorités visibles défavorisées sur le plan socio-économique. Les participants, âgés entre 14 et 19 ans, étaient invités à comparer la situation des pairs de leur endogroupe (des pairs du même groupe ethnique) à celle des pairs d'un exogroupe (des pairs du groupe ethnique majoritaire) au regard des difficultés et des chances d'obtenir le diplôme désiré et l'emploi de leurs rêves. Suite à chacune de ces évaluations, les participants étaient invités à évaluer dans quelle mesure ils étaient insatisfaits des disparités perçues et quel en était leur degré de mécontentement. Les réponses étaient par la suite regroupées pour former un score global de sentiment de privation relative. Les résultats obtenus montrent que plus les jeunes de minorité ethnique éprouvaient de la privation relative à l'égard du groupe dominant, plus ils se

tournaient vers des jeunes délinquants, et plus ils se méfiaient des pairs catégorisés dans le groupe dominant. Ces résultats confirment l'importance de la privation relative dans l'amorce d'un cheminement vers la déviance. Les comparaisons défavorables entre les pairs proches des jeunes du groupe minoritaire et les pairs du groupe dominant ainsi que les sentiments qui s'y rattachent auraient donc un apport significatif dans le choix d'amis délinquants. Ces données amènent les auteurs à penser que les jeunes de groupes défavorisés ne subissent pas passivement leur sort lorsqu'ils reconnaissent leur désavantage et en éprouvent du mécontentement : ils agissent en choisissant une voie parallèle.

Plus récemment, Bernburg et al. (2009) ont montré, à partir d'un échantillon important d'adolescents ($n= 5491$), que la perception de privation économique est positivement liée à l'expression de colère, à l'implication dans la délinquance et à la violence. Les résultats de leur étude révèlent également que l'effet de la perception de privation économique sur la délinquance varie significativement en fonction du type d'environnement dans lequel les sujets se trouvent. Plus précisément, les résultats des analyses complémentaires ont montré que les effets sur la délinquance et la violence se sont révélés être plus importants chez les jeunes demeurant dans une communauté où le niveau de défavorisation matérielle et sociale est très divergent, comparativement aux effets observés chez les jeunes habitant une communauté très homogène sur le plan socio-économique. Selon les auteurs, ces résultats laissent croire que plus la diversité des statuts socio-économiques est saillante dans le milieu d'un jeune, plus le lien entre le sentiment de privation relative et la délinquance serait important.

Ces résultats jumelés aux autres déjà rapportés (comme ceux de Desruisseaux et al., 2002) indiquent qu'il est opportun d'examiner les conséquences affectives rattachées aux comparaisons sociales avec des pairs. Ces connaissances permettraient en effet de déterminer le caractère positif ou négatif de l'expérience des comparaisons sociales selon qu'il s'agisse de pairs conventionnels ou délinquants et d'identifier leur impact sur l'association aux pairs délinquants. Notre examen de la littérature indique que peu d'études ont porté sur cette question.

Notre revue de littérature montre également que les effets de la comparaison sociale sur la délinquance chez les jeunes sont encore peu explorés; toutefois, les rares études s'étant intéressées à ces liens suggèrent l'utilité de poursuivre cet examen. Il apparaît intéressant de vérifier dans un premier temps à quel point les jeunes présentant des traits criminogènes s'adonnent aux comparaisons sociales dans leur vie de façon générale. Ces données nous permettront de statuer en particulier sur la pertinence de ce processus chez les jeunes délinquants. Le traitement d'information sociale employé lors des comparaisons sociales avec les pairs est aussi à envisager si l'on veut mieux comprendre le raisonnement sociocognitif sous-jacent au processus de sélection des pairs délinquants. À cet effet, le modèle d'accessibilité sélective présenté par Mussweiler et Strack (2000b) fournit une base théorique et des données empiriques sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour parvenir à cet objectif. De plus, on soupçonne l'existence d'un biais de confirmation dont la direction et les conséquences sont encore inconnues; il semble évident qu'il s'agit là d'un facteur dont nous devons tenir compte dans l'interprétation des résultats.

1.4 Synthèse

À l'heure actuelle, les connaissances sur le processus d'association aux pairs délinquants demeurent limitées. D'abord, comme en témoigne la revue de littérature présentée précédemment, les études sur ce phénomène sont caractérisées par une très grande variation sur le plan des définitions utilisées pour expliquer ce phénomène. Agnew (1991) fait état de cette réalité dans sa recension des écrits sur le processus d'association délinquante. Alors que certaines recherches s'intéressent seulement au nombre de pairs délinquants qu'un participant déclare fréquenter, d'autres considèrent la fréquence des rencontres avec ces derniers. Certains auteurs considèrent le lien d'attachement aux pairs délinquants alors que d'autres se fondent uniquement sur les données de délinquance de groupe auto révélées. Enfin, certains utilisent l'appartenance à une bande délinquante comme unité d'analyse et d'autres l'affiliation à un gang. Le manque d'homogénéité au regard de la définition de cette notion rend difficile l'intégration des résultats rapportés sur le sujet et force à analyser la littérature

avec beaucoup de précautions, en portant une attention toute spéciale aux aspects méthodologiques et aux définitions employées.

Malgré ces considérations, un certain nombre de constats émergent de façon constante de la littérature scientifique sur l'association aux pairs délinquants. D'abord, les données sont unanimes sur le fait que les pairs délinquants favorisent l'émergence ou l'escalade de la délinquance d'un jeune en raison de leurs renforcements sociaux et de la pression qu'ils exercent en faveur des activités déviantes et criminelles. Plus la proximité relationnelle avec ces pairs est élevée, plus la probabilité d'avoir soi-même commis des actes délinquants ou déviantes est élevée. Les associations délinquantes stables ou récentes constituent des situations de plus grand risque pour les jeunes. Ensuite, on peut avancer que les jeunes ayant fait l'expérience d'un groupe criminel relativement structuré, comme les gangs de rue, auraient plus de risque de persister dans un patron de criminalité et pourraient s'engager dans une criminalité plus sévère, comparativement aux jeunes délinquants restés en dehors des gangs.

Les chiffres concernant la précocité de l'engagement dans la délinquance et ceux se référant à la prévalence de la délinquance de groupe chez les jeunes soulignent à quel point le phénomène d'association aux pairs délinquants se présente chez les jeunes en difficulté et constitue un risque prépondérant d'enracinement dans la délinquance. Notre revue de littérature présentée plus haut montre que par conséquent, des efforts considérables de recherche ont été déployés pour identifier les facteurs responsables de l'association aux pairs délinquants et contrer ce phénomène. On invoque souvent les facteurs familiaux, environnementaux et les antécédents antisociaux pour expliquer cette association. De même, nous savons grâce à ces recherches que les pratiques parentales inadéquates, le manque de supervision parentale, le rejet vécu par les pairs, l'échec scolaire, la précocité des comportements antisociaux, le faible statut socio-économique de la famille, l'atmosphère du foyer, la criminalité et la consommation de substances psychoactives par les parents sont tous des éléments qui contribuent à l'association délinquante. Les modèles de confluence des traits personnels et du processus d'homophilie précisent que le développement d'un profil délinquant dès l'enfance aboutit généralement à la sélection progressive de pairs délinquants

pour constituer le groupe d'amis. Plus un jeune présenterait de traits criminogènes, plus il serait enclin à sélectionner des pairs similaires engagés dans la délinquance.

Les avancées des recherches sur le rôle des facteurs familiaux, environnementaux et personnels, telles que rapportées précédemment, sont utiles au développement des mesures de prévention et d'intervention contre l'association délinquante chez les jeunes. Toutefois, les connaissances se rapportant au processus de sélection des pairs et à la confluence des traits personnels demeurent limitées et difficilement transférables dans la pratique. Notre examen de la littérature indique que nous ne disposons pas de connaissances sur les processus sociocognitifs à l'œuvre lors de la sélection des pairs. Or, les recherches tant en criminologie qu'en psychologie soulignent que la compréhension de la délinquance se rattache à celle du cheminement de la pensée chez le délinquant ainsi qu'aux distorsions et déficits de son système de traitement d'information sociale. Davantage de travaux empiriques sont donc requis pour mieux cerner le processus de sélection des pairs et l'association aux pairs délinquants qui peut en résulter.

Les travaux de recherche sur la comparaison sociale présentés dans les sections précédentes nous permettent de croire que l'examen du lien entre cette variable de nature sociocognitive et l'association aux pairs délinquants permettra d'avancer les connaissances sur cette dernière. L'introduction de cette variable au modèle de confluence des traits personnels repose sur plusieurs arguments, que nous venons de décrire, soit les fonctions de la comparaison sociale, les situations dans lesquelles elle prend place, les mécanismes sociocognitifs qu'elle fait intervenir, et les affects négatifs à l'endroit des pairs qu'elle peut engendrer. Au vu du nombre restreint d'études portant sur le traitement d'information sociale favorisant l'association aux pairs délinquants, le présent travail s'inscrit dans un schème de recherche en partie exploratoire et en partie déductif, qui comporte trois objectifs généraux.

1.5 Objectifs

Le premier objectif général vise à élaborer deux outils de mesure permettant d'examiner les comparaisons sociales chez les jeunes. Il s'agit premièrement d'adapter et de valider un instrument visant à évaluer la tendance à la comparaison sociale auprès des adolescents et des jeunes adultes. Deuxièmement, élaborer un second questionnaire, qui sert à mesurer plus précisément les processus sociocognitifs tels que l'identification et le contraste – processus en jeu dans le contexte des comparaisons sociales avec les pairs.

Le deuxième objectif général vise à déterminer les dimensions de comparaisons (les opinions, les compétences ou le statut socio-économique) pertinentes aux jeunes caractérisés par une personnalité délinquante comparativement aux jeunes de personnalité non délinquante.

Le troisième objectif général vise à comparer les jeunes ayant des traits de personnalité délinquante et les non-délinquante au regard des processus sociocognitifs et des réponses affectives employés lors des comparaisons sociales avec respectivement les pairs conventionnels et les pairs délinquants. Cet objectif comporte deux sous-objectifs spécifiques : la détermination du rôle médiateur des processus de comparaisons sociales dans le lien entre les traits de personnalité délinquante et l'association aux pairs délinquants; et la vérification de la possibilité que le lien entre les processus de comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants soit modéré par le niveau de prédisposition à se comparer socialement.

1.6 Hypothèses

Les jeunes présentant des traits criminogènes se caractérisent généralement selon une identité sociale délinquante et ils sont marginalisés (Levy, 1997; Mak, Heaven et Rummery, 2003). Compte tenu de ce fait, nous argumentons que les situations hypothétiques de comparaisons sociales avec les pairs délinquants, que nous présenterons dans le cadre de cette étude, seront

traitées comme des comparaisons avec des membres de l'endogroupe, alors que les pairs conventionnels seront traités comme des membres de l'exogroupe. Le modèle d'accessibilité sélective (Mussweiler et Strack, 2000b) souligne les biais de confirmation pouvant se présenter dans le traitement d'information lors des comparaisons sociales. À la lumière de ce modèle, nous proposons que les comparaisons menées par les jeunes ayant des traits criminogènes font intervenir la mémoire des informations servant à soutenir préférentiellement une hypothèse de similarité avec les pairs délinquants et une hypothèse de différenciation lorsque la cible de comparaison sera constituée de pairs conventionnels. Par ailleurs, en nous appuyant sur les écrits en matière de réponses affectives aux comparaisons sociales, nous nous attendons à ce que les jeunes ayant des traits criminogènes rapportent des affects négatifs suite aux comparaisons avec les pairs conventionnels, tandis que des affects positifs suivront les comparaisons impliquant des pairs délinquants. En nous appuyant sur les données émanant des recherches sur les liens entre la comparaison sociale et le sentiment de privation relative, nous nous attendons à ce que les effets de contraste survenus suite aux comparaisons sociales avec les pairs conventionnels et ceux d'identification découlant de la comparaison avec les pairs délinquants soient positivement liés à l'association aux pairs délinquants. La section suivante expose trois sous-hypothèses spécifiques qui s'insèrent dans cette logique.

Hypothèse 1 : Les jeunes rapporteront des perceptions de similarité et de différence avec les deux groupes de pairs par l'entremise des processus de comparaisons sociales. Ceux avec traits de personnalité délinquante entreprendront les processus sociocomparatifs de manière à aboutir à l'identification aux pairs délinquants et au contraste face aux pairs conventionnels; parallèlement, les jeunes n'ayant pas ces traits utiliseront des mécanismes inverses.

Hypothèse 2 : Plus les jeunes présenteront des traits criminogènes, plus ils s'associeront aux pairs délinquants. Les processus de comparaisons sociales avec les pairs joueront un rôle médiateur dans le lien entre les traits criminogènes et l'association aux pairs délinquants.

Hypothèse 3 : Enfin, nous pensons que le lien entre les processus de comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants sera modéré par le niveau de prédisposition à se comparer socialement. Plus les jeunes auront la propension à se comparer socialement de façon générale, plus les liens entre les comparaisons sociales avec les pairs délinquants et l'association délinquante seront importants.

CHAPITRE II

ÉTUDE 1 : DÉVELOPPEMENT DES QUESTIONNAIRES

Ce chapitre porte sur la première étude réalisée dans le cadre de cette thèse. En l'absence des versions françaises d'un instrument mesurant la tendance à effectuer les comparaisons sociales chez les jeunes et d'un autre instrument permettant de mesurer les processus d'identification et d'assimilation avec les pairs, l'étude actuelle consiste à élaborer ou à adapter de tels instruments.

2.1 Méthodologie

2.1.1 Questionnaire 'Tendance à la comparaison sociale' : l'adaptation d'un questionnaire existant

2.1.1.1 Description de la version originale du questionnaire sur l'orientation à la comparaison sociale (Gibbons et Buunk, 1999)

Gibbons et Buunk (1999) font référence au concept de comparaison sociale en s'appuyant sur la définition qui lui est donnée en psychologie sociale. Selon l'ensemble des définitions consenties, la comparaison sociale désigne un processus sociocognitif dans le cadre duquel les personnes mettent en relation les informations connues sur autrui et sur eux-mêmes, de même que leurs propres situations ou expériences; cela a pour but d'apprécier les similitudes et/ou les différences entre soi et autrui (Gibbons et Buunk, 1999).

La version originale de la mesure d'orientation générale à la comparaison sociale, notamment utilisée auprès des populations d'adolescents et de jeunes adultes, est de langue anglaise et vise précisément à évaluer à quel point les gens effectuent des comparaisons sociales concernant différents aspects de leur vie et de leur situation personnelle, comme leurs habiletés, opinions et expériences. Ainsi, l'instrument comporte onze items se répartissant en deux sous-échelles. La première comprend six items et mesure la propension à se comparer socialement en termes d'habiletés sociales et scolaires. Voici un exemple d'item: « *I often compare how I am doing socially (e.g., social skills, popularity) with other people* ». Parallèlement, la deuxième sous-échelle comprend cinq items et mesure les comparaisons au niveau des opinions. En voici un exemple: « *I often like to talk with others about mutual opinions and experiences* ». Pour chacun de ces items, le participant précise son degré d'accord sur une échelle de type Likert de 1 (tout à fait en désaccord) à 5 (tout à fait en accord). L'ensemble de ces items est précédé d'une introduction informant les participants de l'objectif principal du questionnaire. Un score moyen peut finalement être calculé pour chacune des sous-échelles; plus il est élevé, plus il dénote la prédisposition à effectuer le type de comparaison sociale mesuré. Selon les auteurs, un score moyen de l'échelle totale peut également être calculé à des fins de recherche.

2.1.1.2 Traduction française de la version anglaise du questionnaire de Gibbons et Buunk (1999)

La traduction de ce questionnaire a été réalisée en deux étapes, le but étant d'évaluer la validité de la traduction. La version originale de l'instrument a tout d'abord été traduite en français par une technicienne de recherche de l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS). Les traductions obtenues ont fait l'objet d'une contre-traduction en anglais comme indiqué par la méthode de Brislin (1986). Afin que la contre-traduction ne soit pas biaisée par le rappel de certains termes de la version anglaise originale, cette tâche a été confiée à un étudiant au doctorat ne connaissant pas l'outil dans sa version originale. Une discussion entre les traducteurs et l'auteur de cette thèse a permis de remédier aux désaccords en vue de compléter la traduction finale. Faisant suite à une révision de la rédaction des

items, quelques modifications grammaticales et de syntaxe ont été effectuées. Nous nous sommes également assurés que les items ne soient pas trop longs et qu'ils ne pas fassent pas usage de double négation, tel que recommandé par Osterlind (1989).

2.1.1.3 Ajout de nouveaux items

L'une des caractéristiques que nous recherchions au niveau du questionnaire final, par rapport à l'original, était qu'il soit adapté pour des jeunes et qu'il permette de cerner, aussi parcimonieusement que possible, un plus grand nombre d'attributs pouvant faire l'objet de comparaisons sociales chez les jeunes, en particulier chez les jeunes délinquants. Selon les écrits scientifiques sur le sujet, ces attributs peuvent concerner les accomplissements scolaires ou professionnels, les possessions matérielles, les traits physiques ou encore les sentiments (Gibbons et Buunk, 1999). À la lumière de ces écrits et de recommandations fournies par des intervenants en délinquance, nous avons établi de nouveaux items qui permettraient de couvrir les comparaisons fondées sur le statut socio-économique, une dimension de comparaison sociale qui a été très peu étudiée à ce jour. Cette dimension apparaît pertinente selon les experts consultés. En effet, la délinquance acquisitive et violente, objet de la présente recherche, pourrait être mieux comprise si les sujets étaient interrogés sous ces angles-là. C'est ainsi que les participants sont maintenant invités à indiquer, à l'aide de cinq questions supplémentaires, à quel point ils se comparent ou non à leur entourage sur les plans de l'argent, des biens matériels et de leur statut social. Voici quelques exemples de ces questions : « *Il m'arrive souvent de me demander si certains de mes amis sont plus populaires que moi ou moins populaires que moi* »; « *il m'arrive souvent de comparer ce que les autres possèdent et ce que moi, je possède.* » Les cinq nouveaux énoncés sont ajoutés à la fin du questionnaire traduit et les réponses des sujets suivent la procédure de l'instrument original.

2.1.1.4 Validité de contenu

Avant l'utilisation effective de cette version traduite, adaptée et augmentée, nous l'avons soumise à des experts afin qu'ils se prononcent tant sur la formulation des items que sur leur adéquation par rapport au domaine que l'on souhaite étudier. L'instrument a ainsi été présenté à cinq experts. Deux d'entre eux sont membres du comité de thèse, alors que les trois autres sont des professionnels spécialisés dans le domaine de la délinquance. Ces experts devaient effectuer les évaluations suivantes : 1) préciser si les items leur semblent pertinents dans l'évaluation de la dimension de comparaison sociale en question; 2) commenter la clarté de formulation des items en fonction de leur adéquation pour la population qui sera à l'étude; et 3) proposer d'autres items s'il y a lieu. Ces experts pouvaient soulever d'autres éléments importants à évaluer et formuler des commentaires généraux sur le questionnaire.

À la lumière des commentaires fournis par les experts, des corrections de rédaction ont été effectuées sur la formulation des énoncés du questionnaire. À titre d'exemple, il a semblé opportun de modifier les items débutant par la phrase « *je me compare souvent aux autres sur x et y...* » pour les remplacer par « *il m'arrive souvent de comparer x par rapport à y* ». Cette nouvelle formule aurait pour but d'éviter, du côté des jeunes, la réticence à rapporter leur propension à recourir aux comparaisons sociales. D'autres modifications mineures ont été apportées afin d'utiliser à la fois un vocabulaire plus précis et des termes compréhensibles pour les populations cibles et sans jugements de valeur ou stéréotypes.

Par ailleurs, cinq nouveaux items ont été formulés à partir de deux items qui semblaient regrouper plus d'un élément à évaluer. À titre d'exemple, il a semblé opportun de séparer la question « *je me compare souvent aux autres en fonction de la façon dont je me débrouille socialement (c.-à-d. mes compétences sociales, ma popularité)* » en trois questions, qui sont les suivantes :

1) « *il m'arrive souvent de comparer la façon dont quelqu'un se comporte avec moi et la façon dont il se comporte avec d'autres personnes* »;

2) « *il m'arrive souvent de me demander si certains de mes amis sont plus appréciés que moi ou moins appréciés que moi* »;

3) « *il m'arrive souvent de me demander si certains de mes amis sont plus populaires que moi ou moins populaires que moi* ».

À la suite des recommandations des experts, l'échelle de réponses a été remplacée par une échelle plus courte, le but étant de faciliter la compréhension de celle-ci. La nouvelle échelle de réponses comprend ainsi quatre niveaux allant de 1 (pas du tout vrai) à 4 (tout à fait vrai). Des modifications ont également été apportées aux énoncés traduits. Au total, quinze items de la version française initiale du questionnaire ont été retouchés en fonction des commentaires reçus. La nouvelle version du questionnaire, comprenant au total dix-huit items, a été une nouvelle fois soumise aux experts pour approbation. Ces derniers ont présenté un consensus sur le fait que cette dernière version repose sur un choix d'items pertinents, qu'elle représente un bon échantillonnage du domaine visé et qu'elle fait preuve de validité apparente. Dans le cadre de cette étude, cette nouvelle version du questionnaire sera appelée 'Tendance à la comparaison sociale' (QTCS) (voir appendice D pour une liste complète des énoncés de l'instrument traduit, adapté et augmenté).

2.1.2 Comparaisons sociales avec les pairs : processus d'identification, de contraste et réponses affectives (un nouveau questionnaire)

2.1.2.1 Élaboration du questionnaire

Un sous-objectif de cette thèse vise à examiner la façon dont les processus de comparaisons sociales s'opèrent selon que la cible de comparaison est un groupe de pairs délinquants ou non. Pour parvenir à cet objectif, et face au constat de l'absence d'un tel instrument, nous avons élaboré un nouvel instrument. Ce second questionnaire se distingue du premier par le fait qu'il servira à mesurer les processus d'identification et de contraste aux pairs résultant des comparaisons sociales. Conformément à l'objectif fixé, la première étape de construction

de l'instrument a consisté en l'identification des construits qui nous permettraient de décrire les processus de comparaison sociale avec les pairs. Ce faisant, nous avons considéré des aspects faisant ressortir la conformité aux normes pour faire référence aux pairs conventionnels. Dans le cadre de cette thèse, le concept de pairs conventionnels réfère aux jeunes qui égalent les répondants par leur âge et leur fonction sociale, qui respectent les normes établies socialement et qui ne se livrent pas à des activités délictueuses. Selon les documents consultés (De Gaujelac et Taboada-Léonetti, 1994; Gaudet et Chagnon, 2005), l'intégration sociale des jeunes implique qu'il y ait : 1) une fonctionnalité dans l'exécution de rôles sociaux (par exemple membre d'une famille, ami, étudiant, partenaire amoureux, employé, citoyen) appropriés à leur groupe d'âge et selon leurs capacités; 2) l'appartenance à des groupes dont le fonctionnement respecte les règles, les valeurs et les normes sociales, morales et légales; et 3) des relations adéquates, stables et réciproques avec ces groupes. Le questionnaire obtenu comporte six items consacrés à la description du profil de pairs conventionnels.

Pour faire référence aux pairs délinquants, par contraste avec les pairs conventionnels, nous avons considéré des aspects faisant ressortir la dérogation aux normes établies et l'absence d'intégration sociale. De plus, les fondements des dimensions choisies pour décrire les pairs « délinquants » se rattachent aux caractéristiques personnelles et comportementales que l'on retrouve chez les jeunes engagés dans la délinquance sérieuse selon les travaux de recherche menés par Jesness (2003) et Fréchette et Le Blanc (1987). Au total, six items ont été formulés pour décrire cette catégorie de pairs.

Un second critère important de l'élaboration de ce questionnaire était qu'il permette de cerner les processus sociocognitifs et les dimensions affectives impliquées dans la comparaison sociale avec des pairs, qu'ils soient conventionnels ou non. Nous avons jugé *a priori* que les procédés sociocognitifs et les réponses affectives devaient être mutuellement exclusifs. À la suite de l'examen des écrits sur le sujet (Allan et Gilbert, 1995; Mussweiler, 2001; Buunk et al., 1997; Buunk Collins, Taylor, VanYperen et Dakof, 1990; Hemphill et Lehmann, 1991), nous avons retenu deux procédés sociocognitifs ressortant comme les plus pertinents et les plus souvent employés dans la comparaison sociale, soit le processus d'identification-

contraste et l'identification par comparaison temporelle⁴. Ces construits ont été évalués à travers une échelle de réponses de type Likert, qui permet aux participants d'exprimer le degré de dissimilarité – allant de 1 (tout à fait différent de moi) à 6 (tout à fait semblable à moi), soit le degré de similarité maximal – qu'ils perçoivent entre eux et le groupe de pairs qui leur était décrit; comme suite à une comparaison sociale. Le processus d'identification par comparaison temporelle renvoie aux représentations que le jeune a de lui-même en se comparant aux pairs dans une perspective future. Pour évaluer ce construit, nous avons demandé aux sujets de rapporter dans quelle mesure les attributs des pairs délinquants et conventionnels les caractériseraient dans le futur. Le degré d'identification a été mesuré à travers une échelle de réponse de type Likert grâce à laquelle les participants précisent, de 1 (pas du tout) à 4 (certainement), à quel point ils pourraient agir ou devenir comme les pairs qui leur étaient décrits, comme suite à une comparaison temporelle.

Les informations tirées des écrits en matière de réponses affectives aux comparaisons sociales nous encouragent également à élaborer une grille d'affects positifs et négatifs susceptibles d'accompagner celles-ci. Les affects proposés sont mutuellement exclusifs, et chacun est décrit par un seul énoncé. Dans la présentation du questionnaire, ces affects sont listés après chaque énoncé décrivant les groupes de pairs délinquants et conventionnels. En remplissant le questionnaire, les participants doivent indiquer lequel, parmi les affects proposés, décrit le mieux ce qu'ils ressentent en se comparant socialement. Par la suite, les participants sont invités à indiquer, sur une échelle de 1 (un peu) à 3 (beaucoup), à quel point ils éprouvent cet affect. La mesure finale de l'affect correspond à la combinaison du score identifiant l'affect et du score continu correspondant au degré auquel l'affect est éprouvé. Plus le score obtenu est élevé, plus il signifie que le participant rapporte éprouver un affect négatif suite à la comparaison sociale avec les pairs qui lui ont été décrits.

⁴ Les notions d'identification et de contraste employées ici sont empruntées à Buunk et Ybema (1997). Dans la littérature actuelle, elles sont utilisées de façon interchangeable avec les termes assimilation et contraste mis de l'avant par Mussweiler et Strack (2000b). Le terme assimilation n'est pas employé ici compte tenu des définitions divergentes qui lui sont attribuées dans le domaine de la psychologie (par exemple en psychologie du développement, voir Piaget (1955); en processus d'acculturation, voir Berry (1997)).

2.1.2.2 Validité de contenu

Dans une première phase de validation, nous avons demandé au comité d'experts de juger, d'une part, de la pertinence des énoncés des deux sections du questionnaire de comparaisons sociales avec les pairs, et d'autre part, des dimensions qui composent lesdites sections. Comme dans le cas du premier questionnaire portant sur l'orientation générale à la comparaison sociale, le comité d'experts avait pour objectif d'assurer la validité de contenu du questionnaire dans son ensemble. Là encore, comme cela avait été fait à la suite de cette consultation, quelques modifications mineures ont été apportées à la formulation des items ainsi qu'au nombre d'affects répertoriés. Le questionnaire final 'Identification et contraste aux pairs par comparaison sociale' (QICP) sur lequel portent les analyses subséquentes comporte donc vingt-quatre items, chacun étant suivi de la mesure de dix réponses affectives. Ces items sont répartis sur une base théorique en deux sections, soit la section des comparaisons 1) avec les pairs conventionnels, et 2) avec les pairs délinquants. Le questionnaire est présenté à l'appendice E dans sa version finale, qui contient les items et les sections auxquelles ils appartiennent.

Les propriétés psychométriques des deux nouveaux instruments ont été étudiées avant de vérifier les hypothèses de cette thèse. Les diverses facettes ayant trait à leur validité de construit, à leur cohérence interne et à leur stabilité temporelle sont présentées dans la section suivante.

CHAPITRE III

ÉTUDE 2 : ÉTUDE PRINCIPALE

3.1 Méthodologie

En se fondant sur les objectifs portant sur l'association aux pairs délinquants chez les jeunes, une série de critères de sélection a été établie pour constituer notre échantillon. Il s'agit du choix du sexe des participants, du groupe d'âge et du choix du milieu de vie dans lequel seraient recrutés les jeunes. Ce faisant, nous avons envisagé de vérifier nos hypothèses de recherche auprès de jeunes contrevenants de sexe masculin âgés de 14 ans et plus. Il s'agit précisément de jeunes ayant commis des délits visés par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA). Toutefois, certaines contraintes rencontrées au cours de la cueillette de données nous ont amenés à nous orienter également vers un bassin plus large de sujets. Chacune des contraintes ainsi que les choix qui en découlent sont expliqués exhaustivement dans les paragraphes suivants. L'échantillon final ainsi formé est également décrit à la fin de cette section.

3.1.1 Participants

Les questionnaires ont été administrés auprès de 61 jeunes garçons qui ont reçu une ordonnance de la Chambre de la jeunesse de Montréal en vertu de la LSJPA. L'âge moyen de ces jeunes est de 17 ans ($M = 16,9$; $SD = 1,27$). Les ordonnances, reçues entre 2005 et 2008, imposaient un placement soit en garde fermée ou en garde ouverte au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU).

Cet échantillon que nous avons pu constituer au CJM-IU n'est pas représentatif de l'ensemble de la clientèle contrevenante de ce centre, mais représente néanmoins une clientèle variée, en termes de degré de sévérité de délinquance commise. Précisément, parmi les 61 jeunes rencontrés, 23 ont été recrutés en garde ouverte, les autres provenant des unités en garde fermée. À cet effet, les informations dont nous disposons du CJM-IU indiquent que les jeunes généralement placés en garde ouverte ont commis une délinquance moins sévère et sont considérés comme ayant de meilleures capacités sociales que les clients en garde fermée, tandis qu'en garde fermée, il s'agit habituellement de jeunes ayant commis des gestes extrêmement graves et dont le comportement délinquant s'inscrit dans un continuum d'activités antisociales. Ces données indiquent que nous avons dans notre échantillon des jeunes placés en institution pour un délit de faible ou de moyenne gravité ainsi que des jeunes plus sévèrement criminalisés.

Sans reléguer nos intérêts relatifs à la vérification de nos questions de recherche auprès de jeunes garçons aux prises avec la justice, nous avons également inclus un échantillon d'élèves du même âge. Les raisons motivant ce choix sont à la fois d'ordres méthodologique et conceptuel :

1) Sur le plan méthodologique, l'ajout de l'échantillon scolaire constitue un complément à notre recherche. Cela nous permet d'accéder à un nombre suffisant de jeunes grâce auquel nous pourrions valider les nouveaux instruments élaborés et adaptés dans le cadre de cette étude et vérifier nos hypothèses. Cette solution retenue serait d'autant plus rentable que le milieu scolaire mettrait à notre disposition plus de sujets que le nombre minimal nécessaire.

2) D'un point de vue conceptuel, le fait d'accéder à des sujets du milieu scolaire et d'un centre jeunesse représente une occasion opportune de constituer une banque de données plus riche en termes de catégories de sujets évalués. Par exemple, cela nous permet précisément de vérifier nos questions de recherche en portant une attention particulière aux analyses comparatives entre sujets dits cliniques (jeunes judiciairisés) et populationnels. Cette démarche nous fournit des réponses plus complètes aux questions de recherche qui nous préoccupent dans le cadre du présent projet.

Cinq écoles régulières de la Commission scolaire de Montréal ont donc été ciblées étant donné leur large population et leur position inférieure sur une échelle représentant le désavantage socio-économique (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2008). Trois d'entre elles ont accepté de collaborer au projet de recherche en nous permettant d'avoir accès à leurs classes régulières composées d'élèves (garçons et filles) de 14 ans et plus. Les données ont ainsi été recueillies auprès de 655 élèves du secondaire, parmi lesquels 341 filles et 301 garçons avaient identifié leur genre. L'âge moyen de ces jeunes est de 15 ans ($M = 15,4$; $SD = 1,07$).

Il importe de préciser que le critère de sélection voulant que seuls les garçons participent à l'étude n'était pas applicable dans le contexte de la cueillette de données effectuée en milieu scolaire. Cela s'explique par le fait que les modalités de participation au projet proposées par les directions d'écoles étaient adaptées pour répondre à leur horaire, ce qui nous donnait simultanément accès aux filles et aux garçons en classe lors de la collecte de données. Ce faisant, les écolières désireuses de participer au projet ont dû être évaluées et leurs données ont été gardées. Ces participants s'ajoutant aux 61 jeunes rencontrés en milieu clinique, on obtient alors un échantillon total de 716 jeunes, constitué d'élèves (garçons et filles) et de garçons « judiciairisés ». La banque de données qui en résulte est de ce fait plus riche en termes de catégories potentielles de sujets pouvant être analysées (voir tableau 3.1).

Les données disponibles sur les filles nous offriront le moyen de vérifier s'il existe des différences sexuelles au regard du certain nombre de liens que nous cherchons à déterminer. Toutefois, rappelons que les objectifs du présent projet ont été déterminés en fonction des écrits disponibles sur les facteurs explicatifs de la délinquance masculine, et qu'ils visent à comprendre le phénomène d'association aux pairs délinquants particulièrement chez cette population. Les vérifications en fonction du sexe se situent donc au-delà des objectifs de la thèse. Comme nous considérons que la vérification des différences sexuelles n'est pas à l'origine du présent projet et que nous n'avons pas documenté les fondements théoriques spécifiques à la délinquance des filles, ce sujet sera traité subsidiairement et à titre exploratoire. Par ailleurs, il est à noter que certains auteurs croient que la délinquance des filles s'explique autrement que celle des garçons (Mullis, Cronille, Mullis et Huber, 2004).

Selon eux, les filles et les garçons seraient en effet différemment exposés aux facteurs de risque de la délinquance; ils réagiraient d'ailleurs différemment à cette exposition. Aussi sera-t-il judicieux de tenir compte du point de vue de ces auteurs lors de l'interprétation des résultats rattachés aux différences sexuelles.

Il est également important de préciser les indices de défavorisation des milieux scolaires visités. Les trois écoles visitées accueillent des élèves provenant de l'arrondissement Villeray- Saint-Michel- Parc Extension. Cet arrondissement compte plus de la moitié des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, et les «poches de pauvreté» se concentrent particulièrement dans le quartier de Parc-Extension et la partie Est du quartier de Saint-Michel (Rapport ville de Montréal, 2002; Portrait du quartier Parc-Extension, 2004). Les données du ministère (Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, 2008-2009) nous indiquent qu'au moment de notre collecte de données, les indices du seuil de faible revenu de ces écoles allaient de 42,79 à 51,39; avec un rang décile de 10. Les écoles dont le rang décile est de 10 font partie des plus défavorisées de la province alors que celles comportant l'indice de 1 sont les plus favorisées. Dans le cadre de ces données, la défavorisation des écoles est calculée à partir du code postal des élèves. Ainsi, la localisation géographique des écoles n'a aucun impact sur le calcul de l'indice de défavorisation de ces écoles. C'est plutôt la localisation géographique du lieu de résidence des élèves qui est déterminante dans le calcul de l'indice de défavorisation de leur école. Ainsi, les écoles ciblées accueillent des élèves provenant de quartiers défavorisés, comme nous venons de le mentionner plus haut.

Nous avons également documenté le profil criminologique des quartiers d'où proviennent les élèves que nous avons rencontrés, soit l'arrondissement Villeray,-Saint-Michel-Parc-Extension. Les données les plus récentes à cet effet indiquaient que l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension faisait face à deux principaux problèmes : la prostitution et la délinquance juvénile (Rapport de Ville de Montréal, 2002; Statistique de la criminalité par poste de quartier, 2006; Portrait du quartier Parc-Extension, 2004). Selon ces données, la prostitution n'est pas systématiquement organisée dans ces quartiers, mais plutôt reliée à la pauvreté de certaines familles monoparentales. Certains secteurs de l'arrondissement connaissent alors un taux de prostitution comparable au centre-ville. Quant

au problème de la criminalité juvénile, elle était particulièrement tenace dans le quartier de Parc-Extension, où elle atteignait un des taux les plus élevés de Montréal. En contrepartie, le quartier de Saint-Michel serait celui où les forces policières affronteraient le plus souvent des organisations criminelles structurées en gangs de rue et la violence qui y est rattachée. Dans Villeray, la criminalité se situait au dessus de la moyenne des postes de quartier couvrant Montréal. Les crimes reliés aux vols (introductions par effraction, vols dans les véhicules, vols de véhicule et vols qualifiés) étaient importants.

De plus, l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension affichait à cette époque là le plus haut taux de faible scolarité de la ville alors que 29 % de la population n'avait pas atteint la 6e année, comparativement à 18 % pour l'ensemble de la population montréalaise. De plus, 36 % des jeunes entre 15 et 24 ans ne fréquentaient plus les établissements d'enseignement ou de formation. Ce pourcentage grimpe à 41 % dans le quartier de Parc-Extension.

Ces données nous indiquent que les élèves des milieux scolaires visités sont généralement très démunies et se développent dans un entourage où la criminalité et la déviance présentent une forte prévalence.

Tableau 3.1

Répartition des échantillons selon le milieu de recrutement, le sexe, l'âge, le groupe ethnique et le niveau scolaire des participants

| | Total <i>N</i> | Participants ES (G) | Participants ES (F) | Participants CJM (G) |
|----------------------|----------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|
| <i>N</i> | 716 | 301 | 346 | 61 |
| Âge <i>M (SD)</i> | 16,37 (2,11) | 15,5 (1,09) | 15 (1,05) | 16,9 (1,27) |
| Niveau scolaire | | Sec.3, 4,5 ^a | Sec. 3, 4,5 ^a | Sec.1, 2,3 ^a |
| <u>Gr. Ethniques</u> | | | | |
| Caucasiens | | 35 % | 29 % | 26 % |
| Afro-Canadiens | | 20 % | 23 % | 45 % |
| Hispaniques | | 13 % | 14 % | 16 % |
| Asiatiques | | 9 % | 10 % | 0 % |
| Autres | | 20 % | 22 % | 10 % |

G = garçons

F = filles

Gr. ethniques = groupe ethnique

Participants ES = participants des écoles secondaires

Participants CJM = participants du Centre jeunesse de Montréal

Niveau scolaire = niveau scolaire en cours lors de la collecte de données

^aNiveau présenté dans le tableau = niveaux scolaires les plus fréquemment observés dans la distribution de l'échantillon en question

3.1.2 Instruments

Au total, quatre questionnaires sont administrés aux participants de notre échantillon. Tel que décrit dans le chapitre II, le premier questionnaire adapté, soit la mesure de tendance à la comparaison sociale, évalue la propension à effectuer des comparaisons sociales, et ce, sans

référence aucune à des cibles spécifiques de comparaison. Le second, le nouvel instrument appelé questionnaire 'Identification et Contraste aux pairs', mesure les processus sociocognitifs et les affects œuvrant dans les comparaisons sociales avec les pairs de type conventionnel et délinquant. Ces deux instruments ont fait l'objet de la première étude réalisée dans le cadre de cette thèse. Leur conception et leur validité de contenu sont rapportées dans ce travail et peuvent être consultées à la section 2.1.

Les troisième et quatrième instruments utilisés dans cette thèse portent sur deux variables clés utilisées à titre d'indicateurs de potentiel associé à la délinquance, soit l'association aux pairs délinquants et les traits de personnalité délinquante. La section qui suit décrit ces instruments.

3.1.2.1 Les traits de personnalité délinquante

Les traits de personnalité délinquante sont mesurés à l'aide de l'inventaire de personnalité de Jesness (Jesness, 1972), dans sa version française adaptée et validée par Fréchette. (1992) auprès de francophones. Cet instrument sert de test de dépistage de traits criminogènes chez les jeunes et les adultes. Il est l'un des inventaires de traits de personnalité les plus utilisés dans les milieux de services correctionnels (Pinkerman, Haynes et Keiser, 1993) en raison de sa capacité à fournir un portrait très détaillé des déficits psychosociaux et affectifs d'une personne. Il permet également d'identifier les jeunes présentant essentiellement un potentiel associé à la délinquance, de comprendre la dynamique qui anime le passage à l'acte et, finalement, de formuler le pronostic, aussi bien social que psychologique, nécessaire au choix d'une intervention appropriée (Jesness, 2003; Graham, 1981). La version française qui sera utilisée dans le cadre de cette thèse comporte 10 échelles dites de personnalité délinquante qui donnent un total de 155 items auxquels les personnes évaluées doivent répondre par « vrai » ou « faux ». Ce questionnaire fait partie de la catégorie des tests papier crayon pouvant être auto-administrés. Les items des échelles de personnalité peuvent être regroupés en fonction de quatre types de contenus : les perceptions, les réactions, les attitudes et les sentiments qui constituent des dispositions psychologiques sous-tendant l'inadaptation sociale et la délinquance. Les scores obtenus à partir des indices d'asocialité (AI) et de

mésadaptation sociale (SM) sont intéressants pour notre projet de recherche notamment au regard de deux éléments : d'une part, l'identification des jeunes présentant un profil psychologique délinquant au sein de nos échantillons d'élèves et de jeunes judiciairisés; d'autre part, les hypothèses portant sur les liens entre les traits de personnalité délinquante, les comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants.

La sous-échelle de mésadaptation sociale traduit les attitudes associées à une socialisation inadéquate ou perturbée. Voici deux exemples d'items de cette sous-échelle : « *Je suis souvent pris dans une bataille* »; « *si les policiers t'aiment pas la face, ils vont essayer de t'attraper pour n'importe quoi* ». De façon plus spécifique, un score atteignant ou dépassant 65 points traduit un concept de soi négatif, des sentiments d'hostilité, un manque de contrôle, une méfiance – voire un mépris – à l'endroit de l'autorité. Le coefficient de consistance interne de cette sous-échelle de mésadaptation sociale, α , est égal à 0,85.

L'indice d'asocialité du Jesness mesure la disposition généralisée et systématique à fonctionner en ayant recours à des comportements qui transgressent les règles sociales. C'est une mesure qui combine et intègre les informations fournies par la quasi-totalité des sous-échelles de l'instrument, celle d'immatunité exceptée (Jesness, 2003). Selon Jesness (2003), c'est le score de l'instrument le plus relié à l'intensité réelle de la délinquance. Il a d'ailleurs la capacité d'identifier autour de 90 % des délinquants lors de projets expérimentaux (Jesness, 2003). C'est un révélateur de potentiel associé à la délinquance, particulièrement quand le score atteint ou dépasse 65 points (Jesness, 2003). La consistance interne, mesurée par des tests d'alpha de Cronbach, atteint des scores compris entre 0,81 et 0,91 pour les échelles de personnalité qui composent l'indice d'asocialité. Cet outil montre également une fidélité temporelle relativement bonne. Le coefficient de corrélation re-test de l'indice d'asocialité est de 0,64 lorsque la passation du questionnaire a lieu en deux reprises contenues dans un intervalle de deux semaines (voir l'appendice F pour une liste complète des énoncés du Jesness).

3.1.2.2 L'association aux pairs délinquants

L'association aux pairs délinquants est mesurée à l'aide d'une version française adaptée d'un questionnaire élaboré par Agnew (1991). Cet instrument original comporte vingt-six items se répartissant en six sous-échelles; deux d'entre elles réfèrent aux délits mineurs et sérieux des pairs délinquants reconnus comme amis par les participants eux-mêmes, et les quatre autres à la nature des relations avec ces pairs. Dans le cadre du présent projet, ce questionnaire a été traduit en français et les traductions obtenues ont fait l'objet d'une contre-translation en anglais pour validation, comme indiqué par la méthode de Brislin (1986).

Nous avons également soumis la version traduite à deux experts spécialisés dans le domaine de la délinquance et de l'intervention auprès des jeunes judiciairisés afin qu'ils se prononcent sur la formulation des items. Plus précisément, ces experts devaient effectuer les évaluations suivantes : 1) commenter la clarté de formulation des items en fonction de leur adéquation pour la population qui sera à l'étude; et 2) formuler des commentaires généraux sur le questionnaire le cas échéant.

À la lumière des commentaires fournis par les experts, des corrections mineures de rédaction ont été effectuées sur la formulation de certains items du questionnaire. À titre d'exemple, il a semblé opportun de modifier certains indicateurs de délinquance mineure proposés par Agnew considérant que de nos jours, ces derniers sont plutôt reconnus comme les caractéristiques de la déviance des adolescents conventionnels ou ordinaires. Par exemple, l'item suivant « *combien de tes amis ont volé quelque chose valant moins de 5\$?* » a été remplacé par « *combien de tes amis ont volé quelque chose valant moins de 20\$?* ». Selon les experts consultés, le vol d'un objet de moins de 5\$ pourrait être une activité omniprésente et plutôt bénigne dans l'entourage des jeunes que nous avons interrogés étant donné qu'ils proviennent tous de quartiers très défavorisés de Montréal. Les modifications portées aux items permettraient, selon eux, de questionner les jeunes sur une catégorie de pairs plus ou moins homogène, soit des pairs délinquants qui commettent des délits dont le caractère illicite est vraisemblablement manifeste puisqu'ils enfreignent des interdits sociaux qui

impliquent un degré marqué de nuisance sociale et sont irrecevables. D'autres modifications mineures ont été apportées afin d'utiliser à la fois un vocabulaire plus précis et des termes compréhensibles pour les populations cibles.

Lors de la passation de ce questionnaire appelé 'Association aux pairs délinquants' (QAPD), les sujets ont d'abord été invités à indiquer différents éléments, à savoir s'ils ont fréquenté un groupe d'amis durant les douze derniers mois, à quel point il est important selon eux d'avoir un groupe d'amis et d'être inclus dans les activités de ces derniers. Il leur a même été demandé de préciser le prénom ou simplement les initiales des amis ou des membres de leur groupe d'amis fréquentés au cours des douze derniers mois. Les sujets ont également été informés du fait que tout au long du questionnaire, ils devront se prononcer sur les amis qu'ils ont mentionnés. Ces trois questions générales ont servi d'introduction aux vingt-six questions sensibles traitant véritablement de la délinquance des pairs reconnus comme amis et de la nature des relations avec ces derniers⁵.

Suite à ces ajustements, les propriétés psychométriques de ce questionnaire traduit et adapté ont été identifiées. La consistance interne a été calculée pour chacune des sous-échelles définies en fonction des travaux rapportés par Agnew (1991). Les alphas de Cronbach variant entre 0,60 et 0,91, nous avons conclu à une consistance interne satisfaisante. Lors de la validation de ce questionnaire traduit et adapté, la vérification de la structure factorielle a conduit à l'obtention de trois des principales sous-échelles plutôt que six, comme rapporté par Agnew (1991). En outre, les trois items se référant au temps passé avec les pairs délinquants ont dû être retirés du questionnaire de manière à nous en tenir à des catégories distinctes. Ce retrait n'a pas nui à la consistance interne des catégories, les coefficients demeurant en effet à l'intérieur des limites jugées acceptables (0,65 et 0,92) (Field, 2005). L'analyse factorielle a permis de constater que ces trois facteurs expliquaient une portion importante de la variance (50,2 %). L'examen de chacun de ces facteurs indique qu'ils regroupent à tout le moins les items théoriquement postulés par Agnew (1991). Afin de

⁵ Les données provenant de ces trois questions introductives ne sont pas incluses dans les analyses de l'étude.

vérifier la stabilité temporelle, nous avons procédé à des corrélations entre les résultats obtenus par nos sujets aux deux temps de mesure (séparés par six semaines d'intervalle). Les coefficients de corrélation se situent entre 0,51 et 0,70, suggérant par là même que les construits sont relativement stables.

Les trois facteurs retenus constituent vingt-quatre énoncés et couvrent le profil délinquant des pairs reconnus comme amis ainsi que le renforcement et la pression exercés par ces amis pour la délinquance, l'attachement aux amis et finalement la loyauté envers ces derniers. On peut se référer à l'appendice A pour consulter le questionnaire, la consistance interne de chaque sous-échelle ainsi que les poids factoriels des items sur chacune d'elles.

La première sous-échelle obtenue du QAPD regroupe les énoncés mesurant le *renforcement de la délinquance par les amis, les conduites délictueuses des amis et la loyauté envers ces derniers*. Cette sous-échelle est appelée « amis délinquants » dans le cadre de cette étude. Quinze items constituent cette sous-échelle, dont voici deux exemples : « *Si tu t'introduisais dans un véhicule ou un bâtiment pour voler quelque chose, comment réagiraient tes amis?* » « *Combien de tes amis ont vendu des drogues dures comme de la cocaïne, de l'héroïne, du crack ou du LSD?* » Pour chacun des items évaluant le renforcement de la délinquance, le participant précise son degré d'accord sur une échelle de 1 (pas du tout d'accord) à 4 (tout à fait d'accord). Pour les autres items se référant aux délits commis par les amis, le participant indique sur une échelle de 1 (aucun d'entre eux) à 5 (tous) la proportion de pairs connus ayant effectué les actes criminels mentionnés.

La deuxième sous-échelle du QAPD mesure *l'attachement aux amis délinquants* et couvre ainsi la perception de la qualité de la relation avec cette catégorie d'amis. Cinq items s'adressent à cette dimension et mesurent l'intégration, la communication et les attitudes d'écoute entre le jeune et les amis auxquels il se réfère tout au long du questionnaire. Pour chacun de ces items, le participant précise son degré d'accord sur une échelle de 1 (pas du tout d'accord) à 4 (tout à fait d'accord). Voici deux exemples d'items : « *Je me sens proche de mes amis.* » « *Je ne sens pas que je m'intègre bien avec mes amis.* »

La troisième sous-échelle du QAPD concerne *la pression des pairs pour la délinquance*. Quatre items permettent de cerner cet aspect en mesurant implicitement les attitudes donnant la primauté aux demandes du groupe de pairs délinquants par opposition à celles se rapportant aux normes conventionnelles. Voici deux exemples d'items pour lesquels le participant précise son degré d'accord sur une échelle de 1 (pas du tout d'accord) à 4 (tout à fait d'accord) : « *Pour obtenir le respect de nos amis, c'est parfois nécessaire de taper sur d'autres jeunes.* » « *Si on veut être populaire auprès de nos amis, il faut être prêt à accepter de désobéir à certaines règles.* »

3.1.2.3 Fiche signalétique

Cette section de la batterie de questionnaires contient des items permettant de noter quelques données sociodémographiques telles que le pays d'origine, la nationalité, la scolarisation, l'âge ainsi que le sexe des participants.

3.1.3 Procédure

En milieu clinique, le Centre jeunesse de Montréal-Institut-Universitaire (CJM-IU) dans notre cas, nos démarches ont d'abord été entamées auprès du directeur des services professionnels et des affaires universitaires du CJM-IU en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer notre recherche au sein de l'établissement. Le CJM-IU est en effet le tuteur légal des jeunes contrevenants de la présente étude. On peut se référer à l'appendice C pour consulter l'approbation reçue du CJM-IU. Suite à ces démarches, nous avons sollicité la collaboration des intervenants par le biais d'une rencontre informative entre l'auteur de cette thèse, les intervenants ainsi que les chefs de service responsables des unités où sont hébergés les jeunes. Les intervenants devaient présenter à leur tour le projet de recherche aux jeunes et les inviter à se présenter à la rencontre prévue pour l'administration des questionnaires, s'ils souhaitaient participer à l'étude. Les jeunes ont également été avisés que les chercheurs responsables du projet auraient accès à leurs résultats au questionnaire Jesness qui leur avait

été administré par le CJM-IU durant l'évaluation différentielle sommaire (EDS). Les intervenants devaient fournir ces résultats aux chercheurs en respectant l'anonymat. Seuls les jeunes intéressés par la participation à l'étude se sont présentés durant les rencontres prévues pour la passation des questionnaires.

En milieu scolaire, les écoliers pour lesquels nous avons obtenu un consentement écrit des parents ont été rencontrés au cours de séances collectives se déroulant durant les heures habituelles de classe. Les rencontres avec les différentes classes sont fixées selon les ententes prises avec les directions de chacune des écoles, et la procédure a été adaptée pour répondre à leurs horaires. Les jeunes faisant partie d'un sous-échantillon ($n= 251$) ont été rencontrés une deuxième fois, dans un intervalle de six semaines, afin d'établir la stabilité temporelle des questionnaires élaborés et adaptés. La séance de re-test a été proposée à une seule école parmi les trois rencontrées compte tenu des réticences de plusieurs écoles secondaires accueillant les participants à nous autoriser à les rencontrer à deux reprises au cours de l'année.

La procédure expliquée dans les lignes qui suivent a été utilisée à la fois dans le milieu clinique et dans le milieu scolaire. Au début de chacune des séances d'administration des questionnaires, l'une ou l'autre des deux expérimentatrices du projet de recherche a expliqué le déroulement général de celles-ci; le document regroupant tous les questionnaires a ensuite été remis à chaque élève. Au début de chacun des questionnaires, une des expérimentatrices a présenté aux élèves l'échelle utilisée et s'est assurée, à l'aide de deux ou trois exemples, que les élèves la comprennent bien. Afin d'assurer un bon rythme et surtout d'aider certains élèves pouvant éprouver quelques difficultés de lecture, toutes les questions ont été lues à voix haute par l'expérimentatrice, qui s'assurait d'ailleurs fréquemment que les questions étaient comprises et que tous les élèves suivaient bien. Entre-temps, la seconde expérimentatrice observait les élèves et restait attentive à tout signal d'incompréhension pouvant se manifester. Aucune restriction de temps n'a été imposée; toutefois, le temps habituel de passation a été d'environ quarante-cinq minutes pour la première séance et de trente minutes pour la seconde, le re-test.

Tous les participants ont été informés de la confidentialité de leurs réponses et des mesures prises pour la garantir. Leur liberté de répondre ou non au questionnaire a également été rappelée. Les participants ont par ailleurs été rassurés sur le fait qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, et les expérimentatrices leur ont demandé de répondre le plus honnêtement possible.

En milieu clinique, nous avons obtenu les données Jesness des jeunes à partir des dossiers archivés par le CJM-IU. L'outil Jesness est administré pour permettre aux intervenants de compléter le rapport prédécisionnel (RPD), ordonné par un juge avant de déterminer la peine. Ou encore le Jesness sert à compléter l'évaluation différentielle sommaire (EDS) à laquelle sont soumis les jeunes contrevenants, en l'absence d'un RPD, ceci pour les orienter vers les bons services.

Au CJM-IU, le RPD renvoie donc au rapport que prépare un délégué à la jeunesse à la demande d'un juge et dans lequel il dresse un portrait de la situation familiale et personnelle d'un accusé. Ainsi mieux renseigné, le tribunal peut choisir la mesure qui soit la plus appropriée à son cas. Ce rapport contient une foule de renseignements sur l'adolescent et sur les circonstances entourant la commission de l'infraction. La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents énumère les éléments d'information que doit comprendre le rapport prédécisionnel, soit 1) le résultat d'une entrevue avec l'adolescent et sa famille ; 2) si cela est possible, le résultat d'une entrevue; 3) l'âge de l'adolescent, son degré de maturité, son type de caractère, son comportement, de même que son désir de réparer les dommages qu'il a causés; 4) ses projets en vue de modifier sa conduite, c'est-à-dire ce qu'il entend faire concrètement pour changer; 5) ses antécédents judiciaires ainsi que les mesures extrajudiciaires qu'il a déjà accomplies; 6) l'existence de services communautaires qui peut lui venir en aide et son intention d'y participer; 7) l'état de ses relations avec sa famille, de même que le degré d'influence et de surveillance que celle-ci exerce sur lui ; 8) un aperçu de ses résultats scolaires ou de son cheminement professionnel 9) enfin, tout autre renseignement pertinent selon le directeur provincial (au Québec, le directeur de la protection

de la jeunesse), ainsi que les recommandations de ce dernier. C'est dans le cadre de cette évaluation détaillée et rigoureuse que l'utilisation d'instruments diagnostiques tels que l'inventaire de personnalité Jesness ainsi que l'inventaire des risques et besoins criminogènes « *Risk and Need Assessment Inventory* » sont administrés.

Le rapport est habituellement préparé par le délégué à la jeunesse. Cette personne réalise notamment une entrevue avec l'adolescent et ses parents et prend en note les informations obtenues dans le but de les inclure dans son rapport. Il administre également les instruments standardisés mentionnés ci-dessus. Dans le cas du Jesness, il s'agit d'un questionnaire faisant partie de la catégorie des tests papier crayon pouvant être auto-administrés auxquels les jeunes évalués doivent répondre par « vrai » ou « faux ». Le délégué présente donc l'instrument au jeune, lui explique le but général de l'instrument et les étapes à suivre pour y répondre.

Pour ce qui est de l'EDS, il s'agit d'une évaluation très sommaire, comme première étape d'une prise en charge immédiate d'adolescents soumis à une ordonnance de probation sur le banc. Elle permet, après la sentence ordonnée par le juge, d'orienter la décision selon le niveau de risque et selon certaines considérations cliniques issues du Jesness. Les objectifs de l'EDS auprès des jeunes contrevenants sont de discriminer pour l'ensemble de la clientèle référée, les adolescents dont le comportement délinquant s'inscrit dans un continuum d'activités antisociales, de ceux dont le comportement délinquant se présente comme un phénomène isolé.

Ainsi, en cours d'entrevue, lorsque les délégués soupçonnent que le jeune présente un profil criminogène plus à risque, ils peuvent choisir d'investiguer davantage par la passation d'instruments cliniques dont l'*Inventaire de risque et besoins liés aux facteurs criminogènes* et l'*Inventaire Jesness*. Ces deux outils viennent seulement aider à confirmer les impressions cliniques et sont jugés contributifs lorsqu'ils envisagent des recommandations pour des fins de judiciarisation et d'orientation clinique.

3.2 Résultats

Cette section est divisée en trois parties. La première présente des données psychométriques relevant de la cohérence interne, de la stabilité temporelle ou de la structure factorielle des deux instruments de comparaisons sociales élaborés ou adaptés dans le cadre de ce projet. La seconde partie porte sur les analyses préliminaires qui nous permettront de déterminer, en accord avec nos hypothèses, s'il existe une relation entre les traits criminogènes et la tendance à effectuer des comparaisons sociales. Enfin, la dernière partie, qui vise à vérifier les hypothèses formulées dans le cadre de cette recherche, présente les résultats qui nous permettront de conclure quant au rôle des comparaisons sociales dans le lien entre les traits criminogènes et l'association aux pairs délinquants.

3.2.1 Validation des nouveaux instruments

3.2.1.1 Questionnaire 'Tendance à la comparaison sociale' (QTCS)

Nous avons traduit, adapté et augmenté l'instrument proposé par Gibbons et Buunk (1999) de manière à mesurer la propension des jeunes à se comparer socialement au regard de leurs opinions, de leurs compétences sociales et scolaires ainsi que de leur statut socioéconomique. Dans une première étape, nous avons examiné la consistance interne de chacune des dimensions définies *a priori*. Les alphas de Cronbach obtenus étant compris entre 0,66 et 0,75, nous concluons à une consistance interne satisfaisante car l'on considère que les dimensions contiennent cinq ou six items au plus. Lorsque l'ensemble des items du questionnaire est considéré dans les analyses, le coefficient alpha de Cronbach augmente et nous obtenons $\alpha = 0,81$ précisément.

Nous avons refait ce même examen pour les données recueillies lors de la relance, six semaines plus tard. Rappelons que cette relance avait surtout pour but de vérifier la stabilité de nos mesures. Il appert que les alphas de Cronbach sont de nouveau satisfaisants, variant respectivement cette fois entre $\alpha = 0,61$ et $\alpha = 0,71$. À aucun des deux temps de mesure, les coefficients alpha ne peuvent être améliorés par le retrait d'items; chaque item a ainsi un

apport à la mesure du construit. Notons toutefois l'exception du cas de la consistance interne calculée pour l'échelle totale : dans ce cas-là, le retrait de l'item dix-huit permet d'augmenter légèrement le coefficient, qui passe de $\alpha = 0,81$ à $\alpha = 0,82$. Cet item est formulé de façon négative, contrairement aux autres items du questionnaire.

Afin de vérifier la stabilité temporelle, nous avons procédé à des corrélations entre les résultats obtenus par nos sujets aux deux temps de mesure. En dépit de la durée plutôt longue entre ces deux temps (six semaines), les coefficients de corrélation se situent entre 0,50 et 0,56, suggérant par là même que les construits sont relativement stables.

3.2.1.1.1 Analyse factorielle

Un certain nombre d'analyses préliminaires a été réalisé dans le but de vérifier les postulats d'utilisation de l'analyse factorielle. Ainsi, les prémisses de linéarité, de normalité des données, de suffisance d'échantillon et de sphéricité ont été vérifiées. Ces vérifications confirment que l'analyse factorielle est pertinente pour établir la validité de notre questionnaire compte tenu du nombre et de la qualité de ses composants (Tabachnick et Fidell, 2007). Les données du questionnaire d'orientation générale à la comparaison sociale rempli par nos sujets ($N= 716$) ont donc été utilisées dans l'analyse factorielle exploratoire où la méthode à composante principale a été appliquée.

Puisque nos facteurs représentent différentes dimensions d'une même notion, ici la propension aux comparaisons sociales, nous nous attendions à observer certaines relations entre eux. Dès lors, nous avons opté pour la rotation oblique (Oblimin) qui permet un certain degré de corrélation entre les facteurs (Field, 2005). De plus, comme nous avons défini trois dimensions *a priori*, nous avons forcé l'extraction de trois facteurs tout comme nous avons examiné le test des éboulis dans le but de confirmer que cette solution à trois facteurs est empiriquement justifiée. Par ailleurs, pour être retenus sur un facteur, les items devaient saturer adéquatement sur celui-ci, soit plus précisément avoir un poids factoriel de 0,40 et

plus. De façon à définir des dimensions suffisamment orthogonales, nous avons décidé d'éliminer l'item dix-huit qui ne présentait de saturation sur aucun des facteurs. La reprise de l'analyse factorielle sur les dix-sept items retenus a permis de retrouver les trois facteurs attendus, soit les sous-échelles de comparaison sociale 1) en termes de compétences; 2) en termes d'opinions; et 3) en termes de statut socio-économique. Ces sous-échelles expliquent un total de 43,7 % de la variance. L'obtention de deux sous-échelles de comparaison sociale référant respectivement aux compétences et aux opinions concorde avec l'instrument original élaboré par Gibbons et Buunk (1999). L'examen de chacun de ces facteurs indique que tous regroupent les items théoriquement postulés ainsi que ceux ajoutés suite aux processus de validité de contenu décrits ci-haut. Ces regroupements d'énoncés formeront pour la suite de nos analyses des sous-échelles pour chacune desquelles une moyenne des points obtenus aux items qui les composent pourra être calculée. Plus un score sera élevé, plus il indiquera une tendance élevée à se comparer socialement sur les sous-échelles de statut socio-économique, de compétences ou d'opinions. Le tableau 3.2 présente les facteurs (sous-échelles) ainsi obtenus, les items qui les composent ainsi que leur saturation factorielle; les coefficients alpha pour chaque facteur sont présentés dans le même tableau.

Tableau 3.2

Résultats de l'analyse factorielle :
questionnaire « Tendance à la comparaison sociale (QTCS) »

| Variables | | Facteurs | | |
|--|-----------------|----------|------|---|
| | | 1 | 2 | 3 |
| 1. Comparaisons sociales sur les compétences | | | | |
| | $\alpha = 0,66$ | | | |
| Comparer ses résultats scolaires à ceux des autres. | | 0,71 | | |
| Se comparer souvent à ceux qui font les mêmes activités que soi lorsqu'on évalue ses compétences ou ses talents. | | 0,67 | | |
| Comparer ce que l'on a fait et ce que les autres ont fait (ou font) pour découvrir (ou établir) à quel point on fait bien quelque chose (ou à quel point ce que l'on fait est bien). | | 0,66 | | |
| Chercher à savoir ce que les autres pensent pour en savoir plus à propos de quelque chose. | | 0,55 | | |
| Observer la façon dont fonctionnent certaines personnes et les comparer aux gens proches de soi. | | 0,46 | | |
| 2. Comparaisons sociales sur les opinions | | | | |
| | $\alpha = 0,70$ | | | |
| Aimer connaître ce que pensent les personnes qui ont les mêmes problèmes que soi. | | | 0,78 | |
| Aimer connaître ce que pensent les personnes qui n'ont pas les mêmes problèmes que soi. | | | 0,73 | |
| Aimer parler avec les autres pour comparer ses expériences et leurs expériences. | | | 0,63 | |
| Vouloir connaître l'opinion des autres sur un sujet important et vérifier si on a la même opinion. | | | 0,58 | |
| Aimer connaître ce que les autres auraient fait s'ils avaient été dans la même situation que soi. | | | 0,49 | |

| | |
|---|------|
| Observer la façon dont fonctionnent certaines personnes de son entourage et les comparer à soi. | 0,44 |
|---|------|

| Variables | Facteurs | | | |
|--|-----------------|----------|----------|----------|
| 3. Comparaisons sociales sur le statut socio-économique | $\alpha = 0,75$ | 1 | 2 | 3 |
| Se demander souvent si certains de ses amis sont plus appréciés que soi ou moins appréciés que soi. | | | | 0,80 |
| Se demander si certains de ses amis sont plus populaires que soi ou moins populaires que soi. | | | | 0,77 |
| Comparer ce que les autres possèdent et ce qu'on possède. | | | | 0,68 |
| Chercher à savoir si d'autres personnes de mon entourage ont plus ou moins d'argent que soi. | | | | 0,64 |
| Comparer les façons dont quelqu'un se comporte avec soi et les façons dont il se comporte avec d'autres personnes. | | | | 0,54 |
| Observer les autres pour savoir s'ils sont comme soi ou différents de soi avant d'être ami avec eux. | | | | 0,45 |

Note : Les poids de saturation inférieurs à 0,40 n'ont pas été retenus afin de faciliter la lecture du tableau. Certains items saturent sur plus d'un facteur à un poids > 0,40. Ils ont alors été assignés au facteur pour lequel la saturation était la plus élevée.

Par la suite, un score composite représentant la moyenne des énoncés appartenant à chacun des facteurs a été calculé. Les scores ainsi obtenus présentent une distribution normale et sont inclus dans les analyses paramétriques subséquentes effectuées afin de déterminer s'il existe une relation entre les traits criminogènes et la tendance à effectuer des comparaisons sociales.

3.2.1.2 Questionnaire 'Identification et contraste aux pairs' (QICP)

Les comparaisons sociales avec les pairs ont été mesurées à l'aide d'un questionnaire développé dans le cadre du présent projet. Ce questionnaire comporte douze items qui ont été élaborés afin de nous permettre : 1) d'examiner le degré d'identification ou de contraste employé lors des comparaisons avec les groupes de pairs; 2) d'examiner les réponses

affectives aux comparaisons, et 3) de déterminer le degré d'identification aux pairs par comparaison temporelle.

Nous avons examiné la consistance interne de chacune des dimensions qui composent ce questionnaire, soit l'identification-contraste, les réponses affectives et l'identification par comparaison temporelle définies *a priori* et ce, en suivant les écrits des auteurs reconnus dans ce domaine. Les alphas de Cronbach varient entre 0,71 et 0,83, justifiant ainsi une consistance interne allant de satisfaisante à très bonne. Afin de vérifier la stabilité temporelle, nous avons mis en corrélation les scores moyens des trois dimensions obtenus au temps un avec ceux recueillis lors de la relance au temps deux (six semaines plus tard); ces scores ont été calculés suite à la participation de 251 jeunes. Ces corrélations se situent entre 0,61 et 0,73, ce qui laisse entendre que les construits mesurés par ce questionnaire sont relativement stables.

Par la suite, un score composite représentant la moyenne des énoncés appartenant à chacune des dimensions a été calculé. Les scores obtenus pour chacun des facteurs présentaient une distribution asymétrique. Aussi, avons-nous effectué une transformation logarithmique inversée de ces données avant de procéder à nos analyses paramétriques, dont l'une des exigences est la distribution normale des données (Tabachnick et Fidell, 2006). Cela nous permet de contourner le problème d'asymétrie des données.

Nous présentons maintenant les analyses préliminaires qui nous permettront de déterminer, en accord avec nos hypothèses, s'il existe une relation entre les traits criminogènes et la tendance à effectuer des comparaisons sociales.

3.2.2 Interrelations entre la comparaison sociale et les traits de personnalité délinquante

Les analyses traitées dans cette section visent à déterminer l'intensité avec laquelle les comparaisons sociales sont effectuées par les jeunes selon que ces derniers présentent, ou

non, des traits de personnalité délinquante. Compte tenu des caractéristiques inattendues de notre échantillon, nous pousserons plus loin les connaissances à ce propos en vérifiant également si l'intensité des comparaisons observées chez les deux catégories de participants varie selon le sexe. Mais comme il n'existe pas, à notre connaissance, d'études ayant cherché à déterminer les liens entre les comparaisons sociales et le genre en tenant compte des traits criminogènes des jeunes, cet objectif de la présente recherche prend un caractère exploratoire.

3.2.2.1 Prévalence des comparaisons sociales

La prévalence de ce phénomène auprès des jeunes rencontrés a d'abord été déterminée, car nous avons considéré que nos principaux objectifs gravitent autour des processus de comparaisons sociales. Pour ce faire, les variables continues du QTCS ont été transformées en variables catégorielles, 0 indiquant une réponse négative à tous les énoncés et 1, une réponse positive à au moins un énoncé du questionnaire. En fonction de ce critère, les résultats démontrent que 99 % des participants rapportent exhiber au moins un des comportements de comparaisons sociales indiqués dans le questionnaire. En fixant un critère plus resserré à la valeur de l'échelle, soit une cote de 1 indiquant des réponses positives à au moins neuf énoncés, le taux de prévalence se situe à 45 %.

Toujours dans le but d'estimer cette prévalence de la manière la plus juste possible, nous avons déterminé les taux en fonction des trois dimensions de comparaisons identifiées dans les analyses factorielles précédentes, soit les comparaisons sur le statut économique, sur les opinions et sur les compétences scolaires et sociales. Comme nous avons considéré le fait que chacune des dimensions comporte environ cinq ou six énoncés, nos analyses ont vérifié s'il y avait des réponses positives à au moins deux énoncés pour chaque dimension en question. Les résultats obtenus à cet effet concluent à des proportions comparables entre les sous-échelles : 93 % des jeunes rapportent réaliser des comparaisons sociales sur les opinions, 88 % sur les compétences, et 70 % sur le statut.

Ces données démontrent que les comparaisons sociales semblent être présentes dans la vie de la majorité des jeunes. Les taux retenus sont d'autant plus fiables que la taille de notre échantillon est très large; ils nous permettent en quelque sorte de tirer une estimation juste de l'ampleur du phénomène

3.2.2.2 Répartition des sujets selon les traits de personnalité délinquante

Cette étude examine les comparaisons sociales chez les jeunes au regard de deux traits de personnalité : les traits délinquants et ceux non délinquants. Dans une perspective descriptive, des vérifications préliminaires ont été conduites afin de confirmer la présence de jeunes présentant ces deux catégories de traits au sein des trois échantillons de l'étude. Pour ce faire, nous avons considéré les deux principaux scores au Jesness – le score de mésadaptation sociale et l'indice d'asocialité –, qui servent d'indicateurs des traits en question. Les tableaux 3.3 et 3.4 dressent l'inventaire du nombre de jeunes répartis dans ces catégories en fonction du milieu de recrutement. Les moyennes et les écarts types aux échelles de personnalité sont également rapportés pour chacun de ces groupes.

Tableau 3.3
Répartition de l'échantillon selon la présence, ou non, de traits de personnalité délinquante, mesurée à partir de l'échelle de mésadaptation sociale

| Traits de personnalité | <u>École sec.</u> | | <u>CJM-IU</u> |
|--|-------------------|--------------|--------------------|
| | <i>n</i> = 655 | | <i>n</i> = 61 G |
| | G | F | |
| <i>Traits criminogènes SM</i> | | | |
| <i>N</i> | 199 | 228 | 36 |
| <i>M (ET)</i> | 70,86 (10,99) | 68,24 (8,32) | 70,97 (9,73) |
| <i>Min.-Max.</i> | 56-90 | 56-85 | 56-90 |
| <i>Traits non-criminogènes SM</i> | | | |
| <i>N</i> | 93 | 114 | 15 |
| <i>M (ET)</i> | 47,15 (6,19) | 48,69 (5,37) | 48,40 (3,85) |
| <i>Min.-Max.</i> | 24-55 | 28-55 | 43-54 |

École sec. = école secondaire; CJM-IU = Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire; *N* = taille de l'échantillon; F = filles; G = garçons; *M* = moyenne; *ET* = écart type; *Min.-Max.* = scores minimaux – maximaux obtenus. Traits criminogènes SM = groupe de jeunes identifié par la présence de traits de mésadaptation sociale; Traits non-criminogènes SM = groupe de jeunes identifié par l'absence de traits de mésadaptation sociale.

Tableau 3.4
Répartition de l'échantillon selon l'indice d'asocialité

| Traits de personnalité | École sec. <i>n</i> = 655 | | CJM-IU <i>N</i> = 61 |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------|-------------------------|
| | G | F | G |
| <i>Traits criminogènes IA</i> | | | |
| <i>N</i> | 177 | 256 | 37 |
| <i>M (ET)</i> | 67,75 (9,18) | 70,20 (9,68) | 67,05 (8,94) |
| <i>Min.-Max.</i> | 56-90 | 56-90 | 52-88 |
| <i>Traits non-criminogènes IA</i> | | | |
| <i>N</i> | 116 | 76 | 12 |
| <i>M (ET)</i> | 46,28 (6,21) | 48,88 (5,37) | 45,67 (5,85) |
| <i>Min.-Max</i> | 25-54 | 33-54 | 35-54 |

Note : École sec.= école secondaire; CJM-IU = Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire; *N* = taille de l'échantillon; F= filles; G= garçons; *M* = moyenne; *ET* = écart type; *Min.-Max.* = scores minimaux – maximaux obtenus. Traits criminogènes IA = groupe de jeunes identifié par l'indice d'asocialité; Traits non-criminogènes IA = groupe de jeunes identifié par l'absence d'indice d'asocialité.

Comme on peut le constater à l'examen du tableau 3.4, environ 61 % des jeunes judiciairisés consultés et 66 % des élèves rencontrés en milieu scolaire défavorisé présentent des caractéristiques psychologiques qui constituent un risque potentiel de délinquance selon l'indice d'asocialité de l'inventaire de personnalité de Jesness. Les jeunes dont le résultat sur cet indice est élevé – soit un score supérieur ou égal à 65 – se montrent incapables de satisfaire aux exigences de leur environnement psychosocial par des manières socialement approuvées, ce qui traduit une propension globale à se comporter hors des normes (Jesness, 2003). Les données varient quelque peu au regard du pourcentage de jeunes qui sont

répertoriés comme mésadaptés socialement selon le Jesness. En ce qui concerne plus spécifiquement la sous-échelle de mésadaptation sociale, un résultat élevé révèle un concept de soi négatif ainsi que le sentiment de ne pas être compris, d'être malheureux et inquiet. À cela s'ajoutent des sentiments d'hostilité, un manque de contrôle et une méfiance à l'endroit de l'autorité (Jesness, 2003).

De manière à nous en tenir à un indicateur global de traits criminogènes, ce sont les résultats rattachés à l'indice d'asocialité qui sont retenus comme indicateurs des traits de personnalité délinquante des jeunes dans chacun des milieux visités. Rappelons que cet indice constitue une combinaison globale des scores obtenus aux diverses sous-échelles de l'instrument, celle de la mésadaptation sociale incluse. Cette mesure nous permet d'obtenir une estimation plus juste des jeunes présentant des traits criminogènes.

3.2.2.3 Lien entre la tendance à la comparaison sociale et les traits de personnalité délinquante

Afin de vérifier si le niveau de propension aux comparaisons sociales varie selon que les jeunes présentent ou non des traits délinquants, nous avons soumis les données de mesure de tendance à la comparaison sociale (QTCS) obtenues à des analyses de variance multivariée (MANOVA) avec la personnalité délinquante (X2) et le sexe (X2) comme facteurs intersujets.

Les résultats révèlent un effet principal des traits délinquants sur la propension à effectuer les comparaisons sociales ($A = 0,98$; $F(3,667) = 4,54$; $p = 0,004$). Les jeunes ayant des traits criminogènes selon le Jesness seraient en effet plus enclins à se comparer socialement que leurs vis-à-vis non délinquants. Les poids de la fonction discriminante démontrent que la valeur du coefficient discriminant des comparaisons sociales sur le statut socio-économique (0,95) est supérieure au seuil d'interprétation des différences entre les groupes. Par ailleurs, les poids discriminants des comparaisons sur les opinions (0,29) et les compétences (0,21)

n'excèdent pas le seuil d'interprétation de différence entre les catégories de jeunes, qui doit être supérieur à 0,50. Autrement dit, c'est principalement sur la dimension du statut socio-économique que les jeunes ayant les traits criminogènes ou non diffèrent en ce qui concerne leur propension à se comparer socialement. À cet effet, l'analyse univariée (ANOVA) démontre que l'excès comparatif sur le statut socio-économique est surtout présent chez les jeunes faisant montre de traits de personnalité délinquante ($M = 2,01$; $ET = 0,028$) comparativement à ceux qui ne présentent pas de tels traits ($M = 1,85$; $ET = 0,043$); $F(1,672) = 9,21$; $p = 0,003$).

Les analyses de variance multivariée (MANOVA), qui considèrent le lien entre les traits délinquants et la propension aux comparaisons sociales selon le sexe des participants, démontrent qu'il n'y a pas d'effet d'interaction significatif lorsque les trois dimensions de comparaisons sociales sont prises en compte dans l'analyse (Wilks Lambda $\lambda = 0,99$; $F(3,667) = 0,66$; $p = 0,57$). Ces résultats indiquent que la tendance à effectuer des comparaisons sociales sur le statut socio-économique est plus accentuée chez les jeunes ayant des traits criminogènes indépendamment de leur sexe (voir figure 3.1).

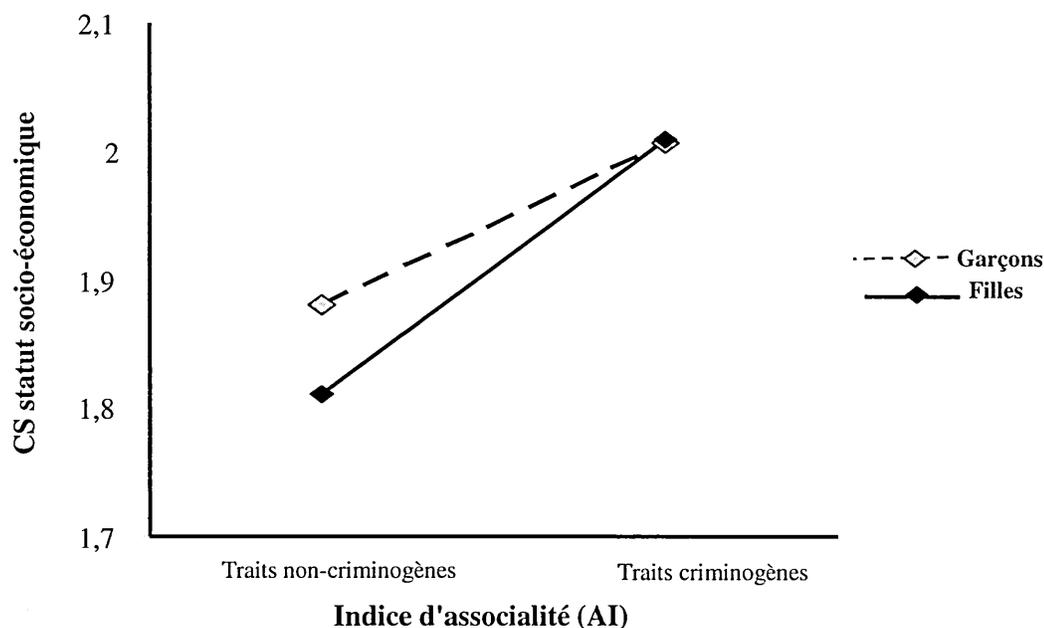


Figure 3.1 Comparaisons sociales sur le statut selon les traits criminogènes et le sexe.

3.2.2.4 Les tendances observées chez les garçons judiciairisés placés en institution comparativement aux élèves de milieu scolaire

Un sous-objectif de cette étude vise à examiner, à titre exploratoire, à quel point l'environnement clinique ou scolaire influence les comparaisons sociales des jeunes. L'étape qui suit fait donc appel à la comparaison des deux populations que nous avons échantillonnées, soit celle provenant du milieu clinique et celle issue des milieux scolaires.

Les analyses de la variance multivariée MANOVA ont été conduites afin de répondre à ce sous-objectif. Les résultats obtenus démontrent qu'en effet, les jeunes diffèrent dans leur tendance à effectuer des comparaisons sociales selon le milieu dans lequel ils évoluent (Wilks Lambda $\lambda = 0,91$; $F(3,335) = 9,82$; $p < 0,001$); ils révèlent également que cette différence n'est pas nuancée par un effet d'interaction avec les traits délinquants. Si l'on considère les valeurs de coefficient discriminant, les différences s'observent principalement pour les comparaisons sur les opinions (1,23) et celles sur les compétences (0,90). Pour être plus précis, selon les analyses univariées, les jeunes en milieu scolaire sont plus enclins à effectuer les comparaisons sociales sur leurs opinions et leurs compétences que ceux placés en institution ($M = 2,82$; $ET = 0,55$ vs $M = 2,32$; $ET = 0,63$ pour les opinions; et $M = 2,63$; $ET = 0,58$ vs $M = 2,15$; $ET = 0,66$ pour les compétences). Cette différence se révèle en faisant abstraction de la présence des traits criminogènes.

La valeur du coefficient discriminant des comparaisons sur le statut (0,43) n'excède pas le seuil d'interprétation, ce qui laisse entendre que le fait d'être placé en institution ou de suivre une évolution normale en milieu scolaire ne conditionne pas l'orientation vers la comparaison sociale en termes de statut socio-économique. Qu'ils soient judiciairisés ou en milieu scolaire, les jeunes présentant des traits criminogènes s'adonnent de façon équivalente aux comparaisons sociales sur le statut. Les jeunes des deux milieux qui ne se qualifient pas selon les traits criminogènes s'intéressent toutefois moins à cette dimension de comparaison (voir figure 3.2).

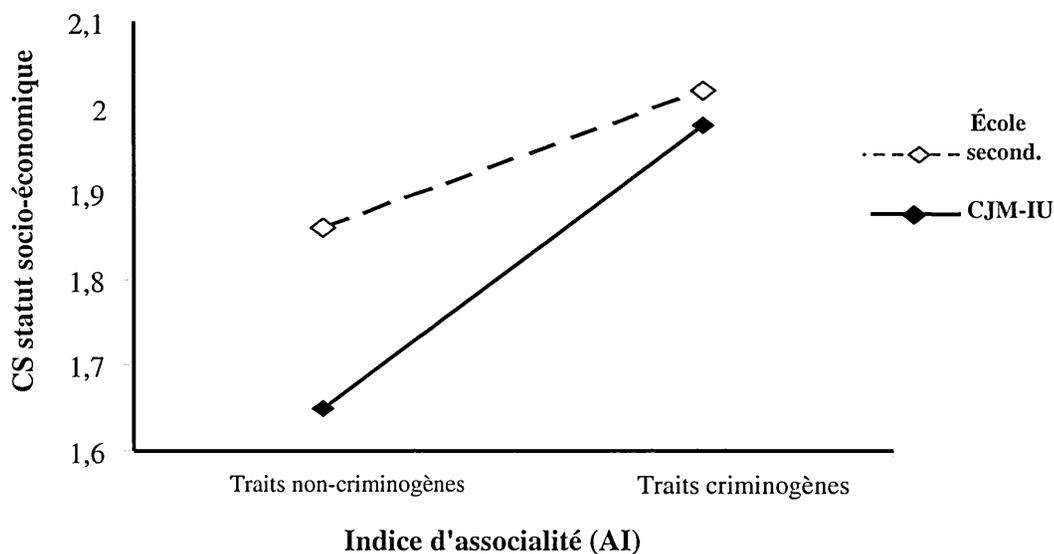


Figure 3.2 Comparaisons sociales sur le statut selon les traits criminogènes et le milieu de recrutement.

3.2.3 Mécanismes sociocognitifs en jeu dans les comparaisons sociales avec les pairs

Les analyses subséquentes visent à déterminer si les jeunes ayant des traits criminogènes ou non, identifiés à l'aide du Jesness, procèdent différemment aux comparaisons sociales selon que leurs cibles de comparaison sont des pairs délinquants ou conventionnels.

Si l'on considère que les mêmes sujets ont été exposés à deux conditions hypothétiques du questionnaire QICP, soit 1) la condition des comparaisons sociales avec les pairs conventionnels, et 2) la condition des comparaisons sociales avec les pairs délinquants, il est dès lors envisageable d'incorporer les données dans une analyse de variance multivariée à mesure répétée de type MANOVA. Pour cette analyse, les traits criminogènes (X2) sont considérés comme des facteurs intersujets et les processus de comparaisons sociales comme

des facteurs intrasujets. À cette étape de l'analyse, les résultats ne sont toutefois plus présentés en fonction du sexe ou du milieu de vie des jeunes.

Les résultats générés par les analyses révèlent que les jeunes traitent différemment les deux conditions hypothétiques (Wilks Lambda $\lambda = 0,006$; $F(3,653) = 35010,02$; $p < 0,001$). Toutefois, les résultats subséquents indiquent que les réponses aux deux conditions hypothétiques varient significativement en fonction des traits de personnalité délinquante des jeunes tels que mesurés par le Jesness ($\lambda = 0,94$; $F(3,653) = 14,72$; $p < 0,001$).

En considérant les moyennes ressortant des analyses, on constate que de façon générale, les jeunes ont tendance à utiliser le mécanisme d'identification dans les comparaisons sociales lorsque des pairs conventionnels leur sont présentés, alors que le mécanisme de contraste est utilisé lorsqu'ils sont exposés à des pairs délinquants. Bien que l'effet « condition de pairs » soit imposant, des différences significatives d'effet d'interaction s'observent tout de même dans nos résultats. Le poids discriminant (0,71) est supérieur au seuil d'interprétation de différence entre les catégories de jeunes ($> 0,50$). Les analyses en termes d'interaction démontrent que ce sont notamment les participants sans traits criminogènes qui opèrent la comparaison sociale de manière distincte selon qu'ils sont exposés aux pairs conventionnels ou aux pairs délinquants. Les données des participants ayant des traits de personnalité délinquante ne révèlent pas un processus de comparaison sociale aussi différencié. L'examen des résultats montre que le patron « identification aux pairs conventionnels et contraste aux pairs délinquants » est significativement plus prononcé chez les jeunes sans ces traits de personnalité de notre échantillon qu'il ne l'est chez les jeunes avec de tels traits. Plus précisément, on note que les comparaisons sociales des jeunes présentant des traits criminogènes tendent à aboutir à l'identification tant vis-à-vis des pairs conventionnels que des pairs délinquants; par contre, celles des jeunes sans ces traits apparaissent caractérisées par une tendance à l'identification aux pairs conventionnels et au contraste vis-à-vis des pairs délinquants.

Les résultats de l'analyse MANOVA vont dans le sens attendu en ce qui concerne les données se rattachant au processus d'identification-contraste par comparaison temporelle. Là encore, le poids discriminant (0,89) est supérieur au seuil d'interprétation de différence entre les catégories de jeunes ($> 0,50$). En effet, les moyennes des deux catégories de participants, au regard des deux conditions hypothétiques, indiquent que les jeunes ayant des traits de personnalité délinquante tendent à employer le mécanisme d'identification (dans une perspective future⁶) lorsque les cibles de comparaison sont des pairs délinquants; parallèlement, ces jeunes vont davantage employer le mécanisme de contraste lorsqu'il est question des pairs conventionnels. Toutefois, l'inverse se présente pour les jeunes sans ces traits criminogènes, qui font preuve d'une plus forte tendance à l'identification par comparaison temporelle lorsqu'il s'agit de pairs conventionnels que lorsqu'il est question de pairs délinquants. Les moyennes et écarts types des données non transformées et transformées sont respectivement répertoriés aux tableaux 3.5 et 3.6.

Il convient de mentionner que ces effets d'interactions sont significatifs, mais ténus face à l'effet « condition de pairs » du questionnaire, qui explique 93% de la variance. Cet effet majeur indique que les jeunes de notre échantillon ont notablement distingué les deux conditions hypothétiques de l'instrument et ont répondu différemment à celles-ci. Cette distinction entre les deux conditions de pairs se révèle notamment en contexte de comparaisons sociales temporelles (poids discriminant 1,51) et de comparaisons relevant du présent (poids discriminant 1,23).

⁶ Rappelons que le processus d'identification par comparaison temporelle renvoie aux représentations que le jeune a de lui-même en se comparant aux pairs dans une perspective future. Pour évaluer ce construit, nous avons demandé aux sujets de se comparer socialement aux pairs présentés dans le questionnaire et de rapporter dans quelle mesure les attributs des pairs délinquants et conventionnels les caractériseraient dans le futur.

Tableau 3.5
Moyennes et écarts types
Identification-contraste aux pairs – données non transformées

| Comparaisons sociales ^a | Identification-contraste | | | | Identification-contraste comparaison temporelle | | | |
|------------------------------------|--------------------------|-----------|----------|-----------|---|-----------|----------|-----------|
| | Groupe 1 | | Groupe 2 | | Groupe 1 | | Groupe 2 | |
| | <i>M</i> | <i>ET</i> | <i>M</i> | <i>ET</i> | <i>M</i> | <i>ET</i> | <i>M</i> | <i>ET</i> |
| Condition 1 | | | | | | | | |
| Pairs conventionnels | 5,02 | 0,85 | 4,48 | 1,11 | 3,47 | 0,53 | 1,73 | 0,64 |
| Condition 2 | | | | | | | | |
| Pairs délinquants | 1,79 | 0,80 | 2,32 | 1,04 | 1,44 | 0,60 | 3,20 | 0,60 |

Tableau 3.6
Moyennes et écarts types
Identification-contraste – données transformées

| Comparaisons sociales ^a | Identification-contraste | | | | Identification-contraste comparaison temporelle | | | |
|------------------------------------|--------------------------|-----------|----------|-----------|---|-----------|----------|-----------|
| | Groupe 1 | | Groupe 2 | | Groupe 1 | | Groupe 2 | |
| | <i>M</i> | <i>ET</i> | <i>M</i> | <i>ET</i> | <i>M</i> | <i>ET</i> | <i>M</i> | <i>ET</i> |
| Condition 1 | | | | | | | | |
| Pairs conventionnels | 2,74 | 0,17 | 2,64 | 0,19 | 0,29 | 0,04 | 0,27 | 0,04 |
| Condition 2 | | | | | | | | |
| Pairs délinquants | 0,20 | 0,17 | 0,34 | 0,19 | 0,25 | 0,20 | 0,35 | 0,21 |

Note : Groupe 1 = jeunes présentant des traits non délinquants selon le Jesness.

Groupe 2 = jeunes présentant des traits délinquants selon le Jesness.

^a Plus le score est élevé, plus il signifie que le participant rapporte de l'identification suite à la comparaison sociale avec les pairs qui lui ont été décrits.

Au regard des réponses affectives aux comparaisons sociales, le poids discriminant (0,13) est largement inférieur au seuil d'interprétation de différence entre les catégories de jeunes (> 0,50). En examinant les moyennes des deux catégories de jeunes, on constate que ces derniers

rapportent généralement des réponses affectives positives aux comparaisons sociales avec les pairs conventionnels, alors que des réponses affectives négatives semblent être corrélées aux comparaisons sociales avec les pairs délinquants. Ces observations valent autant pour les jeunes ayant des traits de personnalité délinquante que pour ceux qui n'en présentent pas.

Dans une perspective exploratoire, nous avons cherché à identifier les affects les plus rapportés par les jeunes selon le mécanisme sociocognitif employé lors des comparaisons sociales avec les pairs. Des tableaux croisés des données nous permettent de déceler les principaux affects que ressentent les jeunes ayant des traits de personnalité délinquante ou non lorsque les comparaisons sociales les amènent à s'identifier ou à se différencier respectivement des pairs conventionnels et délinquants. Pour générer les tableaux croisés, nous avons appliqué une dichotomisation sur les données originales de la variable continue identification-contraste en transformant les réponses « 1 » « 2 » « 3 » en « 0 » pour le contraste, et les réponses « 4 » « 5 » « 6 » en « 1 » pour l'identification. Cette dichotomisation permet de regrouper les réponses des jeunes selon les deux principaux processus cognitifs que nous examinons dans les comparaisons sociales. Nous avons également créé deux scores composites regroupant respectivement les items de la condition « pairs conventionnels » et ceux de la condition « pairs délinquants ». Les tableaux croisés générés à partir de ces données permettent d'effectuer l'analyse de l'interdépendance des variables. Pour chaque groupe de jeunes, nous avons ainsi pu identifier l'affect le plus rapporté (en pourcentage) lorsque l'effet « identification ou contraste » survient suite aux comparaisons avec les pairs.

Les résultats révélés par les tableaux croisés indiquent que sur l'ensemble des dix affects présentés, six ressortent de façon récurrente dans les réponses des jeunes et traduisent ainsi les états affectifs les plus susceptibles d'être vécus par ces derniers lors des comparaisons sociales avec les pairs. Les affects positifs les plus rapportés sont le contentement, l'amusement, la fierté ou la motivation; et les affects négatifs, le mécontentement ou l'inquiétude. Les catégories de réponses affectives les plus mentionnées ne sont pas toujours similaires pour les deux groupes de jeunes et, par conséquent, les attitudes qui sont rattachées à ces réponses affectives non plus. Les résultats montrent que les jeunes ayant des traits de

personnalité délinquante ressentent de la motivation à ressembler aux pairs conventionnels lorsqu'ils effectuent des comparaisons sociales aboutissant à de l'identification avec ces derniers, tandis que ceux qui ne présentent pas ces traits éprouvent de la fierté ou le contentement au cours de ces processus sociocomparatifs. Dans les cas d'effet de contraste, des sentiments de divertissement ou de mécontentement prédominent les réponses du groupe ayant des traits criminogènes; par contre, les réponses de ceux sans ces traits se caractérisent davantage par de la motivation à ressembler aux pairs conventionnels ou le contentement.

La mise en situation de comparaisons sociales avec les pairs délinquants révèle des catégories de réponses affectives distinctes également. Les jeunes sans les traits criminogènes éprouvent des sentiments de divertissement ou d'inquiétude au cours des comparaisons parvenant à de l'identification aux pairs délinquants. Face à une même expérience, le contentement ou l'inquiétude prédomine les réponses des jeunes aux prises avec des traits criminogènes. Dans le cas d'un effet de contraste, les deux groupes évoquent en majorité le mécontentement ou l'inquiétude.

Cette analyse plus détaillée indique que le type d'affects qui accompagnent les comparaisons sociales pourrait être en partie conditionné par l'effet combiné de la présence de traits criminogènes ou non, la cible de comparaison et le soi ainsi que du mécanisme cognitif qui intervient lors du processus de comparaison. Le tableau 3.7 nous présente, en proportion, l'importance relative des cinq affects sur l'ensemble des ceux proposés dans le questionnaire.

Tableau 3.7
Interdépendances entre les processus sociocomparatifs, les traits criminogènes
et les réponses affectives

| | Condition 1 | | Condition 2 | |
|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|------------------|
| | Pairs conventionnels | | Pairs délinquants | |
| | <u>Groupe 1</u> | <u>Groupe 2</u> | <u>Groupe 1</u> | <u>Groupe 2</u> |
| Identification | Me plaît (28%) | Me plaît (25%) | M'inquiète (20%) | Me plaît (23%) |
| | Me rend fier d'eux (24%) | Me motive à faire comme eux (22%) | M'amuse (19%) | M'inquiète (23%) |
| Contraste | Me motive à faire comme eux (20%) | M'amuse (19%) | Me déplaît (30%) | Me déplaît (30%) |
| | M'amuse (15%) | Me déplaît (15%) | M'inquiète (23%) | M'inquiète (22%) |

Note : 10 affects sont présentés dans le questionnaire (voir section appendice E);
Groupe 1 = jeunes présentant des traits non délinquants selon le Jesness.
Groupe 2 = jeunes présentant des traits délinquants selon le Jesness.

3.2.4 Liens entre les comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants

Nos dernières analyses, qui sont nettement plus centrales à l'égard des objectifs de la présente thèse, visent à examiner les liens entre les modes d'opération de comparaisons sociales avec les pairs et l'association aux pairs délinquants. Par la suite, dans une perspective multivariée, le rôle médiateur des variables de comparaisons sociales sera examiné dans le cadre du lien pouvant s'établir entre les traits de personnalité délinquante et l'association aux pairs délinquants. Ces analyses multivariées permettront de dresser un tableau plus complet et plus nuancé du lien entre ces derniers en précisant la fonction potentielle des processus de comparaisons sociales dans l'association aux pairs délinquants.

3.2.4.1 Corrélations entre les variables

Considérant que nos principaux schèmes d'analyse reposent sur des liens de médiation et de modération, nous avons d'abord vérifié les liens entre nos variables indépendantes et dépendantes et ce, à l'aide d'analyses de corrélation tous groupes confondus.

Notre première vérification concerne les interrelations entre les variables de la mesure d'association aux pairs délinquants et les deux principaux indicateurs de traits criminogènes du Jesness. Les coefficients de corrélation sont présentés au tableau 3.8. On constate que la mésadaptation sociale et l'indice d'asocialité sont positivement liés aux dimensions de l'association aux pairs délinquants, à l'exception de celle mesurée par « l'attachement aux amis » qui présente un lien négatif avec les dimensions du Jesness. Ainsi, plus les jeunes présentent une prédisposition psychologique à enfreindre les normes, plus ils tendent à avoir des amis qui sont engagés dans la délinquance, qui approuvent les activités criminelles et qui font pression pour la déviance et la violence, et plus ils ont tendance à être fidèles à ces personnes-là. Toutefois, nos résultats révèlent que ces jeunes ne semblent pas jouir d'une bonne qualité de relation dans leurs rapports avec ces amis. La variable « attachement aux amis délinquants » est négativement liée aux traits criminogènes ainsi qu'aux dimensions de la mesure d'association aux pairs; la force de ces liens est par ailleurs très ténue. Cela revient à dire que la qualité de la relation avec les amis délinquants conditionne faiblement la fréquentation de cette catégorie de pairs ainsi que l'approbation de la pression exercée par eux.

Tableau 3.8
Interrelations entre la mesure d'association aux pairs délinquants (QAPD)
et les indicateurs de traits criminogènes du Jesness

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--|------|--------|--------|--------|---------|
| JESNESS | | | | | |
| 1. Indice d'asocialité | 1,00 | 0,85** | 0,23** | 0,24** | -0,19** |
| 2. Mésadaptation sociale | | 1,00 | 0,32 | 0,40** | -0,20** |
| QAPD | | | | | |
| 3. Pression des amis pour la délinquance | | | 1,00 | 0,46** | -0,15** |
| 4. Amis délinquants | | | | 1,00 | -0,08* |
| 5. Attachement aux amis délinquants | | | | | 1,00 |

Note : ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

Nous avons également vérifié les interrelations entre nos mesures relatives à la délinquance et celles concernant les comparaisons sociales (voir tableau 3.9). Les résultats de ces analyses indiquent que la comparaison sociale en matière de statut socio-économique, telle que mesurée par le QTCS, est positivement liée aux variables d'association aux pairs délinquants mesurées par le QAPD, de même qu'aux deux principaux indicateurs de traits criminogènes du Jesness. On note toutefois une exception concernant la variable mesurée par le facteur « attachement aux amis délinquants », pour laquelle le lien établi se révèle négatif. Bien que généralement peu élevés, les coefficients de corrélation sont significatifs sur le plan statistique. Aussi, plus les jeunes s'adonnent aux comparaisons sociales sur leur statut socio-économique, plus ils sont enclins, d'une part, à s'associer aux pairs qui approuvent la délinquance, qui commettent des délits et qui font pression pour la délinquance, et d'autre part, à être loyaux envers ces derniers. Remarquons également que ces jeunes présentent plus de traits de mésadaptation sociale et d'asocialité.

Cependant, lorsque les comparaisons sociales sur les opinions et les compétences entrent en jeu, ce sont des relations négatives avec l'association aux pairs délinquants qui sont davantage observées. De plus, les comparaisons sociales en termes d'opinions et de compétences présentent des liens très ténus ou non significatifs avec les traits de personnalité examinés.

D'autre part, tel qu'attendu, on note que plus les jeunes emploient le mécanisme d'identification dans les contextes de comparaisons sociales avec les pairs conventionnels, moins ils s'associent aux pairs délinquants. Il en va de même pour les résultats concernant l'identification par comparaison temporelle avec les pairs conventionnels. En contrepartie, l'utilisation des mécanismes d'identification dans le cadre des comparaisons avec les pairs délinquants est liée de manière positive aux dimensions « amis délinquants » et « pression des amis pour la délinquance ». L'influence de la variable « attachement aux amis » se révèle être encore une fois non significative, ou très faiblement significative, vis-à-vis des variables de comparaisons sociales.

Tableau 3.9

Interrelations entre la mesure de tendance à la comparaison sociale (QTCS), la mesure d'identification-contraste aux pairs (QICP), l'association aux pairs délinquants (QAPD) et les indicateurs de traits criminogènes du Jesness

| | Association aux pairs délinquants | | | Traits du Jesness | |
|---|-----------------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|-------------------|---------|
| | Amis délinquants | Pression des amis pour la délinquance | Attachement aux amis délinquants | SM | AI |
| QTCS | | | | | |
| CS sur le statut socio-économique | 0,15** | 0,15** | -0,07* | 0,22** | 0,20** |
| CS sur les opinions | -0,23** | -0,04 | 0,06* | 0,03 | 0,06 |
| CS sur les compétences | -0,17** | 0,02 | -0,02 | 0,09* | 0,02 |
| CS pairs conventionnels | | | | | |
| Identification-contraste | -0,67** | -0,35** | 0,08* | -0,40** | -0,30** |
| Identification par comparaison temporelle | -0,42** | -0,25** | 0,09* | -0,33** | -0,24** |
| CS pairs délinquants | | | | | |
| Identification-contraste | 0,69** | 0,41** | -0,06 | 0,41** | 0,32** |
| Identification par comparaison temporelle | 0,60** | 0,40** | -0,10** | 0,38** | 0,28** |

Note : ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$.

QTCS = questionnaire 'Tendance à la comparaison sociale'; CS pairs conventionnels = comparaison sociale avec des pairs conventionnels; CS pairs délinquants = comparaison sociale avec des pairs délinquants; SM = mésadaptation sociale; AI = indice d'asocialité

Compte tenu du faible lien entre la variable « attachement aux amis délinquants » et les dimensions qui font l'objet de la présente étude, nous avons opté pour la conservation des deux seules variables « amis délinquants » et « pression des amis pour la délinquance » de la

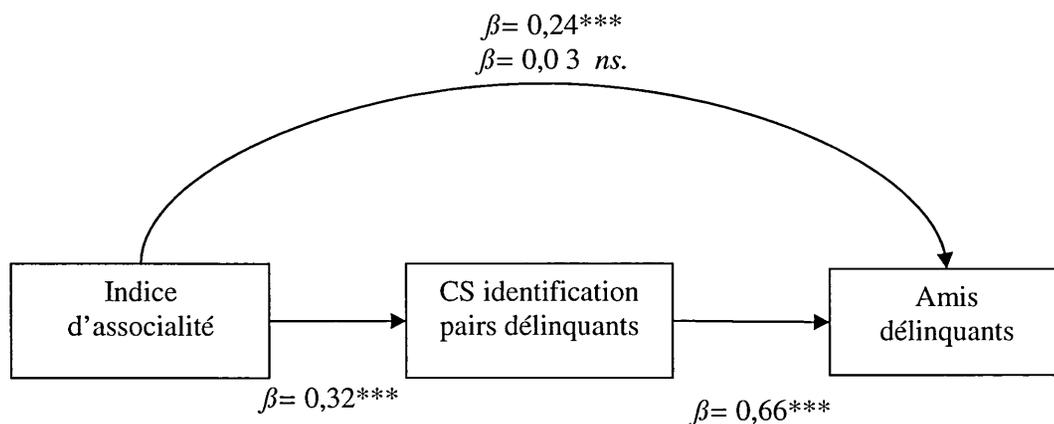
mesure QAPD en vue des analyses subséquentes. De plus, de manière à nous en tenir à un indicateur global de traits criminogènes, ce sont les résultats rattachés à l'indice d'asocialité qui ont été retenus comme indicateurs des traits de personnalité délinquante chez les jeunes. Cet indice constitue une combinaison globale des scores obtenus aux diverses sous-échelles de l'instrument, celle de la mésadaptation sociale incluse. Cette mesure nous permet en effet d'obtenir une estimation plus juste des jeunes présentant des traits criminogènes.

3.2.4.2 Analyse de médiation

Certaines conditions doivent être remplies avant de procéder aux analyses de régression servant à vérifier le rôle médiateur des processus de comparaisons sociales entre les traits de personnalité délinquante et l'association aux groupes de pairs. Selon Baron et Kenny (1986), la médiation est démontrée si : 1) la variable indépendante (indice d'asocialité) est liée à la variable dépendante (association aux pairs délinquants); 2) la variable indépendante est liée au médiateur (processus de comparaisons sociales); 3) le médiateur est lié à la variable dépendante lorsque la variable indépendante est incluse dans le modèle statistique; et 4) l'effet de la variable indépendante sur la variable dépendante diminue significativement ou n'est plus significatif. Les processus de comparaisons sociales les plus liés à l'association aux pairs délinquants seront testés comme médiateurs en considérant ces conditions ainsi que les résultats obtenus suite aux analyses de corrélation présentées à la section précédente. Ce faisant, nous considérerons donc les premiers processus d'identification-contraste utilisés dans les deux conditions de comparaisons sociales avec les pairs. Nous avons ainsi testé l'effet médiateur de l'identification-contraste par comparaison sociale pour chacune des dimensions définissant l'association aux pairs délinquants (hormis le facteur « attachement aux amis » qui ne présente pas de liens suffisamment robustes avec les variables de comparaisons sociales); quatre analyses de médiation ont de ce fait été conduites.

3.2.4.2.1 Comparaisons sociales avec identification aux pairs délinquants

Les résultats de notre première analyse de médiation, qui concerne le rôle médiateur du processus d'identification aux pairs délinquants, révèlent les liens suivants. La première analyse de régression indique que l'indice d'asocialité (VI) est lié à l'utilisation du mécanisme d'identification aux pairs délinquants dans les comparaisons sociales (VM) $R^2 = 0,10$; $t(665) = 8,81$; $\beta = 0,32$; $p < 0,001$. La seconde régression démontre, quant à elle, que l'indice d'asocialité (VI) est également lié au fait d'avoir des amis présentant un profil délinquant et d'être loyal envers eux (VD) $R^2 = 0,06$; $t(667) = 6,31$; $\beta = 0,24$; $p < 0,001$. La troisième régression révèle que le lien entre l'indice d'asocialité et la variable « amis délinquants » devient non significatif lorsque le processus d'identification par comparaison sociale avec les pairs délinquants est introduit dans le modèle, $\Delta R^2 = 0,45$; $t(661) = 0,10$; $\beta = 0,03$; $p = 0,32$ *ns*, lequel continue à expliquer la variable « amis délinquants », $\Delta R^2 = 0,45$; $t(661) = 21,84$; $\beta = 0,66$; $p < 0,001$. Le test de Sobel nous indique que l'effet de l'indice d'asocialité est bel et bien devenu plus faible qu'auparavant, c'est-à-dire une fois que le mécanisme d'identification aux pairs délinquants a été inclus dans le modèle de médiation $z = 7,62$; $p < 0,05$. Le calcul de l'effet indirect de l'indice d'asocialité sur l'association aux pairs délinquants se révèle significatif. Notre hypothèse de médiation est donc confirmée. L'emploi du mécanisme d'identification aux pairs délinquants lors des comparaisons sociales avec les pairs explique le lien démontré entre le fait de présenter des traits criminogènes et celui de s'associer à des amis qui commettent des délits et renforcent la délinquance, et d'être loyal envers eux (voir figure 3.3).



*** $p < 0,001$

CS = comparaison sociale

Figure 3.3 Coefficients de régression démontrant le rôle médiateur de l'utilisation du processus d'identification vis-à-vis des pairs délinquants dans les comparaisons sociales.

La seconde analyse de médiation effectuée concerne la dimension « pression des amis pour la délinquance » de la mesure QAPD. Les résultats indiquent à cet effet que l'indice d'asocialité (VI) est positivement lié au fait d'endurer et d'approuver la pression des pairs pour la délinquance (VD) $R^2 = 0,06$; $t(667) = 6,21$; $\beta = 0,23$; $p < 0,001$. Toutefois, l'introduction de la variable médiatrice dans une troisième étape ne modifie pas significativement la relation entre la VI et la VD. Le lien entre l'indice d'asocialité et la variable « pression des amis pour la délinquance » demeure significatif lorsque le processus d'identification par comparaison sociale avec les pairs délinquants est introduit dans le modèle, $\Delta R^2 = 0,17$; $t(661) = 3,24$; $\beta = 0,12$; $p < 0,001$, quoique cette variable ait également un effet significatif dans le modèle, $\Delta R^2 = 0,17$; $t(661) = 9,80$; $\beta = 0,36$; $p < 0,001$. Notre hypothèse de médiation n'est donc pas confirmée dans le cadre de cette analyse. Le lien positif démontré entre le fait de présenter des traits criminogènes et celui d'endurer et d'approuver la pression des amis pour la délinquance et la violence subsiste indépendamment de l'identification aux pairs délinquants lors des comparaisons sociales.

3.2.4.2.2 Comparaisons sociales avec identification aux pairs conventionnels

Les analyses faisant intervenir les comparaisons sociales vis-à-vis des pairs conventionnels parviennent à des résultats similaires, à l'exception de la direction des liens qui va dans le sens inverse. Les résultats démontrent un effet médiateur de la comparaison sociale lorsque la mesure d'association aux pairs délinquants (VD) se rapporte aux comportements et aux renforcements délinquants des amis ainsi qu'à la loyauté du jeune envers ces derniers. Le lien entre l'indice d'asocialité et la variable « amis délinquants », $\Delta R^2 = 0,06$; $t(667) = 6,30$; $\beta = 0,24$; $p < 0,001$, devient non significatif lorsque la variable identification-contraste aux pairs conventionnels est introduite dans le modèle, $\Delta R^2 = 0,44$; $t(665) = 1,80$; $\beta = 0,05$; $p = 0,07$ ns. Cette variable continue d'ailleurs à expliquer l'association aux pairs délinquants, $\Delta R^2 = 0,44$; $t(665) = -21,54$; $\beta = -0,65$; $p < 0,001$. Là encore, le test de Sobel nous indique que l'effet de l'indice d'asocialité est réduit significativement, une fois le niveau d'identification aux pairs conventionnels inclus dans le modèle de médiation. Le calcul de l'effet indirect de l'indice d'asocialité sur le choix d'amis délinquants est par ailleurs significatif. Il convient également de mentionner que la direction des liens indique que plus les jeunes présentent des traits criminogènes (VI), moins ils ont tendance à opérer des comparaisons sociales de manière à s'identifier aux pairs conventionnels (VM); cela signale par ailleurs que ce type de traitement d'information sociale favorise, d'une part, leur association à des amis qui commettent et consentent les délits, et d'autre part, leur loyauté envers ces amis (VD). Rappelons que notre mesure établit que l'identification et le contraste sont deux pôles d'un même continuum. Un niveau faible du mécanisme d'identification équivaut au contraste sur notre échelle de type Likert. Les liens négatifs du modèle nous amènent donc à conclure que l'emploi du mécanisme de contraste lors des comparaisons sociales avec des pairs conventionnels explique le lien entre les traits de personnalité délinquante et la variable « amis délinquants ».

Notre quatrième analyse de médiation indique cependant que la comparaison sociale n'intervient pas comme médiateur dans la relation entre les traits criminogènes et le fait d'endurer et d'approuver la pression des pairs pour la délinquance. L'introduction de la variable médiatrice « identification-contraste avec les pairs conventionnels » ne modifie pas non plus significativement le lien entre l'indice d'asocialité et la variable « pression des amis

pour la délinquance » (coefficients du lien avant introduction de la variable médiatrice : $\Delta R^2 = 0,05$; $t(667) = 6,21$; $\beta = 0,23$; $p < 0,001$; ces mêmes coefficients après introduction de la variable supposée médiatrice : $\Delta R^2 = 0,15$; $t(665) = 3,24$; $\beta = 0,14$; $p < 0,001$).

3.2.4.3 Effet modérateur de la tendance aux comparaisons sociales

Selon notre troisième hypothèse, plus la tendance à effectuer les comparaisons sociales sera élevée, plus la relation entre le processus d'identification par comparaison sociale avec les pairs délinquants et l'association à ces pairs sera importante.

Le principe d'une variable modératrice est de modifier la relation entre une variable indépendante (VI) et une variable dépendante (VD). Cela signifie que le lien entre le mécanisme sociocognitif utilisé dans la comparaison sociale avec les pairs et l'association aux pairs délinquants s'établirait en fonction de l'intensité de la tendance des jeunes à se comparer socialement (modérateur).

Pour tester un effet modérateur, l'analyse de variance à deux facteurs est une méthode très utilisée. On teste l'effet d'interaction entre les deux variables indépendantes (soit le prédicteur et le modérateur). Le principe consiste à évaluer les effets principaux des deux variables indépendantes sur la variable dépendante, de même que leur interaction. Cette dernière doit avoir un effet significatif. La figure 3.4 ci-après présente un modèle des variables à l'étude ainsi que des liens attendus entre elles. Le facteur « comparaison sociale sur le statut socio-économique » du QTCS est inséré comme modérateur dans le modèle considérant les liens significatifs qu'il tend à présenter avec les traits criminogènes et l'association aux pairs délinquants.

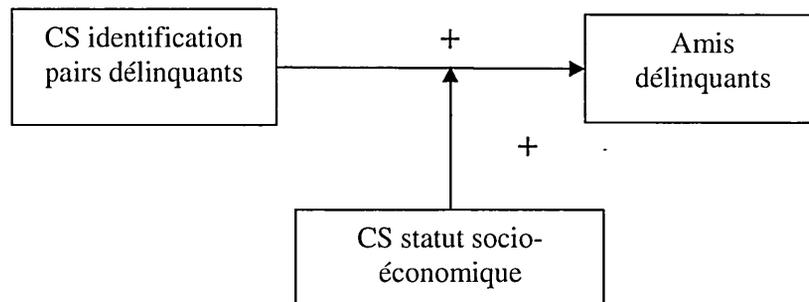


Figure 3.4 Rôle modérateur de la propension aux comparaisons sociales

Dans la première étape de notre analyse de modération, les variables « identification avec les pairs délinquants » et « comparaison sociale en termes de statut » ont été intégrées au modèle. Avant la deuxième étape – qui sert à mesurer l’effet d’interaction entre ces deux variables –, nous avons d’abord transformé les scores des deux variables intégrées à la première étape en score « Z », puis créé une variable d’interaction correspondant au produit des variables transformées. La variable « interaction » ainsi obtenue a été introduite à la deuxième étape. Advenant un effet de cette variable, nous avons effectué une analyse de corrélation partielle entre la tendance à la comparaison sociale sur le statut et l’association aux pairs délinquants, et ce, en contrôlant pour la variable « identification-contraste avec les pairs délinquants ». Cela a permis de vérifier comment varie la relation examinée selon le niveau auquel les jeunes effectuent les comparaisons sociales sur le statut.

Les résultats de l’analyse, présentés au tableau 3.10, indiquent que les variables introduites à la première étape permettent d’expliquer 47,8 % de la variance ($F(1,700) = 321,129$; $p < 0,001$). Toutefois, l’introduction de la variable d’interaction dans une deuxième étape ne contribue que légèrement à l’amélioration du pourcentage de variance expliquée dans l’association aux pairs délinquants – l’augmentation ne s’élève que de 0,4% ($F(1,699) = 4,737$; $p = 0,03$).

Les résultats de l'analyse, présentés au tableau 3.11, concernent la variable « pression des amis pour la délinquance » et indiquent que l'hypothèse de modération n'est pas confirmée. En effet, l'introduction de la variable d'interaction dans une deuxième étape ne contribue aucunement à améliorer le pourcentage de variance expliquée de la dimension « pression des amis pour la délinquance » ($F(1,699) = 0,599; p = 0,44$).

Autrement dit, selon ces résultats, la relation entre l'utilisation du mécanisme d'identification aux pairs délinquants lors des comparaisons sociales et l'association aux pairs délinquants reste sensiblement la même, que les jeunes aient ou non une tendance élevée à effectuer des comparaisons sociales sur le statut.

Tableau 3.10
Régression hiérarchique de la variable « amis délinquants »
Effet modérateur des CS en termes de statut

| Variables | Étape 1 | | Étape 2 | |
|---|----------|----------|---------|----------|
| | β | t | β | t |
| Identification aux pairs délinquants | 0,68 | 24,81*** | 0,68 | 24,85*** |
| Comparaisons sociales sur le statut économique | 0,10 | 3,37*** | 0,10 | 3,73*** |
| Interaction entre la tendance à se comparer sur le statut et l'identification aux pairs délinquants | | | 0,06 | 2,17* |
| R | 0,692*** | | 0,694* | |
| % de variance expliquée | 47,8 % | | 48,2 % | |
| ΔR^2 | | | 0,004* | |

$N = 712$; * $p < 0,05$; *** $p < 0,001$.

Tableau 3.11
 Régression hiérarchique de la variable « pression des amis pour la délinquance »
 Effet modérateur des CS en termes de statut

| Variables | Étape 1 | | Étape 2 | |
|---|----------|----------|---------|----------|
| | β | t | β | t |
| Identification aux pairs délinquants | 0,40 | 11,62*** | 0,40 | 11,61*** |
| Comparaisons sociales sur le statut économique | 0,12 | 3,53*** | 0,13 | 3,62*** |
| Interaction entre la tendance à se comparer sur le statut et l'identification aux pairs délinquants | | | 0,03 | 0,77 |
| R | 0,425*** | | 0,426 | |
| % de variance expliquée | 18 % | | 18,1 % | |
| ΔR^2 | | | 0,001 | |

$n = 712$; *** $p < 0,001$.

CHAPITRE IV

DISCUSSION

Cette étude est la première, à notre connaissance, à porter exclusivement sur les comparaisons sociales chez des jeunes présentant des traits de personnalité criminogènes dans le but de décrire leur profil sociocomparatif et de déceler le rôle de ces facteurs dans l'association aux pairs délinquants. L'objectif était de déterminer, à partir de mises en situation hypothétiques, si les jeunes ayant des traits criminogènes présentent, dans le cadre de processus de comparaisons sociales, des mécanismes sociocognitifs qui favorisent l'association aux pairs délinquants. La question principale consistait ainsi à nous demander s'il existait une relation entre, d'un côté, la manière dont les jeunes s'évaluent et se perçoivent au regard des différentes catégories de pairs dans le milieu et, d'un autre côté, leur association aux pairs délinquants. Subsidiairement, nous nous demandions s'il était possible que les jeunes prédisposés à la délinquance sur le plan des traits de personnalité puissent établir une identification ou un contraste vis-à-vis des pairs qui soit favorable à cette association. Ce faisant, nous avons décidé de déterminer tout d'abord le degré avec lequel les jeunes ont recours aux comparaisons sociales dans leur vie. Cela nous a permis de vérifier si la propension des jeunes à effectuer des comparaisons sociales sur des attributs personnels comme le statut socio-économique pouvait modérer les liens entre les comparaisons sociales avec les pairs et l'association aux pairs délinquants. Par cet exercice, nous cherchions à mettre en lumière les raisonnements sociocognitifs sous-jacents au processus de sélection des pairs. Aucune étude n'ayant à ce jour spécifiquement porté sur ces questions, la présente thèse a donc voulu pallier ce manque.

Avant de nous attarder sur la discussion des résultats portant sur nos différentes hypothèses, nous souhaitons faire quelques brefs commentaires sur les questionnaires que nous avons utilisés et développés dans le but de mener à bien notre étude principale.

4.1 Les conclusions concernant les outils

Les deux questionnaires élaborés dans le cadre de cette thèse, soit l'échelle de tendance à la comparaison sociale (QTCS) et la mesure d'identification et contraste par comparaisons sociales (QICP), sont des outils de mesure présentant de bonnes qualités psychométriques. La validité de contenu de ces derniers, établie avec un comité d'évaluation composé de cinq experts, a été jugée adéquate, et chacune des catégories qui les composent a montré des coefficients de consistance interne satisfaisants. Ces coefficients ont été calculés auprès de 716 jeunes provenant de milieux scolaire et clinique. Suite à l'analyse factorielle du QTCS, un énoncé a été retiré de l'instrument de manière à nous en tenir à des catégories distinctes. Le retrait de cet énoncé n'a pas nui à la consistance interne des catégories, les coefficients demeurant à l'intérieur des limites jugées acceptables (0,66 à 0,75) (Field, 2005). Enfin, l'analyse factorielle a permis de constater que ces catégories expliquaient une portion importante de la variance (43,7 %). Quant au second questionnaire, le QICP, les coefficients de consistance interne de chacune des catégories qui le compose sont compris entre 0,71 et 0,83.

De plus, les outils que nous avons élaborés montrent une bonne fidélité temporelle. En effet, en dépit de la période relativement longue de six semaines entre les deux passations, les coefficients de corrélation test-retest de chacun des facteurs ont montré une stabilité satisfaisante, avec des valeurs comprises entre 0,50 et 0,56 pour le QTCS, et entre 0,61 et 0,73 pour le QICP.

Les instruments sont du reste apparus suffisamment fidèles et valides pour permettre de répondre aux questions de recherche. Cette démarche constitue un pas de plus dans

L'identification des attributs personnels et sociaux sur lesquels les jeunes se penchent dans le cadre des comparaisons sociales. Elle a permis d'identifier quelques éléments nouveaux qui n'ont pas, à ce jour, été étudiés sous cet angle. De fait, bien que les éléments retenus dans l'élaboration des questionnaires aient déjà bénéficié d'un certain soutien dans les écrits scientifiques, quelques-unes des sous-échelles élaborées pour la rédaction des items exploraient des facettes complètement nouvelles. Ainsi, dans l'élaboration du questionnaire mesurant l'orientation générale aux comparaisons sociales, nous avons évalué la propension à se comparer socialement sur le statut socio-économique. Cet aspect, qui n'a été abordé de cette façon par aucun auteur dans le domaine, est apparu pertinent dans l'évaluation des comparaisons sociales chez les jeunes délinquants même si l'effet modérateur de cette variable ne s'est pas révélé dans nos données. Il en a été de même pour le questionnaire présentant des mises en situation de comparaisons sociales avec les pairs conventionnels et délinquants. Ces aspects pourront être repris et validés de façon plus poussée dans des études futures, ce qui mènera à terme à une meilleure compréhension de certaines problématiques. Citons par exemple l'association aux pairs délinquants, laquelle préoccupe au plus haut point les intervenants sociaux. Entre-temps, ces nouveaux questionnaires peuvent déjà, grâce aux résultats de l'actuelle thèse, d'une part être utiles aux cliniciens qui souhaitent traiter les jeunes en difficulté d'adaptation sociale selon une approche cognitivo-comportementale ou selon une autre approche ciblant les processus sociocognitifs ou « les erreurs de pensée » dans leur stratégie d'intervention, et d'autre part, répondre à certains besoins en matière d'évaluation des processus sociocognitifs associés à la délinquance. La section qui suit revient sur les résultats de notre étude principale.

4.2 La tendance à la comparaison sociale en fonction des traits de personnalité délinquante

L'examen des caractéristiques notre échantillon montre qu'environ 61 % des jeunes judiciairisés consultés et 66 % des élèves rencontrés, en milieu scolaire défavorisé, présentent des caractéristiques psychologiques qui constituent un risque potentiel de délinquance selon l'indice d'asocialité de l'inventaire de personnalité de Jesness. Après les vérifications d'usage

sur la qualité des données, nous constatons toujours que les groupes de jeunes de notre étude, après s'être assuré, par ailleurs, qu'ils partagent des caractéristiques comparables comme l'âge et le sexe, ne présentent pas de différence statistiquement significative sur l'échelle d'indice d'asocialité ou celle de mésadaptation sociale du Jesness ($F(1, 339) = 1,77; p = 0,18; F(1, 340) = 0,392; p = 0,53$, respectivement).

Devant ces résultats à première vue discordants, il est important de spécifier qu'il s'agit là d'indicateurs de traits individuels pouvant faciliter ou contribuer à l'implication dans la délinquance. Ces traits ne peuvent être considérés comme indicateurs de la participation réelle d'un jeune à des activités criminelles ou de son niveau d'engagement dans la criminalité. Rappelons que la sous-échelle de mésadaptation sociale traduit ici les attitudes associées à une socialisation inadéquate ou perturbée. De façon plus spécifique, elle traduit un concept de soi négatif, des sentiments d'hostilité, un manque de contrôle, une méfiance – voire un mépris – à l'endroit de l'autorité, ce qui reflète des caractéristiques que l'on peut retrouver chez les jeunes à risque tant en milieu scolaire défavorisé qu'en centre jeunesse. Il en est de même pour l'indice d'asocialité du Jesness qui combine et intègre les informations fournies par la quasi-totalité des sous-échelles de l'instrument. Il traduit la disposition généralisée et systématique à fonctionner en ayant recours à des comportements qui transgressent les règles sociales. Les différentes sous-échelles combinées dans cet indice sont : l'orientation des valeurs, l'impulsivité, l'agressivité manifeste, l'aliénation, le retrait, l'anxiété sociale, la répression, la mésadaptation sociale, le déni, et « l'autisme ».

En milieu carcéral ou clinique, le Jesness se veut un instrument servant à aider à confirmer les impressions cliniques et est jugé contributif dans le cadre des recommandations pour des fins de judiciarisation ou d'orientation clinique. Bien que le Jesness serve, dans certains devis expérimentaux, à distinguer les délinquants des non-délinquants, ce rôle discriminant doit être interprété avec nuance, car les scores obtenus à l'indice d'asocialité ne reflètent que le risque potentiel de délinquance ou de passage à l'acte du jeune. Aussi, l'opposition judiciarisés/conventionnels ou délinquants/ non-délinquants à partir de cet instrument est discutable.

En effet, il est généralement reconnu qu'il puisse se trouver dans la catégorie «conventionnels» des jeunes qui ont commis des délits de faible gravité ou même sérieux (Fréchette et LeBlanc,1987). 93% des adolescents admettent («délinquance révélée») avoir commis au moins un acte criminel dans l'année; neuf pour cent sont de gravité moyenne ou élevée. Certains auteurs soutiennent qu'il faudrait donc séparer la catégorie en «vrais conventionnels» (qui commettent des délits excessivement rares et bénins) et «faux conventionnels» (qui commettent des délits avec une fréquence raisonnable, mais sans s'être fait arrêter officiellement). Parmi les adolescents judiciairisés, dans la plupart des cas, il s'agit de délinquance intensive et persistante, où l'adolescent commet souvent entre 30 et 60 délits avant de se faire arrêter.

Par ailleurs, l'indice de défavorisation des milieux scolaires que nous avons ciblés permet de mieux caractériser nos participants « conventionnels » provenant des milieux scolaires. Ces élèves résident dans des quartiers très défavorisés et à criminalité élevée. En somme, leurs quartiers de résidence affichent une densité de jeunes à risque de délinquance supérieure au reste de Montréal. Ce faisant, nous pouvons penser que leurs familles disposent de peu de ressources et présentent davantage de difficultés à recourir à une éducation qui éloigne les jeunes des comportements déviants ou délinquants, la supervision parentale et l'harmonie familiale étant souvent déficientes (voir Shader, 2003; Slee, 2006).

Cette discussion démontre que la délinquance officielle et la délinquance cachée sont les deux versants d'un même phénomène et que l'évaluation des jeunes à risque à partir du Jesness apporte un éclairage sur les profils psychologiques individuels destructifs pouvant se retrouver chez les jeunes en difficulté autant en milieu scolaire qu'en milieu carcéral.

Ces connaissances nouvellement acquises en matière de traits criminogènes dans une population à risque en milieu scolaire pourront être bénéfiques au plan scientifique. Elles mettent en perspective la possibilité d'utiliser cet instrument pour dépister les traits criminogènes des jeunes à risque en communauté. Elles suggèrent également que d'autres facteurs criminogènes devront être pris en compte pour une évaluation complète du risque de passage à l'acte délinquant ou encore pour expliquer les différences entre les jeunes qui

aboutissent en institution et ceux qui ne connaissent pas une telle trajectoire. À ce propos, nous pouvons penser au parcours de socialisation, aux conditions socioéconomiques défavorables, à la vulnérabilité sociétale, au manque de supervision parentale, à la consommation de substances, à l'appartenance à un gang de rue ou à l'inadaptation scolaire comme autres facteurs criminogènes pouvant être considérés dans un modèle plus complet.

Un sous-objectif de cette thèse était d'examiner, par la mesure de la tendance à la comparaison sociale (QTCS), les différences entre les jeunes ayant des traits criminogènes et non en ce qui concerne la propension des jeunes à effectuer des comparaisons sociales sur différents aspects de leur vie tels leur statut socio-économique, leurs opinions et leurs compétences scolaires et sociales. Tout d'abord, à l'instar de Gibbons et Buunk (1999), nous avons observé, par les résultats de taux de prévalence, que la très grande majorité des jeunes consultés s'engagent dans les trois thématiques de comparaisons sociales examinées; cela vaut d'ailleurs autant pour les garçons que pour les filles. Ces résultats, obtenus auprès d'un large échantillon d'adolescents et de jeunes adultes, indiquent que les comparaisons sociales apparaissent être importantes à cette étape du développement psychosocial, et qu'elles feraient partie des étapes normales que les jeunes doivent franchir, car elles leur servent à définir leur image personnelle ainsi que leurs positions et rôles sociaux. Cette conclusion se situe dans la même lignée que celles émises par d'autres auteurs qui soutiennent que la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte sont des périodes où les jeunes entrent dans le bain évaluatif par les processus sociocomparatifs (Eisert et Kahle, 1982; Wood et Wilson, 2003; Harter, 2003, 1999). La perspective de recherche sur la fonction des comparaisons sociales chez les adolescents et jeunes adultes s'est développée depuis les années 1980; elle fait se rejoindre les recherches sur les comparaisons sociales, celles sur la construction de l'identité ainsi que les relations interpersonnelles. Par exemple, citons les expérimentations d'Eisert et Kahle (1982), qui ont examiné à l'aide d'un devis longitudinal l'interrelation entre l'évaluation de soi et l'engagement dans la comparaison sociale chez des jeunes de sexe masculin. On peut aussi citer les travaux de Buunk, Groothof et Seiro (2007), qui ont déterminé le rôle des comparaisons sociales dans l'évaluation que font les jeunes en regard de la qualité de leurs échanges sociaux avec les pairs. Enfin, plus récemment, les travaux de Kraye, Ingledew et Iphofen (2008) ont examiné l'usage des comparaisons sociales dans la

vie des adolescents au regard de leur image corporelle et de leur intégration sociale parmi les pairs. Les résultats généraux de l'ensemble de ces études soulignent la présence de stratégies de recherche d'informations sur soi et autrui à l'œuvre dans les comparaisons sociales durant l'adolescence.

Les enjeux rattachés à la période de l'adolescence expliquent en partie les raisons pour lesquelles la comparaison sociale se manifeste notamment durant cette période. Les changements physiques, cognitifs, émotionnels et relationnels qui prennent place à l'adolescence conduisent en effet les jeunes à faire un travail de reconstruction de soi, à devoir s'ajuster de manière satisfaisante aux attentes de l'extérieur, à devoir répondre à leurs propres exigences et résoudre les conflits inévitables et importants avec leurs pairs et les personnes en position d'autorité (Coslin, 2002; Claes, 2006). Les jeunes sont donc souvent tiraillés entre deux tendances : exprimer leur identité personnelle et s'identifier à celle des autres. Dans un tel contexte, les questions « qui suis-je? » et « à quel groupe suis-je associé? » apparaissent alors primordiales. Devant ce constat, plusieurs chercheurs sont d'avis qu'à cette étape du développement, la conception de réussite et d'adaptation sociale fondée sur les standards non comparatifs est partiellement remplacée par des évaluations relatives à la présence des pairs. Vue sous cet angle, la tendance aux comparaisons sociales observée chez les jeunes que nous avons consultés aurait à la fois la fonction de les informer sur leurs caractéristiques personnelles, de leur permettre de redéfinir leur rapport avec les autres, et de préciser les trajectoires de vie qu'ils souhaitent emprunter.

Toutefois, bien que nos données montrent que les comparaisons sociales sont utilisées par la majorité des jeunes consultés, les résultats se rapportant aux différences entre les délinquants et les non-délinquants révèlent que les jeunes du premier groupe s'engagent de façon plus intense dans cette forme d'évaluation. Certaines explications possibles peuvent être avancées, même si des analyses plus approfondies sont nécessaires afin d'évaluer, de façon plus complète et intégrative, la nature du lien entre la structure de la personnalité délinquante et le fait de s'adonner plus que les autres aux comparaisons sociales.

Tout d'abord, en dehors des fonctions de la comparaison sociale que nous venons de décrire, il convient de mentionner que la propension comparative que nous avons observée chez les jeunes ayant des traits criminogènes semble également traduire de l'insécurité, voire de l'anxiété ou une faible estime de soi rattachée à leur réussite et à leur adaptation sociale. Les travaux empiriques ayant porté sur les facteurs explicatifs de la propension élevée aux comparaisons sociales apportent quelques appuis à cette position et aident à comprendre les motifs psychologiques et contextuels qui pourraient favoriser ladite propension. Par exemple, les travaux de Gibbons et Buunk (1999) attirent l'attention sur le fait que cette problématique est associée à des difficultés concomitantes comme l'anxiété ou la dépression. Plus tard, Lebeau et Buckingham (2008) ont rapporté des résultats allant dans le même sens : ces auteurs ont effectivement observé que l'excès comparatif au regard de sa relation amoureuse est inhérent au sentiment d'insécurité vis-à-vis de cette relation, accompagné d'un style anxieux d'attachement vis-à-vis du partenaire amoureux. Butzer et Kuiper (2006), pour leur part, proposent une explication de la propension élevée aux comparaisons sociales en termes « d'intolérance à l'incertitude ». Ces auteurs ont observé que lorsque cette caractéristique psychologique, qui renvoie à la difficulté de composer avec l'ambiguïté des situations sociales ou personnelles, se révèle chez les sujets de leur échantillon, ces derniers apparaissent voués à se comparer socialement avec persistance. Plus précisément, les résultats de cette étude indiquent que l'intolérance à l'incertitude est la principale variable impliquée dans le recours constant à la comparaison sociale, même lorsque l'on considère d'autres variables explicatives telles l'absence de clarté du concept de soi, l'anxiété et la dépression. Dans cette même voie, nous retrouvons les travaux de plusieurs autres chercheurs comme Buunk, Schaufeli et Ybema (1994), de même que Weary, Marsh et McCormick (1994), qui sont d'avis que la propension élevée à se comparer socialement tend à se présenter chez les personnes qui ont moins de maîtrise et de contrôle sur différents aspects de leur vie. Mises ensemble, ces données nous suggèrent que l'intolérance à l'incertitude et les troubles émotifs pourraient être sous-jacents à l'excès comparatif que nous avons observé chez les jeunes ayant des traits criminogènes. En effet, cette explication s'applique bien à nos résultats puisque nos vérifications complémentaires d'analyse corrélacionnelle montrent que les sous-échelles d'anxiété, de retrait et de mésadaptation sociale du Jesness sont positivement corrélées à notre mesure de tendance à la comparaison sociale.

Les conclusions de Lebeau et Buckingham (2008) permettent d'aller plus loin dans la compréhension de la nature du lien entre les troubles émotifs et le fait de se comparer socialement sur une base très fréquente. Selon eux, en se mesurant constamment aux autres, les gens sont susceptibles d'en tirer des informations à la fois favorables et défavorables à leur égard. Le cumul de ces informations mixtes et parfois mitigées vient renforcer l'incertitude déjà en place et interfère avec l'image claire qu'ils cherchent à avoir d'eux-mêmes. Les informations et les confrontations qui sortent des comparaisons constantes étant éphémères et sans cesse remises en question, elles peuvent ainsi façonner les gens de manière que leur conception d'eux-mêmes reste instable, ce qui aiguise en retour leur sensibilité à la comparaison.

Outre les troubles émotifs fondés sur l'incertitude, le contexte de vie des jeunes est un autre élément qui, selon nous, contribue à renforcer l'orientation vers la comparaison sociale chez les jeunes à risque de potentiel de délinquance. En effet, il est généralement reconnu que la réalité des jeunes délinquants se veut nettement plus complexe et désordonnée que celle des non-délinquants. Les résultats de nombreux travaux empiriques attestent que les jeunes présentant des traits criminogènes ou ceux qui sont placés en institution cumulent des difficultés au cours de leur développement. Bien qu'une proportion d'entre eux puisse échapper à l'adversité, il reste que la majorité est confrontée à des obstacles qui amoindrissent grandement leur bien-être. À ce titre, on peut citer les difficultés scolaires, le rejet par les pairs, la précarité financière ou l'insécurité par rapport au revenu parental, les difficultés d'intégration au marché du travail, sans oublier la stigmatisation qui accompagne la prise en charge par la justice lorsque c'est le cas (Fergusson, Swain-Campbell et Horwood, 2004; Fréchette et Le Blanc, 1987). Cette trajectoire, non sans conséquence, concourt à un abandon prématuré du statut d'adolescent pour faire face aux ajustements que requiert leur contexte de vie. En outre, la trajectoire de vie des jeunes potentiellement à risque semble constituer, à notre avis, une source d'insécurité qui peut accroître l'attention et la susceptibilité à l'inégalité. On ne pourrait espérer que la réalité qu'ils vivent puisse tempérer leurs excès comparatifs. Celle-ci semble au contraire susciter le souci au regard de l'évolution sociale et entraîner les jeunes à s'engager dans une évaluation incessante de leurs positions sociales respectives. Brickman & Bulman (1977) avaient déjà indiqué, par le biais

de leurs travaux empiriques, que les groupes stigmatisés ou en difficulté d'adaptation sociale développent une sensibilité à la comparaison sociale. Comme ils sont étiquetés ou catégorisés, leur vigilance devant les processus de valorisation différentielle augmente, notamment par crainte de l'infériorisation. Ils deviennent plus sensibles à la comparaison sociale, c'est-à-dire qu'ils l'éviteraient davantage lorsqu'elle est en leur défaveur tout en la recherchant davantage lorsqu'ils anticipent qu'elle sera en leur faveur.

Mises ensemble, ces explications suggèrent que la propension plus élevée aux comparaisons sociales que nous avons observée chez les jeunes à risque de potentiel de délinquance serait attribuable à la conjonction des trois éléments que nous venons d'invoquer plus haut : le contexte de vie des jeunes, leurs traits criminogènes et leur possible intolérance à l'incertitude. Cela amène l'excès comparatif à apparaître comme une source de tourments fragilisant le concept de soi à laquelle s'ajoutent des troubles émotionnels. En appliquant ces éléments d'explication à nos données, on aura compris qu'en dépit des fonctions adaptatives que les chercheurs et les psychologues attribuent aux processus sociocomparatifs, ces derniers peuvent entraver le bien-être psychologique et l'adaptation sociale des jeunes à risque.

Bien que le lien entre les troubles psychoaffectifs et sociaux et la propension à effectuer les comparaisons sociales soit bien documenté (Lebeau et Buckingham, 2008; Gibbons et Buunk, 1999; Hemphill et Lehman, 1991), notre étude est la première, à notre connaissance, à souligner que cette propension survient davantage chez des jeunes présentant des traits criminogènes. Elle témoigne par ailleurs des multiples difficultés que ces derniers rencontrent sur les plans affectif et social. De tels résultats et constats viennent largement justifier l'attention que l'on doit porter aux processus sociocomparatifs chez les jeunes vulnérables sur le plan psychosocial.

Au-delà de ces résultats plus généraux sur le plan de la comparaison sociale des jeunes, nous avons également observé que c'est précisément au regard de la comparaison sur le statut socio-économique que les jeunes ayant des traits criminogènes se démarquent; ce constat

s'observe d'ailleurs tout aussi bien chez les garçons que chez les filles présentant des traits criminogènes. Plus précisément, ce patron consiste à chercher constamment à savoir, par le biais des comparaisons sociales, si d'autres personnes de leur entourage ont plus ou moins d'argent qu'eux. Ces jeunes se comparent donc souvent au regard de leurs biens matériels et se demandent souvent si certains de leurs amis sont plus ou moins populaires, ou plus ou moins appréciés qu'eux. En lien avec cela, Chan (2008) a déjà montré que la comparaison sociale au regard des biens est prévalente chez les adolescents. Selon les résultats de son étude, ces derniers auraient une propension à se mesurer aux pairs en ce qui concerne la possession d'objets tels que les portables, les vêtements, accessoires, entre autres. Bien que ces résultats soient pertinents, ils proviennent d'une étude réalisée dans le cadre de projets voués à déterminer les facteurs favorisant la consommation de produits chez les jeunes, ce qui limite malheureusement la portée de l'interprétation de ces résultats à ce domaine de recherche. De son côté, notre étude s'inscrit dans les perspectives psychosociale et criminologique et traite les données selon cette approche. Elle apporte donc des informations complémentaires en mettant en lumière l'association positive qui existe entre l'excès comparatif fondé sur le statut socio-économique et la disposition générale à fonctionner en ayant recours à des comportements qui transgressent les règles sociales. Cet éclairage sur l'objet de la comparaison offre donc une description nuancée et critique du profil sociocomparatif des jeunes ayant des traits criminogènes. Nos résultats laissent croire que ces jeunes semblent davantage préoccupés par leur statut social ou par leur peur de rétrograder ou de manquer de ressources.

Les comparaisons sociales en termes de statut semblent viser toutes sortes de biens, qu'ils soient matériels ou symboliques (argent, pouvoir, reconnaissance, savoir...). On peut penser que l'hostilité qui en découle peut par ailleurs constituer une source de malveillance, de rivalité plus ou moins violente qui ira parfois jusqu'à la destruction des objets ou la violence à l'endroit des personnes enviées (White, Langer, Yariv et Welch, 2006). Les inégalités qui seront perçues par le biais des comparaisons sociales au cours de la vie deviendront d'autant plus difficiles à supporter pour les jeunes ayant des traits criminogènes si l'on considère les troubles émotifs et les déficiences psychosociales qui caractérisent leur personnalité et le fait qu'ils ne soient pas nécessairement outillés pour faire face aux tourments qui peuvent résulter

de ces processus sociocomparatifs. Cela est d'autant plus vraisemblable lorsque l'on considère l'accès massif aux images de la télévision, des affiches, des magazines et des réseaux électroniques qui nuancent forcément les processus sociocomparatifs des jeunes à risque (Miranda et Claes, 2004). Aux familiers, pairs et voisins s'ajoutent ainsi des personnes lointaines qui modifient à notre avis le nombre et le contenu des cibles comparatives à leur disposition. Plusieurs études attestent en effet que ces groupes de référence virtuels influencent graduellement leur représentation de la réalité sociale, leurs jugements et sans doute, à terme, leurs comportements sociaux (Miranda et Claes, 2004; Orange, 1996; Hansen, 1995). Si ces images ne constituent pas une menace directe d'infériorité suite aux processus sociocomparatifs, elles peuvent introduire toutefois un raisonnement voulant que la performance soit tributaire de l'apparence et que l'apparence traduise la performance, logique qui se voit aisément dans des images projetées par des clips musicaux, jeux vidéo, etc.

En nous appuyant sur l'ensemble de ces informations, nous pensons que les tourments qui résultent de l'excès comparatif sur le statut socio-économique peuvent, d'une manière ou d'une autre, concourir à ce que les jeunes remettent en cause les rapports de hiérarchie et contestent la répartition des statuts. De fait, nos analyses complémentaires montrent que notre échelle d'orientation vers les comparaisons sociales sur le statut est positivement et significativement associée⁷ à l'échelle d'agressivité manifeste de l'inventaire de Jesness⁸.

En résumé, nos premiers résultats indiquent que chez les jeunes, l'excès comparatif – notamment en termes de statut socio-économique – se manifeste davantage lorsqu'une structure de personnalité délinquante est en place. Celle-ci pourrait rendre compte des situations de vulnérabilité et d'insécurité que vivent ces jeunes, et traduire la quête par ces derniers d'une image de soi rehaussée par le statut et la reconnaissance. Une quête visant à rétablir l'équilibre des forces, lequel donne un accès privilégié aux ressources. Bien que selon

⁷ $r = 0,24; p < 0,001$.

⁸ L'agressivité manifeste, telle que mesurée par le Jesness « reflète la perception d'avoir des sentiments déplaisants, de colère et de frustration, et une tendance à réagir facilement en fonction de ces émotions... Le sujet est déçu tant de soi que des autres puisqu'il n'arrive pas à se sentir bien dans sa peau... » (Born, 2005, pp.210-211).

certains auteurs, la comparaison sociale vise à rétablir la certitude quant à soi et à sa place dans la communauté (Wood et Wilson, 2003), nos résultats montrent plutôt qu'elle alimente leur anxiété, leur détresse et leur agressivité manifeste. Les comportements violents des jeunes sont possiblement liés à l'importance qu'ils accordent à la dimension du statut dans leur vie, et la logique comparative à laquelle ils s'adonnent constitue le processus cognitif par lequel ils parviennent, en tout temps, à évaluer leur position relative sur cette dimension. D'autres études seront nécessaires afin d'explorer davantage la nature et la portée des comparaisons sociales en termes de statut chez les jeunes en difficulté. Nous pourrions alors obtenir un portrait plus complet et éprouvé scientifiquement des différents facteurs explicatifs de cette propension élevée aux comparaisons sociales dans cette population et les conséquences qui y sont associées.

4.3 Les différences possibles entre les jeunes judiciairisés et les élèves de milieu scolaire en regard de la tendance à effectuer les comparaisons sociales

Un sous objectif de cette étude s'intéressait aux différences pouvant se présenter entre les jeunes de milieu scolaire et ceux placés en institution, sur le plan de la propension à se comparer. Nos résultats montrent qu'un effet du milieu n'est pas observé pour les comparaisons en termes de statut. Peu de différences se dégagent sur ce plan, de sorte que pour des niveaux de traits criminogènes équivalents, les élèves en milieu scolaire obtiennent des scores similaires à ceux des jeunes judiciairisés sur la sous-échelle de comparaison sociale fondée sur le statut socio-économique. De plus, qu'ils soient en milieu scolaire ou placés en institution, les jeunes ayant des traits criminogènes se comparent davantage sur cette dimension que ceux qui ne présentent pas ces traits.

Par contre, il ressort de nos résultats que les élèves ont davantage recours aux comparaisons sociales au regard des compétences et des opinions personnelles que les judiciairisés placés en institution et ce, indépendamment de la présence ou non de traits criminogènes. Plus précisément, ces résultats indiquent que les jeunes élèves se comparent davantage sur le plan des résultats scolaires, qu'ils évaluent souvent leurs compétences ou leurs talents en se

comparant à ceux qui font les mêmes activités, qu'ils parlent souvent avec les autres pour comparer leurs expériences et qu'ils cherchent souvent à connaître l'opinion des autres afin de vérifier s'ils ont la même opinion. Cette propension davantage identifiée chez les jeunes en milieu scolaire pourrait être attribuable à l'orientation de l'environnement scolaire ou, tout simplement, à la culture actuelle des adolescents qui s'inscrit dans un monde de plus en plus performant. Il est indéniable que l'organisation de l'apprentissage dans les salles de classe influence le concept de soi des jeunes en inscrivant plus nettement ces derniers dans le réseau des différences relatives. On peut également penser que le contexte scolaire favoriserait par ailleurs la comparaison sociale en termes de compétences et d'opinions en raison du fait que ce milieu impose des évaluations plus fréquentes des apprentissages. Il faudrait aussi envisager l'idée que les jeunes placés en institution se comparent moins sur les aspects scolaires, car la plupart font déjà montre de beaucoup de difficultés à l'école dans leur trajectoire; cela expliquerait le fait qu'ils ont sans doute cessé de se comparer aux autres sur certains plans qui ne sont plus significatifs pour eux. Il se pourrait aussi que ces jeunes se soustraient délibérément par anticipation à la comparaison sur les compétences scolaires de telle sorte qu'ils arrivent à se protéger contre la situation d'échec ou d'infériorité qui pourrait en résulter. Cela montre que c'est une dimension sur laquelle ils se sentent possiblement moins confiants de lutter pour obtenir une élévation sociale ou tout simplement qui n'a pas d'importance à leurs yeux comme critères pouvant révéler leur véritable valeur.

Ces résultats permettent de conclure que les dimensions ciblées dans les comparaisons sociales des jeunes résultent d'une jonction entre ce que leur impose l'environnement et leur anticipation sur ce qui leur paraît accessible. Tout porte à croire que les jeunes en difficulté se tournent précisément vers des dimensions de comparaison qui leur semblent atteignables et plus gratifiantes pour leurs « Sois possibles ».

4.4 Les mécanismes cognitifs des comparaisons sociales avec les pairs conventionnels et les pairs délinquants : différences observées entre les jeunes ayant des traits criminogènes et ceux qui n'en présentent pas

4.4.1 Mécanismes d'identification et de contraste avec les pairs par la comparaison sociale

Dans cette thèse, nous avons également tenté de dégager les différences entre les jeunes ayant des traits criminogènes et ceux qui n'en présentent pas, en ce qui concerne les processus sociocognitifs en jeu lors des comparaisons sociales, soit l'identification, le contraste et l'identification par comparaison temporelle avec les pairs.

L'analyse des résultats à cet égard révèle que l'utilisation du mécanisme d'identification ou de contraste varie en fonction des catégories de pairs auxquelles les jeunes sont hypothétiquement exposés dans notre questionnaire. On a d'abord observé que pour l'ensemble de l'échantillon, les jeunes démontrent une tendance à mettre de l'avant le mécanisme d'identification lorsqu'ils se comparent à des pairs conventionnels (mise en situation 1), alors qu'ils se différencient en se comparant aux pairs délinquants (mise en situation 2). Les deux mises en situation de comparaison semblent ainsi prendre un sens différent, l'attention des jeunes étant, comme nous venons de le mentionner, focalisée sur des éléments différents d'évaluation selon l'appartenance groupale des pairs. Les analyses de variance en termes d'interaction précisent néanmoins que chez les jeunes sans traits criminogènes l'écart entre la moyenne se rapportant aux conditions des pairs conventionnels et celle se rapportant aux conditions des pairs délinquants est beaucoup plus prononcé qu'il ne l'est chez les délinquants. De fait, l'examen des résultats montre que les comparaisons sociales des jeunes ayant des traits criminogènes apparaissent caractérisées par une tendance vers l'identification tant vis-à-vis des pairs conventionnels que des pairs délinquants; par contre, celles des jeunes sans traits criminogènes aboutissent à de l'identification aux pairs conventionnels et au contraste vis-à-vis des pairs délinquants. Le modèle d'accessibilité sélective, proposé par Mussweiler et Strack (2000b), aide à comprendre la suite ordonnée des

opérations mentales sous-jacentes aux résultats obtenus. En ce sens, ces résultats suggèrent que les comparaisons menées par les jeunes ayant des traits criminogènes font intervenir la mémoire des informations servant à soutenir préférentiellement une hypothèse de similarité tant avec les pairs délinquants que les pairs conventionnels; tandis que les jeunes sans ces traits activent des informations soutenant des hypothèses distinctes selon les catégories de pairs auxquels ils sont exposés.

La différence observée entre ces deux groupes est probablement attribuable également au fait que les seconds bénéficient d'une compréhension plus fine des différences et ressemblances entre eux et les deux catégories de pairs. En effet, les jeunes qui ne présentent pas de traits criminogènes semblent attribuer, suivant nos résultats, des contours plus définis et plus exclusifs à l'image des autres par rapport au soi, et leur jugement à l'égard des deux catégories de pairs apparaît significativement plus différencié que celui des jeunes délinquants. Comme ils ont une image très nette des délinquants, sans doute exacerbée ou caricaturale telle celle que la société véhicule à l'endroit des criminels – les méchants, les bandits –, peut-être excluent-ils ou refusent-ils d'emblée la possibilité qu'ils puissent ressembler d'une manière ou d'une autre à des jeunes qui commettent des délits? Sur ce plan, Fréchette et Le Blanc (1987) avaient déjà précisé, à partir de l'étude des traits de personnalité des jeunes, que les conventionnels qui ne présentent pas de traits criminogènes sont capables d'une perception objective d'eux-mêmes, qu'ils ont une représentation de soi positive, et que sur le plan psychosocial, leur vision d'eux-mêmes se place sous un mode conformiste. Nos résultats cadrent également avec les conclusions d'études portant sur le rejet des pairs délinquants par des jeunes n'ayant pas de traits criminogènes (Coie et al., 1995; Bagwell, Coie, Terry et Lochman, 2000). Comme cela a été avancé par ces auteurs, les pairs considérés comme présentant un profil délinquant sont plus susceptibles d'être rejetés par les jeunes conventionnels; ils sont moins favorisés en tant que partenaires, car leurs caractéristiques ainsi que leurs conduites ne sont pas valorisées. Ces données peuvent expliquer en partie le fait que nous ayons observé que les jeunes sans traits criminogènes ont employé de façon plus radicale le mécanisme de contraste lors des comparaisons sociales avec les pairs délinquants.

En considérant les écrits sur le processus d'homophilie et la confluence des traits, on peut comprendre que les jeunes ayant des traits criminogènes utilisent le mécanisme d'identification vis-à-vis des pairs délinquants en raison des similarités perçues entre eux et ces derniers sur le plan des conduites et des attitudes antisociales. Toutefois, on peut moins facilement s'expliquer leur tendance à utiliser ce même mécanisme à l'égard des pairs conventionnels. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on constate que ces résultats ne concordent pas avec les écrits qui soutiennent que les jeunes qui présentent des traits criminogènes semblent avant tout marqués par une tendance à se sentir coupés des personnes conventionnelles et brimées par elles (Morizot et Le Blanc, 2003; Fréchette et Le Blanc, 1987). Les travaux d'examen des traits de personnalité délinquante menés par ces auteurs démontrent que sur le plan psychorelationnel, ces jeunes se caractérisent par une inaptitude à percevoir des ressemblances entre eux-mêmes et les jeunes conventionnels. Nos résultats, par contre, mettent en lumière que le fait de présenter des traits psychologiques criminogènes n'inhibe pas le processus d'identification aux pairs conventionnels; ils suggèrent plutôt la tendance à l'utilisation d'un mécanisme d'identification indifférencié selon le groupe de pairs.

Une première explication de nos résultats résiderait dans l'idée que les mécanismes sociocognitifs que les jeunes présentant des traits criminogènes emploient dans le cadre des comparaisons sociales avec les pairs ne sont pas étrangers aux déficits importants que ces jeunes présentent sur le plan psychosocial. En effet, l'indice d'asocialité mesuré par le Jesness (1972, 2003), qui nous a servi de point de coupure pour identifier les jeunes à traits criminogènes, traduit entre autres choses les difficultés des jeunes à avoir une perception objective d'eux-mêmes et des autres. Cet indice reflète également le concept de soi diffus que ces jeunes présentent en raison des composantes d'insécurité faisant partie de leurs traits de personnalité. Toutefois, de tels traitements d'information pourraient également traduire l'intérêt que les jeunes présentant des traits criminogènes accordent possiblement aux pairs conventionnels, bien qu'ils sachent que sur le plan comportemental et des attitudes, ils s'apparentent aux pairs délinquants. Ne souhaitant pas eux-mêmes au départ être engagés dans la délinquance, les jeunes ayant des traits criminogènes pourraient par comparaison sociale vouloir se rassurer sur le fait qu'ils ne sont pas si différents des autres, mais qu'ils ont

quelques traits en commun avec d'autres pairs ayant le même âge. Cette conclusion appuie les prémisses selon lesquelles, on observerait des biais de confirmation et des stratégies visant l'augmentation de l'image positive de soi à l'œuvre dans les comparaisons sociales intergroupes et interpersonnelles (Brewer et Weber, 1994; Mussweiler et Strack, 2000b; Zagefka et Brown, 2006). Toutefois, il convient encore de se demander si ce mode de traitement d'information sociale qui ressort de nos résultats est propice à l'intériorisation du modèle des pairs conventionnels, lequel pourrait être protecteur de la délinquance. Nos résultats correspondant au processus d'identification dans le cadre des comparaisons temporelles nous permettront de répondre en partie à cette question.

4.4.2 Mécanisme d'identification aux pairs par comparaison sociale temporelle

Nos analyses portant sur les comparaisons temporelles indiquent que les jeunes ayant des traits criminogènes emploient un mécanisme d'identification différentielle aux pairs selon que ces derniers sont catégorisés comme délinquants ou conventionnels. Rappelons que le mécanisme d'identification par comparaison temporelle est le second processus sociocognitif évalué dans notre mesure de comparaisons sociales avec les pairs, et qu'il concerne les représentations que le jeune a de lui-même en se comparant aux pairs dans une perspective future. Par exemple, les jeunes devaient rapporter dans quelle mesure les attributs des pairs délinquants et conventionnels les caractériseraient dans le futur.

Nos résultats montrent que contrairement aux jeunes jouissant de traits de personnalité non-délinquante, ceux ayant des traits criminogènes rapportent que les attributs des pairs délinquants les caractériseraient largement plus à l'avenir que ceux des pairs conventionnels. C'est donc au regard de la comparaison temporelle, et non pas à celui du processus d'identification-contraste relevant du présent, que ces jeunes à risque de potentiel de délinquance montrent un traitement d'information très nuancé vis-à-vis des pairs. Bien qu'ils présentent un ratio presque égal d'identification aux pairs conventionnels et délinquants, comme cela est décrit dans la section précédente, les jeunes ayant des traits criminogènes projettent leurs caractéristiques futures notamment en fonction des attributs des pairs

délinquants. Ces résultats laissent entendre que l'identification aux pairs conventionnels rapportée par nos jeunes en difficulté ne signifie pas qu'ils intériorisent forcément les caractéristiques de ces derniers. Cette identification ne semble pas avoir de fonction sécurisante au point de les amener à concevoir que les attributs des pairs conventionnels les caractériseraient davantage dans le futur que ceux des pairs délinquants.

Plusieurs éléments peuvent être en cause dans l'ambiguïté que l'on note au niveau du traitement d'information sociale des jeunes. D'abord, plusieurs facteurs de diverses natures conditionnent dans une large mesure le traitement d'information sociale dans le cadre des comparaisons temporelles. Rappelons que ces comparaisons réclament davantage de traitement d'information de la part des sujets compte tenu du fait que ces derniers doivent activer plus d'informations leur permettant de se projeter dans une perspective d'avenir. La comparaison temporelle se réalise à partir du contenu d'actions ou de faits localisés dans le double sens de la rétrospective et de la prospective (Redersdorff et Guimond, 2006). Les jeunes doivent donc croiser divers indicateurs, dont ceux du présent et du passé, avec l'évolution potentielle des éléments comparés. Ainsi, le processus d'identification que nous avons évalué dans le cadre de la comparaison temporelle a dû susciter une évaluation plus approfondie du soi en rapport aux deux catégories de pairs chez les jeunes aux prises avec des traits criminogènes. Dans ce contexte d'évaluation de soi et des pairs, les trois composantes du lien social amenées par Hirschi (1969), sont des facteurs qui ont possiblement interféré dans leur traitement d'information sociale. Rappelons ici ces composantes : 1) le nombre de personnes et d'institutions conventionnelles auxquelles le jeune est attaché; 2) l'investissement du jeune en temps et énergie dans la poursuite d'objectifs conventionnels; et 3) l'intensité de la croyance dans les valeurs des comportements conventionnels et la force de crédit que le jeune accorde aux normes conventionnelles. De nombreuses études ayant servi à déterminer le rôle de la faiblesse du lien social dans la délinquance (Huebner et Betts, 2002) attestent en effet que l'image d'un soi conventionnelle est en partie tributaire de l'attachement et de l'engagement envers les institutions et les personnes qui incarnent les normes conventionnelles. De faibles liens sociaux avec le milieu conventionnel pourraient ainsi faire obstacle à la perception d'un soi similaire à celui des pairs conventionnels dans une perspective d'avenir.

À ces différents éléments, il nous semble pertinent d'ajouter les traits criminogènes et la présence fréquente d'images de soi négatives chez les délinquants. La dépréciation de soi et la disposition à fonctionner en ayant recours à des comportements qui transgressent les règles sociales pourraient en effet avoir également agi sur l'horizon temporel de l'identification aux pairs conventionnels versus celle aux pairs délinquants.

Nous devons encore nous référer au rôle du rejet social provenant des pairs non délinquants dans le processus de socialisation pour tenter d'expliquer et de comprendre les résultats que nous avons obtenus. Les jeunes ayant des traits criminogènes disent s'identifier aux pairs conventionnels, mais ces cibles de comparaisons enviables ont possiblement le désavantage de minorer par contraste leur estime de soi. En effet, plusieurs travaux empiriques (Dishion, Nelson et Yasui, 2005; Fergusson, Woodward et Horwood, 1999; Brendgen, Vitaro et Bukowski, 1998) montrent que le rejet que vivent les jeunes à risque auprès des pairs non délinquants favorise leur rapprochement et leurs interactions sociales avec des pairs déviants. Bien que certaines prédispositions à la délinquance puissent être trouvées chez les jeunes à risque, la métaanalyse réalisée par Lisey et Derzon (1998) indique que le rejet par les pairs a également un pouvoir prédictif certain de l'affiliation délinquante à l'adolescence. En transposant ces données au contexte de notre étude, on peut penser que même si les jeunes en difficulté souhaitent s'apparenter aux pairs conventionnels, au moment de se projeter dans une perspective future du soi en rapport aux pairs, ils s'écartent de ces cibles de comparaison apparemment dévalorisantes. Ils se tournent alors vers des cibles qui partagent les mêmes processus de socialisation qu'eux, soit des pairs délinquants. Si les comportements de ces derniers sont moins utiles, voire plus dangereux sur le plan de l'adaptation sociale, ils semblent être plus prêts de la conception que les jeunes aux prises avec des traits criminogènes ont de leurs Sois possibles⁹ dans le cadre de la comparaison temporelle.

Oyserman et Markus (1990) se sont intéressés au rapport entre les inquiétudes et les attentes à l'aide du construit de « Sois possibles », représentant des éléments du concept de soi : les

⁹ Rappelons que la notion de « Sois possibles », mise de l'avant par le professeur Havel Markus, se révèle dans les processus de comparaison sociale et renvoie à la perception de ce que la personne voudrait ou ne voudrait pas être, de ce qu'elle peut faire ou devenir dans le futur.

buts, les motivations et les craintes. Ces Sois possibles se divisent en trois catégories : (1) les sois possibles *désirés* référant aux états positifs que l'on souhaite atteindre dans le futur; (2) les sois possibles *attendus* référant aux états auxquels on s'attend dans le futur; (3) les sois possibles *redoutés* qui renvoient aux états négatifs, non désirés pour le futur. Ces auteurs stipulent qu'un soi possible redouté sera plus efficace en termes d'atout motivationnel s'il est équilibré par un soi attendu positif permettant d'envisager ce qui peut être fait afin d'éviter l'état redouté. Nos résultats montrent que les jeunes aux prises avec des traits criminogènes ont un soi attendu qui se rapporte à l'identité délinquante. Ils s'attendent à être comme les pairs délinquants dans le futur. Selon cette perspective, ils ne peuvent donc pas être motivés à initier des démarches réalistes, et ce, même s'ils souhaitent éviter d'adopter un comportement criminel, croient ressembler aux pairs conventionnels et éprouvent des affects positifs en se comparant à ces derniers.

Nos résultats suggèrent ainsi que la représentation du soi des jeunes en fonction des pairs ne devrait pas être abordée uniquement en termes de mécanisme d'identification et de contraste relatif au présent : elle devrait également être considérée en fonction de l'identification temporelle telle que nous l'avons précédemment définie. D'autres études seront donc nécessaires pour mieux comprendre les processus en jeu dans la comparaison sociale temporelle ainsi que la nature et la portée de l'identification aux pairs conventionnels chez les jeunes délinquants.

4.5 Modèle des traits criminogènes et association aux pairs délinquants par les processus de comparaisons sociales

En nous fondant sur le modèle de confluence des traits criminogènes et celui du processus d'*homophily* (Dishion, Patterson et al., 1994; Kandel, 1978), nous avons présumé que le fait de présenter des traits de personnalité délinquante favoriserait l'association aux pairs délinquants. Nos résultats montrent en effet que plus les jeunes se caractérisent par la disposition à fonctionner en ayant recours à des comportements qui transgressent les règles sociales, plus ils rapportent s'associer à des pairs délinquants, plus ils endurent et approuvent

la pression exercée par les pairs pour la délinquance. Nos résultats confirment ainsi notre hypothèse et concordent avec la documentation scientifique à ce sujet (Gatti, Tremblay, Vitaro et McDuff, 2005; Morizot et Le Blanc, 2000). Le processus de sélection des pairs – selon lequel les jeunes forment des relations d'amitié en fonction des similarités perçues sur le plan de caractéristiques saillantes – peut être ici en cause, tout comme celui de la socialisation qui, elle, renvoie au fait que les jeunes acquièrent les traits et les comportements délinquants par l'influence des pairs en côtoyant ces derniers sur une base régulière.

En lien avec cela, plusieurs auteurs, comme nous l'avons vu dans notre recension des écrits, ont précisé que les processus de sélection et de socialisation avec les pairs à l'adolescence sont tous les deux impliqués dans la formation du groupe d'amis. Cela fait que les jeunes ayant certains attributs en commun tendent à s'associer entre eux et s'influencent mutuellement en raison de la continuité de cette association.

En considérant la présence simultanée de la sélection et de la socialisation par les pairs d'une part, et la stabilité du processus de sélection d'autre part, nous pouvons avancer que le lien observé dans le cadre de notre étude entre le fait de présenter des traits criminogènes et l'association aux pairs délinquants appuie l'hypothèse selon laquelle : 1) la fréquentation de pairs délinquants et la loyauté envers ces derniers surviennent dans le cadre d'un processus de sélection des pairs; et 2) toutes deux sont soutenues par l'ajustement des jeunes aux caractéristiques et aux comportements propres des pairs.

L'objectif plus central de notre étude était de démontrer que la relation entre le fait de présenter des traits criminogènes et celui de s'associer aux pairs délinquants s'établit par l'entremise des processus sociocomparatifs. Tout d'abord, nos résultats ont montré que les comparaisons sociales aboutissant à l'identification à l'égard des pairs délinquants sont positivement liées aux deux dimensions retenues comme indicateur d'association aux pairs délinquants, soit les variables « amis délinquants » et « pression des amis pour la délinquance ». Nous avons également observé que l'identification aux pairs conventionnels dans le cadre des comparaisons sociales est corrélée de manière négative à ces deux

indicateurs d'association délinquante. Ces résultats soutiennent ainsi l'idée que la catégorisation de soi découlant des processus de comparaisons sociales a une incidence sur le processus d'affiliation aux pairs délinquants. Par ailleurs, les résultats se rapportant aux relations de médiation révèlent plus précisément que le lien entre le fait de présenter des traits criminogènes et l'association aux pairs délinquants s'actualise par les modalités de traitement d'information utilisées dans les comparaisons sociales avec les pairs. Ce rôle médiateur est cependant significatif seulement dans un cas de figure, celui de la variable « amis délinquants » comme indicateur d'association aux pairs délinquants. Ces résultats laissent entendre que plus les jeunes présentent des traits criminogènes, plus ils focalisent sur les éléments communs avec les pairs délinquants et les différences avec les pairs conventionnels en se comparant socialement avec ces pairs (notamment dans une perspective d'avenir), et plus ce patron de comparaison sociale contribue à son tour à leur association à des pairs qui commettent des délits et renforcent la délinquance ainsi que leur loyauté envers ces amis. Nos résultats laissent aussi entendre que c'est en fonction de ces processus cognitifs que les jeunes parviennent à établir la similarité entre eux et les pairs ciblés.

Kandel (1978) et plusieurs autres chercheurs plus contemporains ont montré que les jeunes en difficulté coordonnent leurs choix d'amis et leurs comportements, en particulier dans la consommation de substances psychoactives et les comportements déviants, comme pour maximiser la congruence à l'intérieur des pairs d'amitié non balancée. De cette façon, si les attitudes et les comportements de ces pairs sont incompatibles aux leurs, ils vont soit clore la relation et rechercher d'autres amis, soit garder les mêmes amis et modifier leurs comportements pour s'ajuster à ces derniers. Un aspect important de nos résultats est qu'ils démontrent que les jeunes font usage des processus sociocomparatifs pour mesurer ce degré de compatibilité. On se rappellera également que divers facteurs d'ordres affectifs seront possiblement pris en compte dans ces traitements d'information sociale. Urberg et al. (1998) ont par ailleurs précisé que les variables les plus saillantes pour la sélection des pairs sont des variables apparentes, tels les comportements et les activités. Les comportements déviants ou délinquants, les activités sociales et le nombre d'amis réciproques sont les trois dimensions sur lesquelles la sélection (ou la similarité) d'amis a été observée. Ces éléments peuvent être

les variables les plus saillantes dans le choix du groupe de pairs et, par conséquent, les plus ciblées à des fins de comparaison.

Nos premiers résultats ont montré aussi l'intérêt qu'accordent les jeunes aux prises avec traits criminogènes à la dimension du statut socio-économique dans leur vie. Nous avons en effet présumé que le rôle des comparaisons sociales, notamment l'identification aux pairs délinquants, dans l'association aux pairs délinquants serait d'autant plus manifeste lorsque les jeunes sont enclins à se comparer socialement sur le statut socio-économique. Toutefois, contrairement à ce que nous avons prédit, la propension à se comparer en termes de statut ne semble pas moduler cette relation.

Nous n'avons pas de réponse précise pour expliquer les résultats inattendus en regard du rôle modérateur de la propension à se comparer socialement en termes de statut; l'absence d'autres études du genre n'aide pas non plus à comprendre ces données. C'est pourquoi l'explication qui suit est d'emblée spéculative.

L'absence d'effet modérateur de l'excès comparatif sur le statut indique que l'appariement aux pairs délinquants, qui résulte des processus sociocomparatifs, conduit les jeunes à s'affilier à cette catégorie de groupe de pairs indépendamment de leur propension à se comparer socialement sur le statut socio-économique. Ces résultats suggèrent tout d'abord que dans le processus de sélection des pairs délinquants, la valeur du pair dépendrait simplement du degré de similarités et de différences perçues entre le jeune et le soi sur le plan des comportements, des activités, de la consommation de substances psychoactives. En effet, l'environnement immédiat des jeunes est généralement composé de pairs qui sont relativement proches d'eux au niveau économique, ce qui rend difficile l'émergence et la persistance d'une sélection différentielle en fonction du statut socio-économique de ces derniers. De plus, nos analyses complémentaires ont montré que l'excès comparatif sur le statut n'est que marginalement lié aux mécanismes de comparaisons sociales que nous avons évalués. Les comparaisons sociales en termes de statut ne semblent donc pas directement conditionner le mécanisme d'identification aux pairs délinquants utilisé en contexte de

comparaison avec les pairs. Toutefois, la corrélation entre la propension aux comparaisons sociales sur le statut et le fait de s'associer aux pairs délinquants s'est révélée significative. Ce résultat suggère que l'intérêt accordé à la dimension du statut socio-économique et l'excès comparatif fondé sur celle-ci sont inhérents au fait de se tourner vers des pairs dont les activités et les intérêts ont un caractère visiblement illicite, mais utilitaire en termes de gains rapides de matériel, de « prestige » et de dominance. De même, nos résultats justifient le fait de considérer l'influence de la logique comparative en termes de statut sur les traits criminogènes, le regroupement des pairs délinquants, la pression des pairs pour la délinquance, plutôt que sur la construction de l'identité et des sois possibles par comparaison aux pairs.

4.6 Limites des résultats et forces de l'étude

Avant d'aborder les enjeux de recherche et d'intervention que soulève la présente étude, il importe de mettre en parallèle ses forces et ses faiblesses. Nous mentionnerons ainsi certaines limites pouvant atténuer l'impact de nos résultats, les perspectives d'avenir pour la recherche et les forces de notre étude.

Le schème d'analyse utilisé est essentiellement fondé sur des analyses corrélationnelles transversales, lesquelles ne permettent pas de statuer sur des relations de cause à effet. Ainsi, si l'utilisation de termes signalant une idée de causalité nous a échappé par mégarde, nous insistons ici pour réaffirmer qu'une telle conclusion ne peut être énoncée. Cela dit, nous voyons difficilement comment nous aurions pu établir cette causalité dans la mesure où celle-ci nécessiterait un devis longitudinal dans lequel les participants les plus à risque dans le milieu scolaire accepteraient de répondre à nos questionnaires à deux moments spécifiques, soit avant de se joindre à des groupes de pairs délinquants et lorsque ces participants sont engagés dans la délinquance et affirment leur association aux pairs délinquants (peut-être une ou deux années plus tard). L'ampleur d'une telle étude excède les objectifs de cette thèse, mais elle trouverait peut-être bien sa place dans un programme de recherche à plus long terme.

Une seconde limite liée à notre étude est la nature autorapportée des données de la mesure d'association aux pairs délinquants. Nous n'avons pas eu recours à une approche multirépondants pour mesurer le niveau d'association aux pairs délinquants. L'utilisation de plusieurs sources de données – comme les parents, les intervenants, les dossiers judiciaires – contribuerait par exemple à nous fournir une estimation plus complète du degré d'association aux pairs délinquants d'un même jeune. D'autres études sont donc nécessaires pour répliquer nos résultats en ayant recours à cette approche méthodologique plus solide. De plus, lorsqu'on s'intéresse précisément à l'indicateur d'association aux pairs délinquants, il faut ajouter à ce facteur ceux reliés à la fréquence de temps partagé avec les pairs délinquants. Plus le temps passé en compagnie des pairs délinquants est important, plus l'association s'établit et plus ces derniers sont en mesure de conditionner le comportement d'un jeune. Les informations de fréquence ont été sollicitées par l'outil de mesure que nous avons utilisé; toutefois, ces indicateurs n'ont pu être intégrés aux analyses en raison de données manquantes et le manque de consistance interne des items les composant. La discussion des résultats descriptifs présentés en première section serait grandement enrichie par la connaissance du degré d'implication et de partage de temps avec les pairs délinquants. Cela aiderait notamment à mieux statuer sur le degré d'association à de tels pairs et sur le risque élevé d'engagement dans la délinquance. Ainsi, le fait de ne pas connaître l'intensité de la fréquentation des pairs délinquants limite le sens que l'on peut donner à l'association observée. Néanmoins, la délinquance des pairs reconnus comme amis, les renforcements et la pression exercée par ces pairs en regard de la délinquance, ou encore la loyauté que les jeunes manifestent envers ces pairs – tous des facteurs qui constituent l'indicateur d'association aux pairs délinquants – étaient intégrés dans notre indice d'association délinquante.

Sans vouloir minimiser l'importance de la seconde limite, nous tenons à souligner que dans le cas des mesures de comparaison sociale, très peu de méthodes autres que la mesure autorapportée nous ont semblé possibles pour examiner nos questions de recherche. En effet, il s'agissait d'évaluer les mécanismes sociocognitifs que les jeunes emploient eux-mêmes en se comparant aux pairs. La meilleure façon de le faire était de poser les questions directement aux jeunes. En dépit des biais de désirabilité sociale qui pourraient émerger des réponses des participants, nos instruments de comparaisons sociales sont, de manière générale, apparus

suffisamment fidèles et valides. Toutefois, dans le but de mieux cerner le phénomène des comparaisons sociales chez les jeunes, nous suggérons que les recherches futures fassent usage de questions ouvertes avec la méthode qualitative par exemple. Celle-ci permettra aux jeunes d'exprimer plus de nuances et aux auteurs de l'étude d'observer ainsi des relations plus substantielles.

Les analyses effectuées dans la présente étude ne permettent pas d'appréhender la complexité des liens pouvant s'établir entre les différents facteurs du milieu, les processus sociocognitifs et l'association aux pairs délinquants. Certaines caractéristiques familiales importantes – notamment les indicateurs socio-économiques comme le revenu, le niveau de scolarité des parents, les pratiques parentales, le manque de supervision parentale, l'atmosphère du foyer familial (disputes, incompréhension), la communication déficiente dans la famille (expression des sentiments), la criminalité et la consommation de substances psychoactives dans la famille immédiate – ou d'autres facteurs tels que le rejet vécu par les pairs prosociaux et les difficultés scolaires n'ont pas été intégrés dans les analyses. Il est par ailleurs difficile d'anticiper l'effet qu'aurait eu l'introduction de ces facteurs dans le modèle. Afin d'avoir une vision plus intégrée des facteurs qui contribuent à l'association aux pairs délinquants, les composantes qui n'ont pas été évaluées devront figurer dans les études à venir. Cela permettra de vérifier un modèle plutôt multifactoriel qui tiendra compte des caractéristiques sociocognitives et personnelles des jeunes, telles que les comparaisons sociales, mais également de leur environnement social.

Une dernière préoccupation à l'endroit de notre étude concerne l'échantillon de celle-ci. Nous tenons à souligner le besoin de réaliser d'autres études comportant un échantillon clinique beaucoup plus large et incluant des filles et des garçons judiciairisés si l'on veut répliquer nos résultats. L'échantillon que nous avons constitué en milieu clinique avait une portée statistique plus limitée que celui provenant du milieu scolaire, et ce, en raison de la taille de l'échantillon (61 jeunes). De plus, l'échantillon clinique constitué dans le cadre de l'étude ne comprend pas de filles judiciairisées. Bien que ces aspects ne remettent pas en question la validité interne des modèles que nous avons testés, ils appellent à la prudence dans la généralisation des modèles de la présente étude à d'autres types de populations.

Malgré ces limites, cette étude comporte des forces qui méritent d'être mentionnées. Soulignons une fois de plus que les mécanismes sociocognitifs tels que les comparaisons sociales, qui sont à l'œuvre dans le processus d'association aux pairs délinquants, sont mis en évidence, ce qui constitue un apport considérable. Nos résultats appuient donc les études qui établissent que les traitements d'information sociale jouent un rôle important dans la délinquance et qu'ils peuvent servir d'indicateur de déficit sur les plans psychosocial et affectif.

En plus d'identifier la propension des jeunes ayant des traits criminogènes pour les comparaisons sociales en termes de statut, notre thèse contribue tout particulièrement à décrire les processus sociocognitifs sous-jacents aux similarités et aux différences perçues à l'égard des pairs conventionnels et délinquants. Le parallèle établi entre les processus sociocomparatifs effectués à l'égard des pairs conventionnels et les pairs délinquants permet de décrire un patron plus complet du traitement d'information sociale à l'égard des différentes catégories de pairs auxquelles les jeunes sont exposés. Avant notre étude, plusieurs recherches ayant utilisé des devis transversaux et longitudinaux ont mis en évidence la similarité des pairs sur le plan des conduites délictueuses et agressives. Elles ont déduit que les jeunes délinquants ou les enfants agressifs se regroupent selon des similarités qu'ils perçoivent en fonction de l'âge, de la race, des comportements déviants ou agressifs, des activités sociales ou des amis en commun (Gatti et al., 2005; Kandel, 1978, 1982; Kupersmidt et al., 1995; Urberg et al. 1998). Toutefois, ces auteurs ne sont pas parvenus à identifier des processus sociocognitifs par lesquels les jeunes pourraient évaluer leurs similarités ou les différences avec leurs pairs.

Étant donné la force des effets observés dans nos modèles, on peut présumer que les limites rapportées plus haut sont peu susceptibles de modifier les conclusions au sujet des déterminants concernés. Les traits criminogènes et les comparaisons sociales avec les pairs ont donc assurément un rôle à jouer dans l'association aux pairs délinquants. Pour ce qui est des effets moins marquants ou non significatifs de nos analyses, d'autres études doivent être menées sur l'amélioration des mesures et couvrir de plus grandes populations afin de

conclure sur l'importance réelle des variables non significatives comme déterminant d'une telle association.

4.7 Perspectives d'avenir pour l'intervention en Centre jeunesse

En tenant compte des forces et des limites énoncées plus haut, il est possible à partir des résultats de notre étude d'identifier des points de repère intéressants en vue de bonifier les programmes d'intervention auprès des jeunes en difficulté.

Soixante-dix pour cent des jeunes de notre échantillon rapportent se comparer souvent aux pairs et aux personnes de leur milieu en se penchant sur la dimension du statut socio-économique. Les analyses approfondies de notre étude révèlent aussi que ce pourcentage concerne notamment les jeunes présentant des caractéristiques psychologiques qui, selon l'indice d'asocialité de l'inventaire de personnalité de Jesness, augmentent leur risque de développer des comportements délinquants. Ce constat ne devrait désintéresser ni la communauté scientifique ni les milieux de pratique d'approche cognitivo-comportementale; il devrait au contraire stimuler des efforts soutenus pour mieux comprendre ce phénomène.

Sur le plan clinique, notre étude suggère la nécessité pour les tenants de l'approche cognitivo-comportementale de considérer le recours excessif aux comparaisons sociales dans la grille d'identification des excès des jeunes en difficulté. L'identification des excès et des déficits et l'analyse fonctionnelle sont deux outils à la base de la démarche individuelle d'un programme d'approche cognitivo-comportementale. Ces outils partent du principe selon lequel les comportements et les affiliations problématiques des jeunes sont déterminés par les pensées, les émotions ainsi que par des contraintes environnementales. Dans le cadre de l'approche cognitivo-comportementale, l'intervention doit tenir compte de tous ces éléments, lesquels sont appelés des excès. Cette intervention vise la suppression des excès et l'action de combler des déficits qui se manifestent dans des situations, des pensées, des émotions, des sensations ou des comportements. Cette étape de l'intervention s'avère importante et nos

résultats fournissent, à notre avis, des points de repère intéressants pour bonifier la grille d'excès de l'intervention cognitivo-comportementale auprès des jeunes en difficulté.

Il apparaît nécessaire d'examiner la logique comparative visant le statut socio-économique puisque l'influence de celui-ci sur l'ensemble des traits criminogènes s'est démarquée, quels que soient le sexe ou l'échantillon que l'on étudie. Cette attention particulière devrait être portée en raison du fait que les jeunes présentant des traits criminogènes conçoivent leur propre vie comme une course permanente à l'acquisition d'attributs, de biens, de dominance et qu'ils se mesurent constamment aux autres sur ces dimensions. Les conséquences de ce profil se révèlent négatives pour leur bien-être psychologique et leur adaptation sociale. Une intervention ayant pour objectif de modifier les contingences de la valeur de soi (Crocker et Wolfe, 2001) paraît opportune pour aider les jeunes à réduire l'importance accordée à la dimension sur laquelle les comparaisons s'effectuent et à sélectionner d'autres dimensions plus constructives sur lesquelles ils pourraient s'estimer sans y rattacher de l'anxiété de position.

Outre la nécessité de joindre l'évaluation des comparaisons sociales à la grille d'identification des excès et des déficits, nous soulignons que les modèles théoriques présentés dans le cadre de cette thèse, les résultats obtenus de l'étude ainsi que les éléments apportés dans la discussion peuvent servir à bonifier l'analyse fonctionnelle qui suit la grille des excès et déficits. Notre thèse aide les intervenants à répondre aux questions suivantes : quelle est la fonction des comparaisons sociales pour les jeunes dans leur milieu, à l'école et avec les pairs? Pour quel motif les jeunes en difficulté priorisent-ils la dimension du statut socio-économique dans le cadre de ce processus? Quelles sont les opérations mentales qui favorisent l'identification aux pairs délinquants ou le contraste envers les non-délinquants? Et quels sont les pensées, les affects et les affiliations qui y sont rattachés? Les réponses obtenues à ces questions permettront donc d'enrichir l'analyse fonctionnelle. Au-delà de ces questions importantes, l'analyse fonctionnelle des intervenants devra porter sur les liens entre la propension à se comparer socialement et différentes sphères de la vie du jeune, soit son milieu de vie, son histoire – qu'elle soit familiale, scolaire ou interactionnelle – ainsi que ses

caractéristiques personnelles. Cela permettra en effet de mieux comprendre sa propension à se comparer socialement ainsi que les enjeux qui y sont rattachés.

De plus, nous croyons que le contrat comportemental pourrait aussi tenir compte des processus de comparaison sociale avec les pairs. Cet outil, qui consiste à aider à éliminer un excès en comblant un déficit, est une entente écrite conclue entre le jeune en difficulté et les intervenants qui l'encadrent. Particulièrement, les autoobservations quotidiennes, qui portent sur des éléments du contrat comportemental et les habiletés acquises dans les divers ateliers d'apprentissage, sont aussi un moyen de parvenir à la restructuration cognitive des comparaisons sociales avec les pairs. Elles devraient permettre au jeune de prendre part à la démarche de restructuration cognitive. À mesure que le jeune procède aux autoobservations des mécanismes sociocognitifs qu'il emploie lorsqu'il se compare socialement, il apprendra à découvrir ses propres biais de confirmation par rapport aux pairs conventionnels et délinquants et à qualifier ses erreurs de pensées. Il apprendra également à redéfinir le but de l'action de se comparer socialement, à établir un équilibre entre les ses sois désirés, redoutés et attendus. Cette technique est une excellente façon de responsabiliser le jeune puisqu'il acquerrait ainsi la capacité de reconnaître, de comprendre et de juger les pensées qui sont à l'origine de son affiliation aux pairs délinquants et de ses perceptions à l'égard des différentes catégories de pairs de son milieu.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Le premier objectif de la présente étude était de déterminer à quel point les jeunes caractérisés par une personnalité délinquante effectuent des comparaisons sociales et sur quelles dimensions portent ces processus sociocomparatifs. Ainsi, la prévalence des comparaisons sociales chez les jeunes et la propension à se comparer socialement sur le plan du statut socio-économique, des compétences et des opinions, ont été déterminées à l'aide d'un outil que nous avons adapté et validé dans le cadre de cette thèse.

Par ailleurs, l'examen des données recueillies sur les traits criminogènes et de celles émanant des mises en situation hypothétiques de comparaison sociale avec les pairs a permis de faire ressortir l'importance des pensées et du traitement d'information sociale dans le processus d'association aux pairs délinquants. Notre étude met ainsi en évidence l'importance d'intégrer l'évaluation des mécanismes sociocognitifs, comme les comparaisons sociales, dans le cadre des interventions de type cognitivo-comportemental. Plus précisément, cet élément pourrait faire partie de la liste des excès à identifier chez un jeune en difficulté, mais également de l'analyse fonctionnelle ainsi que le contrat comportemental.

L'une des principales contributions de cette thèse est la mesure du degré d'identification relevant du présent et d'identification temporelle aux pairs délinquants et pairs conventionnels lorsqu'il y a eu comparaison sociale. Pour la première fois, à notre connaissance, la relation entre mécanismes sociocognitifs et association aux pairs délinquants a pu être examinée en exerçant un contrôle sur les traits criminogènes. L'influence des traits criminogènes s'est révélé être effectuée par l'entremise des comparaisons sociales favorisant

les pairs délinquants, et il apparaît que celles-ci augmentent le degré d'association aux pairs délinquants.

Bien qu'il ne soit pas question ici d'établir une relation de causalité entre les comparaisons sociales favorisant les pairs délinquants et l'association à ces derniers, la relation entre ces mécanismes sociocognitifs et le processus d'association aux pairs est bien établie. Il est pertinent de porter attention à la manière dont les jeunes en difficulté opèrent les comparaisons lorsque celles-ci relèvent du présent, mais également lorsqu'elles s'effectuent sous un mode temporel. Ces constats ont été rendus possibles grâce à l'évaluation des mises en situation dans les deux contextes.

Ces connaissances nouvellement acquises pourraient être bénéfiques autant aux centres de réadaptation pour jeunes en difficulté qu'aux milieux scolaires, non seulement soucieux d'aider les jeunes à restructurer leurs pensées, à s'intégrer dans les groupes de pairs conventionnels et à modifier leurs comportements délinquants, mais également désireux de parfaire les programmes d'intervention et de prévention offerts aux jeunes.

APPENDICE A

ANALYSE FACTORIELLE – QUESTIONNAIRE QAPD

Tableau A.1
 Résultats de l'analyse factorielle : questionnaire «Association aux pairs délinquants (QAPD)»

| Variables | Facteurs | | |
|--|----------|---|---|
| | 1 | 2 | 3 |
| 1. Pairs : amis délinquants $\alpha = 0,92$ | | | |
| <i>Niveau d'accord ou de désaccord des pairs si le participant</i> | | | |
| Volerait quelque chose valant moins de 20\$. | 0,52 | | |
| Vendrait des drogues dures. | 0,72 | | |
| Frapperait ou menacerait de frapper quelqu'un sans raison. | 0,62 | | |
| Briserait ou détruirait volontairement quelque chose qui ne lui appartient pas. | 0,66 | | |
| S'introduirait dans un véhicule ou un bâtiment pour voler quelque chose. | 0,82 | | |
| Volerait quelque chose qui vaut plus de 100\$. | 0,78 | | |
| <i>Proportion d'amis ayant</i> | | | |
| Volé quelque chose valant moins de 20\$. | 0,69 | | |
| Frappé ou menacé de frapper quelqu'un sans raison. | 0,71 | | |
| Intentionnellement brisé ou détruit quelque chose qui ne leur appartenait pas. | 0,79 | | |
| S'étant déjà introduit dans un véhicule ou un bâtiment pour voler quelque chose. | 0,81 | | |
| Vendu des drogues dures. | 0,73 | | |
| Volé quelque chose valant plus de 100\$. | 0,84 | | |
| Continuer de fréquenter les amis, même s'ils peuvent attirer des ennuis. | 0,40 | | |
| Être prêt à mentir pour protéger les amis, s'ils ont des ennuis avec la police. | 0,41 | | |
| Avoir fréquenté un groupe d'amis qui fait des activités délinquantes ou criminelles au cours des douze derniers mois (ex. : vol d'objets, destruction de propriétés, vente ou consommation de drogues, conflits avec violence, etc.) | 0,66 | | |

| Variables | Facteurs | | |
|---|----------|------|------|
| | 1 | 2 | 3 |
| 2. Attachements aux amis délinquants $\alpha = 0,65$ | | | |
| Croire que les amis sont disposés à écouter si on a des problèmes | | 0,77 | |
| Se sentir proche des amis | | 0,74 | |
| Les amis ne s'intéressent pas à mes problèmes personnels | | 0,68 | |
| Se sentir seul parfois lorsqu'on est avec les amis | | 0,54 | |
| Se sentir bien intégrer avec les amis | | 0,49 | |
| 3. Pression des amis pour la délinquance $\alpha = 0,60$ | | | |
| Devoir être prêt à accepter de désobéir à certaines règles si on veut être populaire auprès de ses amis | | | 0,74 |
| Devoir taper sur d'autres jeunes pour obtenir le respect de ses amis | | | 0,67 |
| Devoir désobéir aux règles des parents pour garder certains amis | | | 0,66 |
| Devoir mentir pour éviter aux amis d'avoir des ennuis | | | 0,40 |

Note : Les poids de saturation inférieurs à 0,40 n'ont pas été retenus afin de faciliter la lecture du tableau. Certains items saturent sur plus d'un facteur à un poids > 0,40. Ils ont alors été assignés au facteur pour lequel la saturation était la plus élevée.

APPENDICE B

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT PARENTS – ÉCOLES SECONDAIRES

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je comprends que la recherche en titre se réalise dans le cadre de la thèse doctorale de Pascale Domond de l'Université du Québec à Montréal, sous la direction de Sylvie Hamel, de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de Marc Bigras, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

Je comprends que cette recherche vise à mieux comprendre ce que vivent les jeunes dans les relations sociales avec d'autres jeunes de leur âge, dans l'intérêt de développer des programmes d'aide qui soient plus adéquats pour eux. Pour cela, les chercheurs veulent rencontrer des garçons et des filles âgés de 14 ans et plus dans les écoles.

Je comprends que mon enfant est invité à participer à cette recherche qui consiste à remplir des questionnaires en salle de classe, en présence d'une assistante de recherche. Les questionnaires qui seront administrés portent sur quelques informations générales telles que son âge, et d'autres informations spécifiques telles que sa manière de se comparer par rapport aux autres jeunes qui sont dans son entourage. Il trouvera également dans les questionnaires, quelques questions abordant ses relations d'amitié, son attachement à certains groupes de jeunes ainsi que les activités que font ces groupes. La durée de sa participation sera d'environ 45 minutes. Si mon enfant est intéressé (e), il pourra aussi remplir les mêmes questionnaires quelques semaines plus tard. Ceci se fera alors dans les mêmes conditions. La durée de passation des questionnaires pour cette seconde étape sera aussi de 45 minutes environ.

Je comprends que mon enfant a la garantie que ses réponses seront traitées de façon anonyme et confidentielle. Ses réponses ne seront donc pas divulguées ni à ses parents ni aux intervenants qui sont responsables de lui. Son nom ne paraîtra sur aucun document de recherche. Les questionnaires seront conservés dans un classeur barré sous clé auquel n'auront accès que les personnes responsables de cette recherche.

Je comprends également que mon enfant est libre de répondre ou non aux questions qui lui seront posées et de mettre fin à la rencontre s'il le désire, sans aucune justification et sans pénalité. Il est libre également d'accepter de participer à la seconde rencontre s'il le désire, sans aucune justification et sans pénalité.

Je comprends donc bien les objectifs de cette recherche, en quoi consiste la participation de mon enfant et dans quelles conditions se fait la passation des questionnaires. Je suis également assuré que toutes les précautions ont été prises pour que sa participation à cette recherche ne lui cause aucun préjudice.

Je comprends que je devrai donner mon accord afin que mon enfant participe à cette recherche. Que ma réponse soit positive ou négative les chercheurs me demandent de répondre à ce formulaire de consentement afin qu'ils connaissent ma position. Je suis libre de répondre positivement ou négativement sans aucune justification et sans pénalité.

Personnes ressources :

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette étude, je peux communiquer avec Pascale Domond, qui est la responsable principale de cette étude, au (514) 896-3485 ou avec Sylvie Hamel, qui est sa directrice de recherche, au 1-800-365-0922 au poste 3540.

Toute interrogation ou plainte relative à la participation de votre enfant à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université du Québec à Montréal, au numéro de téléphone (514) 987-3151 ou à l'adresse courriel suivante : ombudsman@uqam.ca.

No _____

Pascale Domond,

Candidate au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal
Responsable du projet de recherche

Sylvie Hamel, Ph.D.

Directrice de recherche
Université du Québec à Trois-Rivières

Marc Bigras, Ph.D.

Co-directeur de recherche
Université du Québec à Montréal
Institut de recherche pour le développement social des jeunes

J'ACCEPTÉ QUE MON ENFANT PARTICIPE À CETTE RECHERCHE QUI IMPLIQUE QU'IL
RÉPONDE À DES QUESTIONNAIRES QU'IL COMPLÉTERA DEUX FOIS.

Oui **Non**

J'ACCEPTÉ QUE MON ENFANT PARTICIPE À CETTE RECHERCHE, MAIS EN NE REMPLISSANT
LES QUESTIONNAIRES QU'UNE SEULE FOIS.

Oui **Non**

SIGNATURE DU PARENT : _____ DATE _____

*VEUILLEZ INSCRIRE LE NOM DE VOTRE ENFANT : _____

APPENDICE C

LETTRE DE CONSENTEMENT CJM-IU

Montréal, le 27 juillet 2006

Madame Pascale Domond
Institut de recherche pour le développement
social des jeunes (IRDS)
1001, boul. de Maisonneuve Est, 7^e étage
Montréal (Québec) H2L 4R5

Objet : Les processus de comparaisons sociales, l'association à des pairs délinquants et le niveau d'engagement dans la délinquance

Madame,

Il me fait plaisir de vous informer que votre projet de recherche « **Les processus de comparaisons sociales, l'association à des pairs délinquants et le niveau d'engagement dans la délinquance** » pour lequel vous souhaitez obtenir la collaboration du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire reçoit l'appui de notre organisation. Cette autorisation vous donne accès aux dossiers des usagers ainsi qu'à la clientèle pour les fins de votre recherche.

Pour assurer la coordination de votre recherche à l'intérieur de notre établissement, votre interlocuteur sera monsieur Stéphan Larouche. Si vous avez des questions, vous pouvez le contacter à la Direction adjointe aux affaires universitaires, au numéro (514) 896-3390 ou à stephan.larouche@cjm-iu.qc.ca

Nous tenons cependant à vous informer qu'avant de débiter votre projet de recherche, vous devez faire signer un formulaire de consentement libre et éclairé à tous les participants. Vous trouverez, ci-joint, les éléments qui devraient être inscrits sur votre formulaire de consentement éclairé.

Nous joignons également à cette correspondance un formulaire d'engagement à la confidentialité que vous et toutes les personnes impliquées dans le projet de recherche devez signer et retourner ensuite à M. Stéphan Larouche, au 1001 boulevard de Maisonneuve Est, 7^e étage, Montréal (Québec) H2L 4R5.

En vertu de la *Politique sur la recherche du CJM-IU* : « À moins d'avis contraire, tout projet de recherche approuvé par le CJM-IU fait partie de la programmation de l'IRDS. C'est l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS), en collaboration avec notre établissement, qui assure la compilation de l'information sur les différents projets de recherche ainsi que leur suivi. Ainsi, toute présentation ou publication des résultats de votre étude devra être

signifiée à l'IRDS et faire mention de la contribution de Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

Par ailleurs, nous tenons à bénéficier des résultats de votre étude; nous vous demandons donc, en temps opportun, de planifier avec monsieur Larouche différentes activités de transfert de connaissances pour notre milieu.

Nos meilleurs vœux vous accompagnent pour le succès de vos travaux.

Le directeur adjoint aux affaires universitaires,

Benoît Morin

C.C. : Mme Danielle Coullée, IRDS
M. Marc Bigras, IRDS
Sylvie Hamel, UQTR et IRDS
M. Clément Laporte, CJM-IU
M. Patrick Turcot, CJM-IU
M. Stéphan Larouche, CJM-IU

APPENDICE D

QUESTIONNAIRE « TENDANCE À LA COMPARAISON SOCIALE » (QTCS)

No _____

Il nous arrive de nous comparer aux autres personnes dans notre entourage. Par exemple, on peut comparer nos expériences à celles d'autres personnes. On peut également comparer nos résultats dans une activité avec les résultats d'un autre ami qui fait cette même activité. Il n'y a rien de particulièrement « *bien* » ou « *mal* » à propos de ce genre de comparaison.

Certaines personnes peuvent faire des comparaisons plus souvent que d'autres. Nous aimerions ainsi savoir à quel point tu fais des comparaisons dans tes relations avec les autres. Pour cela, lis attentivement les phrases et réponds à chacune d'elles en encerclant le numéro de la réponse qui ressemble le plus à ce que tu vis habituellement.

VOICI UN EXEMPLE :

| | | | |
|------------------|-------------|------|------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout vrai | Un peu vrai | Vrai | Tout à fait vrai |

Si tu te rendais compte que c'est tout à fait vrai, c'est-à-dire qu'il t'arrive souvent de comparer tes résultats à ceux d'autres qui font les mêmes activités que toi, tu encerclerais le numéro 4.

| | | | |
|------------------|-------------|------|------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout vrai | Un peu vrai | Vrai | Tout à fait vrai |

C'ÉTAIT UN EXEMPLE!

- ☒ Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. C'est ce que tu penses et ressens vraiment qui compte pour nous.
- ☒ Si tu as des questions, n'hésite pas à les demander à l'assistant de recherche présent. Cette personne répondra à toutes tes questions.
- ☒ Étant donné que l'activité actuelle fait partie d'une étude, il est important que tu répondes à toutes les questions avec sincérité. Rappelle-toi qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et que tes réponses seront gardées confidentielles et secrètes.

Rappel : Lis attentivement la question présentée et encerle le numéro de la réponse qui te ressemble le plus.

| | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---------------------|-------------|------|---------------------|
| | Pas du tout vrai | Un peu vrai | Vrai | Tout à fait vrai |
| 1- J'aime souvent parler avec les autres pour comparer mes expériences et leurs expériences. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2- J'aime souvent connaître ce que pensent les personnes qui ont les mêmes problèmes que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 3- J'aime aussi connaître ce que pensent les personnes qui n'ont pas les mêmes problèmes que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 4- Il m'arrive souvent d'observer la façon dont fonctionnent certaines personnes de mon entourage et de les comparer à moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5- Il m'arrive souvent de vouloir connaître l'opinion des autres sur un sujet important et de vérifier si j'ai la même opinion. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 6- Si je veux découvrir à quel point j'ai bien fait quelque chose, je compare ce que j'ai fait et ce que les autres ont fait. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 7- Il m'arrive de chercher à savoir si d'autres personnes de mon entourage ont plus d'argent ou moins d'argent que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 8- Il m'arrive souvent de me demander si certains de mes amis sont plus appréciés que moi ou moins appréciés que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 9- J'observe les autres pour savoir s'ils sont comme moi ou différents de moi avant d'être ami avec eux. | 1 | 2 | 3 | 4 |

| | 1 | 2 | 3 | 4 |
|--|---------------------|-------------|------|---------------------|
| | Pas du tout vrai | Un peu vrai | Vrai | Tout à fait vrai |
| 0- Il m'arrive souvent de comparer la façon dont quelqu'un se comporte avec moi et la façon dont il se comporte avec d'autres personnes. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 1- Il m'arrive souvent de me demander si certains de mes amis sont plus populaires que moi ou moins populaires que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2- Il m'arrive souvent de comparer ce que les autres possèdent et ce que moi je possède. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 3- Lorsque j'évalue mes compétences ou mes talents, il m'arrive souvent de me comparer aux autres qui font les mêmes activités que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 4- J'aime souvent savoir ce que les autres auraient fait s'ils avaient été dans la même situation que moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5- Il m'arrive souvent de comparer mes résultats scolaires à ceux des autres. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 6- Si je veux en savoir plus à propos de quelque chose, je cherche à savoir ce que les autres en pensent. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 7- Il m'arrive souvent d'observer la façon dont fonctionnent certaines personnes et de les comparer aux gens qui sont importants pour moi. | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 8- Je n'observe jamais les conditions de vie des autres afin de les comparer aux miennes. | 1 | 2 | 3 | 4 |

APPENDICE E

QUESTIONNAIRE « IDENTIFICATION ET CONTRASTE AUX PAIRS » (QICP)

No _____

Dans ce questionnaire nous te décrivons de plusieurs façons deux groupes différents de personnes de ton âge :

- dans le premier groupe il s'agit de personnes de ton âge qui respectent les règles établies par l'autorité et qui ne commettent pas de délits.
- dans le deuxième groupe il s'agit de personnes de ton âge qui ne respectent pas les règles établies par l'autorité et qui commettent des délits.

Pour répondre à ce questionnaire,

- tu devras, d'abord te comparer avec les personnes décrites puis dire comment tu les perçois ;
- ensuite, tu devras nous dire ce que tu ressens lorsque tu te compares à elles ;
- enfin, tu devras nous dire à quel point tu crois que tu pourrais devenir comme elles ou à quel point tu pourrais agir comme elles dans le futur.

VOICI UN EXEMPLE

a) Les personnes de mon âge qui préfèrent appeler la police au lieu de se battre pour défendre leurs amis sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

Rappel: Ici nous te décrivons, de plusieurs façons, le groupe de personnes de ton âge qui respectent les règles établies par l'autorité et qui ne commettent pas de délits.
Réponds à toutes les questions en choisissant chaque fois la réponse avec laquelle tu es le plus d'accord.

1a) Les personnes de mon âge qui ne consomment pas de drogue (hash ou pot ou ecstasy ou alcool, ou crack etc.) et qui ne voudraient pas le faire non plus sont...

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

1b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| 1 | 2 | 3 |
|--------|-------------|----------|
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

1c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

2a) Les personnes de mon âge qui respectent les règles établies par l'autorité ou par les parents sont...

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

2b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| 1 | 2 | 3 |
|--------|-------------|----------|
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

2c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

3a) Les personnes de mon âge qui font partie d'un groupe d'amis qui n'a pas d'activités délinquantes ou criminelles sont...

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

3b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| 1 | 2 | 3 |
|--------|-------------|----------|
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

3c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

4a) Les personnes de mon âge qui préfèrent appeler la police au lieu de se battre pour défendre leur gang ou leurs amis sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

4b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

4c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

5a) Les personnes de mon âge qui **ne font pas** d'activités délinquantes (ex. pas de vente de drogue, pas de vol, pas de destruction de propriété, etc.) sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

5b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

5c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

6a) Les personnes de mon âge qui accordent de l'importance à l'école et aux études sont...

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

6b) Quand tu le compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| 1 | 2 | 3 |
|--------|-------------|----------|
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

6c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

Rappel : À présent, nous te décrivons le groupe de personnes de ton âge qui ne respectent pas les règles établies par l'autorité et qui commettent des délits.

Réponds à toutes les questions en choisissant chaque fois la réponse avec laquelle tu es le plus d'accord.

7a) Les personnes de mon âge qui consomment de la drogue (hash ou pot ou extasy ou alcool ou crack, etc.) seules ou avec des amis sont...

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

7b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| 1 | 2 | 3 |
|--------|-------------|----------|
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

7c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

8a) Les personnes de mon âge **qui font** des activités délinquantes (ex. la vente de drogue, le vol ou la destruction de propriétés, etc.) sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

8b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

8c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

9a) Les personnes de mon âge **qui ne respectent pas** les règles établies par l'autorité ou par les parents sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

9b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

9c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

10a) Les personnes de mon âge qui préfèrent se battre pour défendre leur gang ou leurs amis au lieu d'appeler la police sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

10b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

10c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

11a) Les personnes de mon âge qui font partie d'un gang qui a des activités délinquantes ou criminelles sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

11b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

11c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

12a) Les personnes de mon âge qui n'accordent pas d'importance à l'école et aux études sont...

| | | | | | |
|--------------------------------|----------------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| Tout à fait différentes de moi | Pas mal différentes de moi | Un peu différentes de moi | Un peu semblables à moi | Pas mal semblables à moi | Tout à fait semblables à moi |

12b) Quand tu te compares à ces personnes de ton âge, que ressens-tu ?

Cela

- | | |
|--------------------|-------------------------------|
| 1 me met en colère | 6 me motive à faire comme eux |
| 2 me déplaît | 7 me rend fier d'eux |
| 3 m'inquiète | 8 me plaît |
| 4 me rend triste | 9 me donne de l'espoir |
| 5 me décourage | 10 m'amuse |

→ Indique à quel point tu ressens cela.

| | | |
|--------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 |
| Un peu | Moyennement | Beaucoup |

12c) Pourrais-tu agir ou devenir comme ces personnes dans le futur ?

| | | | |
|-------------|--------------|-----------|--------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| Pas du tout | Pas vraiment | Peut-être | Certainement |

APPENDICE F

INVENTAIRE DE PERSONNALITÉ JESNESS

THE JESNESS INVENTORY (Form G)

Carl F. Jesness, Ph.D.

Ce livret contient 155 énoncés. Lisez chacun des énoncés. Si vous êtes d'accord avec l'énoncé, écrivez **VRAI ou (V) à côté de celui-ci**. Si vous êtes en désaccord, écrivez **FAUX ou (F) à côté de celui-ci**.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ce qui compte, c'est comment vous vous sentez par rapport à chaque énoncé. Répondez **VRAI ou FAUX** à chaque question, même si vous ne vous sentez pas toujours tout à fait sûr à chaque énoncé.

Adaptation québécoise © Fréchette, 1992

Version originale ©1962, 1992 Multi-Health Systems, Inc.

| | |
|--|--|
| <p>1 Quand on est mal pris(e), c'est mieux de ne pas en parler à personne.</p> <p>2 Ça me rend nerveux(se) de rester longtemps assis(e) sans bouger.</p> <p>3 Je suis souvent pris(e) dans une bataille.</p> <p>4 Je m'inquiète trop de savoir si je suis correct(e) dans ce que je fais.</p> <p>5 J'aime ça toujours me tenir avec la même bande d'amis.</p> <p>6 Je suis plus débrouillard(e) que la plupart de ceux (celles) que je connais.</p> <p>7 Ça me fâche que des bandits puissent s'en tirer sans être condamnés.</p> <p>8 Les critiques ou les reproches me blessent facilement.</p> <p>9 La plupart des policiers sont prêts à t'aider.</p> <p>10 Parfois, je me sens comme si je voulais frapper sur quelqu'un.</p> <p>11 Quand quelqu'un m'ordonne de faire quelque chose, je suis porté la plupart du temps à faire exactement le contraire.</p> <p>12 La plupart des gens sont prêts à tricher un peu pour faire de l'argent.</p> <p>13 On ne sait jamais à quel moment on va se fâcher ou avoir du trouble.</p> | <p>14 Si les policiers t'aiment pas la face, ils vont essayer de t'attraper pour n'importe quoi.</p> <p>15 On est bien mieux de ne faire confiance à personne.</p> <p>16 Parfois, je voudrais bien pouvoir partir et tout oublier.</p> <p>17 J'ai parfois l'impression de ne pas avoir réellement de chez moi (de foyer).</p> <p>18 Les gens semblent toujours favoriser certaines personnes plus que d'autres.</p> <p>19 Je ne conte jamais de mensonge.</p> <p>20 La plupart des policiers sont pas mal stupides.</p> <p>21 Je m'inquiète de ce que les autres pensent de moi.</p> <p>22 Quelqu'un comme moi commence par se battre et pose des questions ensuite.</p> <p>23 J'ai des idées très étranges et très bizarres dans ma tête.</p> <p>24 C'est difficile de s'amuser quand on n'est pas avec ses amis.</p> <p>25 Je deviens mal à l'aise quand je demande un service à quelqu'un.</p> <p>26 Si je le pouvais, je laisserais l'école (ou mon emploi) tout de suite.</p> <p>27 Parfois c'est agréable d'en passer une vite à quelqu'un.</p> <p>28 J'ai remarqué que le cœur me bat très vite quand quelqu'un n'arrête pas de me poser des questions.</p> |
|--|--|

| | |
|--|---|
| 29 Quand je suis vraiment en colère, je pourrais faire à peu près n'importe quoi. | 44 De nos jours, de petites niaiseries sont considérées comme de gros crimes. |
| 30 Les femmes ont l'air plus aimables et plus heureuses que les hommes. | 45 Ce serait amusant de travailler dans un carnaval ou dans un parc d'amusement. |
| 31 C'est facile pour moi de parler à des étrangers. | 46 Mon père est trop occupé pour s'inquiéter beaucoup à mon sujet ou pour passer du temps avec moi. |
| 32 Les policiers mettent leur nez dans bien des choses qui ne sont pas de leurs affaires. | 47 Parfois, j'ai des étourdissements (la tête me tourne) sans savoir pourquoi. |
| 33 Bien des pères ne se préoccupent même pas de savoir s'ils font de la peine à leur enfant. | 48 Parfois, les gens traitent les adolescents et adolescentes comme s'ils étaient des bébés. |
| 34 Sans que je le montre, j'ai peur de beaucoup de choses. | 49 Je me sens mal quand on m'engueule ou qu'on me critique. |
| 35 C'est rare qu'on me donne une chance raisonnable. | 50 Quand ça va mal, il n'y a pas grand chose à y faire. |
| 36 Les autres semblent faire les choses plus facilement que moi. | 51 Quand quelqu'un de ma famille est dans le trouble, il est préférable de régler ça entre nous plutôt que d'avertir la police. |
| 37 Souvent je suis porté à m'enrager pour des niaiseries. | 52 Il me semble que je ne suis pas capable de me concentrer. |
| 38 Il n'y a que les bébés qui pleurent quand ils se font mal. | 53 Souvent, ça tourne mal quand je fais de mon mieux pour bien faire. |
| 39 La plupart des gens sont vraiment très gentils. | 54 La plupart des personnes en autorité jouent au boss et veulent tout commander. |
| 40 Gagner dans une bataille, c'est un des plus grands plaisirs qui existe. | 55 Je m'en fiche que les autres m'aiment ou ne m'aiment pas. |
| 41 Il y a beaucoup de choses étranges qui m'arrivent. | |
| 42 J'ai tous les amis dont j'ai besoin. | |
| 43 J'ai beaucoup de plaisir à faire enrager certaines personnes. | |

| | |
|---|--|
| 56 On dirait que quel que soit l'endroit où je suis, j'aimerais mieux être ailleurs. | 73 J'aimerais ça être moins gêné(e) et moins timide. |
| 57 Je me fâche de temps en temps. | 74 On dirait que les gens s'attendent toujours à ce que je me retrouve dans le trouble. |
| 58 Je pense qu' à quatorze ans on est assez vieux pour fumer. | 75 J'aime tous ceux que je connais. |
| 59 La plupart des parents sont trop sévères. | 76 Les autres sont plus heureux que moi. |
| 60 Si quelqu'un me fait un sale coup, j'essaie de lui remettre ça. | 77 Si seulement j'avais plus d'argent, tout irait bien à la maison. |
| 61 On ne peut presque jamais croire ce que les parents disent. | 78 Je n'ai pas vraiment beaucoup de problèmes qui m'inquiètent. |
| 62 Il y a en moi un côté vraiment méchant. | 79 Se faire traiter de "peureux" ou de "faible", c'est à peu près la pire insulte que je connaisse. |
| 63 Je ne pense pas que je réussirai dans la vie ou que je vaudrai jamais grand chose. | 80 Quand je suis seul(e), j'entends des choses étranges. |
| 64 Habituellement, les policiers te traitent de façon "écoeurante". | 81 Si on est plusieurs à être dans le trouble, il est important que tous racontent la même chose. |
| 65 La plupart du temps, je ne trouve rien à faire. | 82 J'ai souvent mal à la tête. |
| 66 Je trouve ça difficile de montrer aux gens mes sentiments pour eux. | 83 Les professeurs ont toujours des préférés (des chouchous) qui peuvent s'en tirer avec n'importe quoi. |
| 67 Je me sens souvent seul(e) et triste. | 84 À chaque jour, il se présente un grand nombre de choses qui m'intéressent. |
| 68 Ça ne me fait rien quand on m'agace et qu'on se moque de moi. | 85 La plupart du temps, je préfère être seul(e) plutôt qu'avec d'autres. |
| 69 Il ne se passe jamais grand chose. | 86 J'ai de la difficulté à supporter de me faire achaler ou de me faire baver. |
| 70 Très souvent, je fais des choses que mes parents me disent de ne pas faire. | 87 On dirait que je ne m'inquiète pas assez de ce qui m'arrive. |
| 71 C'est amusant de faire courir la police. | |
| 72 Beaucoup de gens disent du mal de moi dans mon dos. | |

| | |
|---|---|
| <p>88 Je ne me fâche jamais contre personne.</p> <p>89 Je souhaite tout le temps qu'il arrive quelque chose d'excitant.</p> <p>90 Les policiers et les juges vont te dire une chose et en faire une autre.</p> <p>91 Il est difficile de discuter de mes problèmes avec mes parents ou avec quelqu'un de ma famille.</p> <p>92 Tous ceux qui me connaissent m'aiment.</p> <p>93 Ma vie à la maison est toujours heureuse.</p> <p>94 Le soir quand je n'ai rien à faire, j'aime ça sortir pour trouver des activités un peu excitantes.</p> <p>95 Beaucoup de femmes paraissent autoritaires et méchantes.</p> <p>96 Personne ne semble me comprendre ou comprendre ce que je ressens.</p> <p>97 On dirait que c'est plus facile pour moi de mal agir que de laisser voir mon bon côté.</p> <p>98 Trop de gens aiment faire les forts et les "durs".</p> <p>99 Je suis toujours gentil(le) avec tout le monde.</p> <p>100 Ça prend quelqu'un de pas mal intelligent pour réussir à me tromper.</p> <p>101 Discuter de ses problèmes avec quelqu'un, c'est habituellement une perte de temps.</p> | <p>102 On ne peut pas dire que c'est mal de voler un marchand malhonnête.</p> <p>103 Je ne reculerais jamais devant une bataille.</p> <p>104 J'ai beaucoup de mauvais plans dans ma tête que les autres ignorent.</p> <p>105 Je peux faire bien des folies si quelqu'un me met au défi.</p> <p>106 Parler devant un groupe, ça me fait peur.</p> <p>107 Les parents achalent et critiquent toujours les jeunes.</p> <p>108 Un jour, j'aimerais bien conduire une auto de course.</p> <p>109 J'ai tendance à m'asseoir et à rêver plus que je ne devrais.</p> <p>110 De temps en temps, j'ai mal au ventre.</p> <p>111 À la maison, on me blâme trop souvent pour des choses que je ne fais pas.</p> <p>112 La plupart des gens, quand ils sont dans le trouble, c'est à cause de la malchance.</p> <p>113 Je suis toujours aimable.</p> <p>114 Parler avec mes parents est tout aussi facile que de parler avec des gens de mon âge.</p> <p>115 Parfois, je n'aime pas l'école.</p> <p>116 Si tu veux réussir dans la vie, tu ne peux pas trop te préoccuper du gars qui est à côté de toi.</p> |
|---|---|

| | |
|--|---|
| <p>117Parfois, j'ai envie d'exploser pour des problèmes sans importance.</p> <p>118Ça ne me dérange pas de mentir quand je suis mal pris(e).</p> <p>119Quelqu'un qui ne veut pas se battre, c'est un bon à rien.</p> <p>120Pour faire son chemin aujourd'hui, il faut vraiment être quelqu'un de dur.</p> <p>121La plupart du temps, je me sens inquiet(e).</p> <p>122Si tu ne te tiens pas avec les bons gars, tu peux t'attendre à être vraiment dans le trouble.</p> <p>123Je pense réellement que j'ai une personnalité plus intéressante que la plupart des gens que je connais.</p> <p>124J'ai des mauvais plans plein la tête.</p> <p>125Quand tu es mal pris(e), il n'y a plus personne qui se préoccupe vraiment de t'aider.</p> <p>126Parfois, quand mes parents me disent de ne pas faire quelque chose, je ne m'en occupe pas et je le fais quand même.</p> <p>127Le mieux, c'est de ne pas penser à tes problèmes.</p> <p>128Je me sens rarement excité(e).</p> <p>129Quand ça tourne mal, je pense habituellement que c'est de ma faute plutôt que celle des autres.</p> <p>130Les gens qui ont l'autorité sont habituellement contre moi.</p> | <p>131J'ai trop de difficulté à me décider.</p> <p>132La plupart des gens qui veulent être parfaits ne font que présenter une grosse façade.</p> <p>133Quand la chance est contre toi, tu ne peux pas faire grand-chose.</p> <p>134Je me fatigue facilement.</p> <p>135Je pense que ma mère aurait dû être plus sévère pour bien des choses.</p> <p>136J'aime lire et étudier.</p> <p>137Je me sens seul(e) même quand il y a d'autres personnes autour de moi.</p> <p>138Quand je le veux, je suis très habile pour déjouer les autres.</p> <p>139Je déteste demander une faveur à quelqu'un.</p> <p>140J'ai souvent de la difficulté à reprendre mon souffle.</p> <p>141Peu importe ce que je fais, je suis porté à me demander à quel point je le fais bien.</p> <p>142Pour ma grandeur, je suis vraiment un "dur".</p> <p>143Les gens m'accordent rarement une vraie chance.</p> <p>144Je préfère rêver, être dans la lune, plus que faire n'importe quoi d'autre.</p> <p>145Parfois, la seule façon de vraiment régler une question, c'est de se battre.</p> <p>146Je suis nerveux (se).</p> |
|--|---|

147Voler quelqu'un de riche, c'est pas si grave.

148Ma famille a l'air de penser que je pourrais finir par devenir un bon à rien.

149Les choses ne m'apparaissent pas réelles.

150Je me sens mieux quand je sais exactement ce qui va arriver le lendemain.

151Il y a trop de chicanes dans les familles.

152Parfois, j'ai l'impression que je cours après le trouble plutôt que de m'en éloigner.

153Je pense qu'il y a quelque chose qui fonctionne mal dans ma tête.

154Je me fâche très vite.

155Quand j'ai du trouble, c'est habituellement de ma faute.

APPENDICE G

QUESTIONNAIRE ASSOCIATION AUX PAIRS DÉLINQUANTS

À partir de cette question, lorsque nous utiliserons le terme « amis » ou « amis proches », il s'agira des personnes que tu viens juste de mentionner.

4.- En moyenne, combien d'après-midi par semaine, entre l'école et le souper, passes-tu avec tes amis ?

| | | | | | |
|-------|--------------------|-----------------|------------------|-------------------|-----------------|
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Aucun | Un seul après-midi | Deux après-midi | Trois après-midi | Quatre après-midi | Cinq après-midi |

5.- En moyenne, combien de soirées, entre le souper et l'heure de te coucher, passes-tu avec tes amis durant la semaine d'école ?

| | | | | | |
|--------|------------------|--------------|---------------|----------------|--------------|
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Aucune | Une seule soirée | Deux soirées | Trois soirées | Quatre soirées | Cinq soirées |

6.- Durant les fins de semaine, combien de temps passes-tu habituellement avec tes amis ?

| | | | | |
|-------------------|------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Beaucoup de temps | Pas mal de temps | Un peu de temps | Presque pas de temps | Jamais de temps |

La section qui suit concerne tes sentiments et tes attitudes envers tes amis. Indique-nous à quel point tu es d'accord ou en désaccord avec ce que dit chaque énoncé à propos de toi en mettant un **X** dans la case qui correspond à ta réponse.

| | 1 | 2 | 3 | 4 |
|--|----------------------|--------------|----------|----------------------|
| | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | D'accord | Tout à fait d'accord |
| 7- Je ne sens pas que je m'intègre bien avec mes amis. | | | | |
| 8- Je me sens proche de mes amis. | | | | |
| 9- Mes amis sont prêts à m'écouter si j'ai un problème. | | | | |
| 10- Parfois je me sens seul lorsque je suis avec mes amis. | | | | |
| 11- Mes amis ne s'intéressent pas à mes problèmes personnels. | | | | |
| 12- C'est correct de mentir pour éviter à nos amis d'avoir des ennuis. | | | | |
| 13- Pour obtenir le respect de nos amis, c'est parfois nécessaire de taper sur d'autres jeunes. | | | | |
| 14- Si on veut être populaire auprès de nos amis, il faut être prêt à accepter de désobéir à certaines règles. | | | | |
| 15- C'est parfois nécessaire de désobéir aux règles de mes parents pour garder certains amis. | | | | |

Pense à tes amis et indique combien d'entre eux durant la dernière année ont fait ce que disent chacune des phrases suivantes.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|-------------------|-----------------|--------------|------------|------|
| | Aucun d'entre eux | Peu d'entre eux | Quelques-uns | La plupart | Tous |
| 22- Combien de tes amis ont volé quelque chose valant moins de 20 \$? | | | | | |
| 23- Combien de tes amis ont frappé ou ont menacé de frapper quelqu'un sans raison ? | | | | | |
| 24- Combien de tes amis ont intentionnellement brisé ou détruit quelque chose qui ne leur appartenait pas ? | | | | | |
| 25- Combien de tes amis se sont introduits dans un véhicule ou un bâtiment pour voler quelque chose ? | | | | | |
| 26- Combien de tes amis ont vendu des drogues dures comme de la cocaïne, de l'héroïne, du crack ou du LSD ? | | | | | |
| 27- Combien de tes amis ont volé quelque chose valant plus de 100 \$? | | | | | |

Maintenant, nous aimerions te demander ce que tu penses des comportements de tes amis...

| | 1 | 2 |
|---|-----|-----|
| | Non | Oui |
| 28- Si tu avais l'impression que ton groupe d'amis pouvait t'attirer des ennuis, est-ce que tu continuerais de les fréquenter ? | | |
| 29- Si tes amis avaient des ennuis avec la police, serais-tu prêt à mentir pour les protéger ? | | |
| 30- Durant les 12 derniers mois, as-tu fréquenté un groupe d'amis qui fait des activités délinquantes ou criminelles (ex. vol d'objets, destruction de propriétés, vente ou consommation de drogues, conflits avec violence, etc.) ? | | |

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire !

Avant de continuer, nous te demandons de bien vérifier que tu as répondu à

TOUTES les questions.

RÉFÉRENCES

- Agnew, R. (1991). Interactive effects of peer variables on delinquency. *Criminology*, 29, 47-72.
- Agnew, R., Matthew, S. K., Bucher, J., Welcher, A. et Keyes, C. (2008). Socioeconomic status, economic problems, and delinquency. *Youth & Society*, 40(2), 159-181.
- Akers, J. F., Jones, R. M. et Coyl, D. D. (1998). Adolescent friendship pairs: Similarities in identity status development, behaviors, attitudes, and intentions. *Journal of Adolescent Research*, 13, 178-201.
- Albert, S. (1977). Temporal comparison theory. *Psychological Review*, 84, 485-503.
- Allan, S. et Gilbert, P. (1995). A Social Comparison Scale: psychometric properties and relationship to psychopathology. *Personality and Individual Differences*, 19, 293-299.
- Ardelt, M. et Day, L. (2002). Parents, Siblings, and peers: Close social relationships and adolescent deviance. *Journal of Early Adolescence*, 22(3), 310-349.
- Arnold, M. E. et Hughes, J. N. (1999). First do no harm: Adverse effects of grouping deviant youth for skills training. *Journal of School Psychology*, 37, 99-115.
- Bagwell, C.L., Coie, J.D., Terry, R.A. et Lochman, J.E. (2000). Peer clique participation and social status in preadolescence. *Merrill-Palmer Quarterly*, 46(2), 280-305.
- Baron, R. M. et Kenny, D. A. (1986). The moderator-mediator variable distinction in social psychological research: Conceptual, strategic, and statistical considerations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 51(6), 1173-1182.
- Battin, S. R, Hawkins, J. D., Thornberry, T. P. et Krohn, M. D. (1998, octobre). Gang membership, delinquent peers, & delinquent behavior. *Juvenile Justice Bulletin*, p.1-10.

- Battin, S. R., Hill, K. G., Abbott, R. D., Catalano, R. F. et Hawkins, J. D. (1998). The contribution of gang membership to delinquency beyond delinquent friends. *Criminology*, 36(1), 93-115.
- Beike, D. R. et Niedenthal, P. M. (1996). Processes of temporal self-comparison in self-evaluation and life satisfaction. Dans P. T. P. Wong et P. S. Fry (dir.), *The human quest for meaning: A handbook of psychological research and clinical applications* (pp.71-89). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Bellmore, M. R., Witkow, S., Graham, S. et Juvonen, J. (2005). From beliefs to behavior: The mediating role of hostile response selection in predicting aggression. *Aggressive Behavior*, 31(5), 453-472.
- Bernburg, J. G., Thorlindsson, T. et Sigfusdottir, I. D. (2009). Relative Deprivation and Adolescent outcomes in Iceland: A multilevel test. *Social Forces*, 87, 1223-1250.
- Berndt, T. J. et Murphy, L. M. (2002). Influences of friends and friendships: Myths, truths, and research recommendations. *Advances in Child Development and Behavior*, 30, 275-310.
- Berry, J.W. (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychiatry: An International Review*, 46, 5-68.
- Born, M. (dir.) (2005). *Psychologie de la délinquance*. Éditions de Boeck Université (Bruxelles).
- Born, M. et Chevalier, V. (1996). Les approches comportementales et cognitives de l'éducation des jeunes à conduites agressives. Dans C. Lepot-Froment (dir.), *Éducation spécialisée: Recherches et pistes d'action* (pp.105-128). Bruxelles: de Boeck & Larcier.
- Born, M. et Gavray, C. (1994). Self-reported delinquency in Liège, Belgium. Dans J. Junger-Tas, G. J. Terlow et M. W. Klein (dir.), *Delinquent behavior among young people in the western world: First results of the international self-report delinquency study* (pp.131-155). Amsterdam: Kugler publications.
- Bouchet, J., Chanton, O., Kreel, V., Maze, C., Ric, F. et Richard, G. (1996). *Psychologie sociale: l'individu et le groupe* (Tome 1). P. Gosling (dir.), (pp.225). Paris : Bréal.

- Brendgen, M. et Vitaro, F. (2008). Peer rejection and physical health problems in early adolescence. *Journal of Developmental and Behavioral Pediatrics*, 29(3), 183-190.
- Brendgen, M., Vitaro, F. et Bukowski, W. M. (1998). Affiliation with delinquent friends: Contributions of parents, self-esteem, delinquent behavior, and rejection by peers. *Journal of Early Adolescence*, 18(3), 244-265.
- Brendgen, M., Vitaro, F. et Bukowski, W. M. (2000). Stability and variability of adolescents' affiliation with delinquent friends: predictors and consequences. *Social Development*, 9(2), 205-225.
- Brewer, M. B. et Weber, J. G. (1994). Self-evaluation effects of interpersonal versus intergroup social comparison. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66, 268-275.
- Brickman, P. et Bulman, R. J. (1977). Pleasure and pain in social comparison. Dans J. M. Suls et R. L. Miller (dir.), *Social comparison processes: Theoretical and empirical perspectives* (pp.149-186). Washington, DC: Hemisphere.
- Brislin, R. W. (1986). The wording and translation of research instrument. Dans W. J. Lonner et J. W. Berry (dir.), *Field methods in cross-cultural research* (pp.137-164). Beverly Hills, CA: Sage.
- Brody, G. H., Conger, R., Gibbons, F. X., Ge, X., McBride M., Gerrard, M. et Simons, R. (2001). The influence of neighborhood disadvantage, collective socialization, and parenting on African American Children's Affiliation with Deviant Peers. *Child Development*, 72(4), 1231-1246.
- Brown, B., Clasen, D. et Eicher, S. (1986). Perceptions of peer pressure, peer conformity dispositions, and self-reported behavior among adolescents. *Developmental Psychology*, 22, 521-530.
- Brown, J. D. (1986). Evaluations of self and others: Self-enhancement biases in social judgments. *Social Cognition*, 4, 353-376.
- Brown, J. D., Novick, N. J., Lord, K. A. et Richards, J. M. (1992). When Gulliver travels: Social context, psychological closeness, and self-appraisals. *Journal of Personality and Social Psychology*, 62, 717-727.

- Burgess, R. L. et Akers, R. L. (1966). A differential association reinforcement theory of criminal behaviour. *Social Problems*, 14, 128-147.
- Butera, F., Darnon, C., Buchs, C. et Muller, D. (2006). Les méfaits de la compétition: de la comparaison sociale et de la focalisation dans l'apprentissage. Dans R.-V. Joule et P. Huguet (dir.), *Bilans et perspectives en psychologie sociale* (pp.15-44). Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Butzer, B. et Kuiper, N. A. (2006). Relationships between the frequency of social comparisons and self-concept clarity, intolerance of uncertainty, anxiety, and depression. *Personality and Individual Differences*, 41(1), 167-176.
- Buunk, A. P., Groothof, H. A. K. et Siero, F. W. (2007). Social comparison and satisfaction with one's social life. *Journal of Social and Personal Relationship*, 24, 197-206.
- Buunk, B. P. et J. F. Ybema. (1997). Social comparison and occupational stress: the identification - contrast model. Dans B. P. Buunk et F. X. Gibbons (dir.), *Health, coping, and well-being: Perspective from social comparison theory* (p.359-388). Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.
- Buunk, B. P., Collins, R. L., Taylor, S. E., VanYperen, N. W. et Dakof, G. A. (1990). The affective consequences of social comparison: Either direction has its ups and downs. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59(6), 1238-1249.
- Buunk, B. P., Schaufeli, W. B. et Ybema, J. F. (1994). Burnout, uncertainty, and the desire for social comparison among nurses. *Journal of Applied Social Psychology*, 24, 1701-1718.
- Cairns, R. B., Cairns, B. D., Neckerman, H. J., Gest, S. D. et Garipey, J. L. (1988). Social network and aggressive behavior: peer support or peer rejection? *Developmental Psychology*, 25, 323-330.
- Chan, K. (2008). Social comparison of material possessions among adolescents. *Qualitative Market Research: An International Journal*, 11, 316-330.
- Claes, M. (2006). L'adolescence dans le cours de l'existence humaine: enjeux développementaux et défis sociaux. Dans J. Jacquet, M. Zabalia et H. Lehalle (dir.), *Adolescences d'aujourd'hui* (pp.73-88), Rennes: Presses de l'Université de Rennes.

- Claes, M. (dir.) (2003). *L'univers social des adolescents*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Coie, J. D. et Kupersmidt, J. B. (1983). A behavioural analysis of emerging social statuses in boys' groups. *Child development*, 54, 1400-1416.
- Coie, J. D., Terry, R., Lenox, K. F., Lochman, J. E. et Hyman, C. (1995). Peer rejection and aggression as predictors of stable risk across adolescence. *Development and Psychopathology*, 7, 697-713.
- Collins, W. A. et Steinberg, L. (2006). Adolescent development in interpersonal context. Dans N. Eisenberg (vol. ed.), W. Damon et R. Lerner (series ed.), *Handbook of child psychology: Vol. 3. Social, emotional, and personality development* (6th ed., pp.1003-1067). New York: Wiley.
- Cornish, D. B. et Clarke, R. V. (1987). Understanding crime displacement: the application of rational choice theory. *Criminology*, 25, 933-947.
- Coslin P. G. (dir.) (2002). *Psychologie de l'adolescent*. Paris: Armand Colin.
- Crocker, J. et Major, B. (1989). Social stigma and self-esteem: The self-protective properties of stigma. *Psychological Review*, 96, 608-630.
- Crocker, J. et Wolfe, C. T. (2001). Contingencies of self-worth. *Psychological Review*, 108, 593-623.
- Crosnoe, R., Erickson, K. G. et Dornbusch, S. M. (2002). Protective functions of family relationships and school factors on the deviant behavior of adolescent boys and girls: Reducing the impact of risky friendships. *Youth & Society*, 33, 515-554.
- Cusson, M. (dir.) (2005). *Délinquance, une vie choisie: entre plaisir et crime*. Montréal: Édition Hurtubise HMH.
- De Gaulejac, V. et Taboada Léonetti, I. (dir.) (1994). *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer.

- Deginnencioglu, S. M., Urberg, K. A., Toison, J. M. et Richard, P. (1998). Adolescent friendship networks: Continuity and change over the school year. *Merrill-Palmer Quarterly*, 44, 313-337.
- Desruisseaux, J.-C., St-Pierre, L., Tougas, F. et de la Sablonnière, R. (2002). La déviance chez de jeunes noirs de Montréal: Inquiétude, frustration, méfiance et mauvaises fréquentations. *Revue québécoise de psychologie*, 23, 43-55.
- Dishion, T. J., Eddy, J. M., Haas, E., Li, F. et Spracklen, K. (1997). Friendships and violent behavior during adolescence. *Social Development*, 6, 207-223.
- Dishion, T. J., McCord, J. et Poulin, F. (1999). When interventions harm: Peer groups and problem behavior. *American Psychologist*, 54, 755-764.
- Dishion, T. J., Nelson, S. E. et Yasui, M. (2005). Predicting early adolescent gang involvement from middle school adaptation. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 34(1), 62-73.
- Dishion, T. J., Patterson, G. R. et Griesler, P. C. (1994). Peer adaptation in the development of antisocial behavior: A confluence model. Dans L. R. Huesmann (dir.), *Aggressive behavior: Current perspectives* (pp.61-95). New York: Plenum Press.
- Dishion, T. J., Patterson, G. R., Stoolmiller M. et Skinner, M. S. (1991). Family, school and behavioural antecedents to early adolescent involvement with antisocial peers. *Developmental Psychology*, 27, 172-180.
- Dishion, T. J., Spracklen, K. M., Andrews, D. M. et Patterson, G. R. (1996). Deviancy training in male adolescent friendships. *Behavior Therapy*, 27, 373-390.
- Eddy, J. M. et Chamberlain, P. (2000). Family management and deviant peer association as mediators of the impact of treatment condition on youth antisocial behavior. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68, 857-863.
- Eisert, D. C. et Kahle, L. R. (1982). Self-evaluation and social comparison of physical and role change during adolescence: A longitudinal study. *Child Development*, 53(1), 98-104.

- Elliot, D. S. et Menard, S. (1996). Delinquent friends and delinquent behaviour: Temporal and developmental patterns. Dans J. D. Hawkins (dir.), *Delinquency and crime: Current theories* (pp.28-67). New York: Cambridge University Press.
- Elliott, D. S. (1994). Longitudinal research in criminology: Promise and practice. Dans E. G. M. Weitekamp et H. J. Kerner (dir.), *Cross-national longitudinal research on human development and criminal behavior* (pp.189-201). Dordrecht: Kluwer Academic.
- Elliott, D. S., Huizinga, D. et Ageton, S. S. (dir.) (1985). *Explaining Delinquency and Drug Use*. London: Sage.
- Emler N. et Reicher S. (dir.) (1995). *Adolescence and delinquency*. Oxford: Blackwell Publishers.
- Ennett, S. et Bauman, K. (1994). The contribution of influence and selection to adolescent peer group homogeneity: The case of adolescent cigarette smoking. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67, 653-663.
- Fergusson, D. M., Swain-Campbell, N. R. et Horwood, L. J. (2004). How does childhood economic disadvantage lead to crime? *Journal of Child Psychology & Psychiatry*, 45(5), 956-966.
- Fergusson, D. M., Vitaro, F., Wanner, B. et Brendgen, M. (2007). Protective and compensatory factors mitigating the influence of deviant friends on delinquent behaviours during early adolescence. *Journal of Adolescence*, 30, 33-50.
- Fergusson, D. M., Woodward, L. J. et Horwood, L. J. (1999). Childhood peer relationship problems and young people's involvement with deviant peers in adolescence. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 27(5), 357-369.
- Fergusson, D.M. et Horwood, L. (1999). Prospective Childhood Predictors of Deviant Peer Affiliations in Adolescence. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 40(4), 582-593.
- Festinger, L. (1954). A theory of social comparison processes. *Human Relations*, 7, 117-140.
- Field, A. (dir.) (2005). *Discovering statistics using SPSS for Windows* (2nd ed.). London:

Sage Publications Limited.

- Fréchette, M. et Le Blanc, M. (dir.) (1987). *Délinquance et délinquants*. Québec: Gaëtan Morin.
- Gaskell, G. et Smith, P. (1984). Relative deprivation in black and white youth: an empirical investigation. *British Journal of Social Psychology*, 23, 121-131.
- Gatti, U., Tremblay, R. E., Vitaro, F. et McDuff, P. (2005). Youth Gangs, Delinquency and Drug Use: A Test of Selection, Facilitation, and Enhancement Hypotheses. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(11), 1178-1190.
- Gaudet, J. et Chagnon, F. (2005). Cadre conceptuel pour l'intégration sociale des adolescents au CJM-IU, *Défi jeunesse*, 12(1), 7-13.
- Gibbons, F. X. et Buunk, B. P. (1999). Individual differences in social comparison: Development and validation of a measure of social comparison orientation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 76, 129-142.
- Giordano, P. C., Cernkovich, S. A. et Pugh, M. D. (1986). Friendships and Delinquency. *American Journal of Sociology*, 91(5), 1170-1202
- Goethals, G. R. (1986). Social comparison theory: Social psychology from the lost and found. *Personality and Social Psychological Bulletin*, 12, 261-278.
- Goethals, G. R. et Klein, W. M. P. (2000). Interpreting and inventing social reality: Attributional and constructive elements in social comparison. Dans J. Suls et L. Wheeler (dir.), *Handbook of social comparison: Theory and research* (pp.23-44). New York: Kluwer Academic / Plenum Press.
- Gordon, R. A., Lahey, B. B., Kawai, E., Loeber, R., Stouthamer-Loeber, M. et Farrington, D. P. (2004). Antisocial behavior and youth gang membership. *Criminology*, 42, 55-88.
- Gottfredson, M. R. et Hirschi, T. (1987). The Methodological Adequacy of Longitudinal Research in Crime and Delinquency. *Criminology*, 25, 581-614.
- Graham, S. A. (1981). Predictive and concurrent validity of the Jesness Inventory asocial

- index: when does a delinquent become a delinquent? *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 49, 740-742.
- Guerra, N. G. et Slaby, R. G. (1988). Cognitive mediators of aggression in adolescent offenders: I. Assessment. *Developmental Psychology*, 24(4), 580-588.
- Guerra, N. G. et Slaby, R. G. (1990). Cognitive mediators of aggression in adolescent offenders: II. Intervention. *Developmental Psychology*, 26(2), 269-277.
- Guimond, S. (dir.) (2006). *Social comparison and social psychology: understanding cognition, intergroup relations and culture* (pp.354). New York: Cambridge University Press.
- Hansen, C. H. (1995). Predicting cognitive and behavioral effects of gangsta rap. *Basic and Applied Psychology*, 16(1-2), 43-52.
- Hart, J. L., Toole, S. K., Price-Sharps, J. L. et Shaffer, T. W. (2007). The risk and protective factors of violent juvenile offending: An examination of gender differences. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 5(4), 367-384.
- Harter, S. (2003). The development of self-representations during childhood and adolescence. Dans M. R. Leary et J. P. Tangney (dir.), *Handbook of self and identity* (pp.610-664). New York: Guilford.
- Harter, S. (dir.) (1999). *The Construction of the Self. A Developmental Perspective*. New York: Guilford Press.
- Hartup, W. (1983). Peer groups. Dans P. H. Mussen (gen. dir.), *Handbook of child psychology* (vol.4, pp.103-196). New York: Wiley.
- Hartup, W. (1993). Adolescents and their friends. Dans B. Laursen (dir.), *Close friendships in adolescence* (pp.3-22). San Francisco: Jossey-Bass.
- Heinze, H. J., Toro, P. A. et Urberg, K. A. (2004). Antisocial behavior and affiliation with deviant peers. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 33, 336-346.
- Hemphill, K. J. et Lehman, D. R. (1991). Social comparisons and their affective

- consequences: The importance of comparison dimension and individual difference variables. *Journal of Social and Clinical Psychology, 10*, 372-394.
- Hill, K., Howell, J. C., Hakins, D. J. et Battin-Pearson, S. R. (1999). Childhood risk factors for adolescent gang membership: results from the Seattle social development project. *Journal of research in crime and delinquency, 36*(3), 300-322.
- Hirschi, T. (dir.) (1969). *The causes of delinquency*. Berkeley: The University of California Press.
- Hollin, C. R. (dir.) (1990). *Cognitive-Behavioral Interventions With Young Offenders*. Elmsford: Pergamon.
- Howard, B. M., Kevin, G. L. et Thomas, L. H. (2003). Affiliation with deviant peers among children of substance dependent fathers from pre-adolescence into adolescence: Associations with problem behaviours. *Drug and Alcohol Dependence, 71*(2), 117-125.
- Huebner, A. et Betts, S. (2002). Exploring the Utility of Social Control Theory for Youth Antecedents and Outcomes. *Journal of Applied Psychology, 3*, 331-348.
- Izzo, R. L. et Ross, R. R. (1990). Meta-Analysis of Rehabilitation Programs for Juvenile Delinquents: A Brief Report. *Criminal Justice and Behavior, 17*, 134-142.
- Jesness, C. (dir.) (2003). *Jesness Inventory-Revised Manual*. Multi-Health Systems.
- Jesness, C. F. (dir.) (1972). *The Jesness Inventory* (Rev. ed.). Palo Alto, Calif.: Consulting Psychologists Press.
- Kandel, D. B. (1978). Homophily, selection and socialisation in adolescent friendship. *American Journal of Sociology, 84*, 427-436.
- Kandel, D. B. (1982). Epidemiological and psychosocial perspectives on adolescent drug use. *Journal of the American Academy of Child Psychiatry, 21*, 328-347.
- Kandel, D., Davies, M. et Baydar, N. (1990). The creation of interpersonal contexts: Homophily in dyadic relationships in adolescence and young adulthood. Dans L. Robins et M. Rutter (dir.), *Straight and devious pathways from childhood to adolescence*

(pp.221-241). New York: Cambridge University Press.

- Krayer, A., Ingledew, D. K. et Iphofen, R. (2008). Social comparison and body image in adolescence: A grounded theory approach. *Health Education Research*, 23, 892-903.
- Kruglanski, A. W. et Maysseless, O. (1990). Classic and current social comparison research: Expanding the perspective. *Psychological Bulletin*, 108(2), 195-208.
- Kupersmidt, J. B., DeRosier, M. E. et Patterson, C. J. (1995). Similarity as the basis for friendship: The role of sociometric status, aggressive and withdrawn behavior, academic achievement, and demographic characteristics. *Journal of Social and Personal Relationships*, 12, 439-452.
- Laird, R. D., Jordan, K., Dodge, K., Pettit, G. et Bates, J. (2001). Peer rejection in childhood, involvement with antisocial peers in early adolescence, and the development of externalizing behavior problems. *Development and Psychopathology*, 13, 337-354.
- Lazarsfeld, P. F. et Merton, R. K. (1954). Friendship as a social process: A substantive and methodological analysis. Dans M. Berger, T. Abel et C. H. Page (dir.), *Freedom and control in modern society* (pp.18-66). Van Nostrand: New York.
- Le Blanc M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J. C. et Trudeau-Le Blanc, P. (2002). *Intervenir autrement: un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté* (2^e ed.). Boucherville: Gaëtan Morin.
- Le Blanc, M., McDuff, P., Fréchette, M., Langelier, S., Levert, F. et Trudeau-Leblanc, P. (1996). Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois : manuel et guide d'utilisation (3rd ed.) Montréal : Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, École de psychoéducation, Université de Montréal.
- LeBeau, L. et Buckingham, J. T. (2008). Relationship social comparison tendencies, insecurity, and perceived relationship quality. *Journal of Social and Personal Relationships*, 25, 71-86.
- Levy, K. (1997). The contribution of self-concept in the etiology of Adolescent Delinquency. *Adolescence*, 32(127), 671-686.

- Lipsey, M. W. et Derzon, J. H. (1998). Predictors of violent or serious delinquency in adolescence and early adulthood: A synthesis of longitudinal research. Dans R. Loeber et D. P. Farrington (dir.), *Serious and Violent Juvenile Offenders: Risk factors and successful Interventions* (pp.86-105). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Major, B. (1994). From social inequality to personal entitlement: The role of social comparisons, legitimacy appraisals, and group membership. *Advances in Experimental Social Psychology*, 26, 293-353.
- Mak, A., Heaven, P. et Rummery, A. (2003). The role of group identity and personality domains as indicators of self-reported delinquency. *Psychology, Crime and Law*, 9(1), 9-18.
- Markus, H. (1990). Possible Selves and Delinquency. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 112-125.
- Markus, H. et Nurius, P. (1986). Possible selves. *American Psychologist*, 41, 954-969.
- Markus, H. et Ruvolo, A. (1989). Possible selves: Personalized representations of goals. Dans L. A. Pervin (dir.), *Goal concepts in personality and social psychology* (pp.211-242). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Menard, S. et Elliott, D. S. (1994). Delinquent bonding, moral beliefs, and illegal behavior: A three-wave panel model. *Justice Quarterly*, 11(2), 173-188.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, compilation spéciale des données du recensement canadien de 2006 (production avril 2009).
- Miranda, D. et Claes, M. (2004). Rap music genres and deviant behaviors in French-Canadian adolescents. *Journal of Youth and Adolescence*, 33(2), 113-122.
- Morizot, J. et Le Blanc, M. (2000). Le rôle des pairs dans l'émergence et le développement de la conduite délinquante: une recension critique des écrits. *Revue Canadienne de Psychoéducation*, 29, 87-117.
- Morizot, J. et Le Blanc, M. (2003). Searching for a developmental typology of personality

- and its relations to antisocial behavior: A longitudinal study of an adjudicated men sample. *Criminal Behavior and Mental Health*, 13, 241-277.
- Mullis, R., Cornille, T., Mullis, A. et Huber, J. (2004). Female juvenile offending: A review of characteristics and contexts. *Journal of Child and Family Studies*, 13(2), 205-218.
- Mussweiler, T. (2001). Seek and ye shall find: Antecedents of assimilation and contrast in social comparison. *European Journal of Social Psychology*, 31, 499-509.
- Mussweiler, T. (2003a). Comparison processes in social judgment: Mechanisms and consequences. *Psychological Review*, 110, 472-489.
- Mussweiler, T. et Epstude, K. (2005). Relative fast! Efficiency advantages of comparative thinking. *Journal of Experimental Psychology: General*, 138(1), 1-21.
- Mussweiler, T. et Strack, F. (2000b). Consequences of social comparison: Selective accessibility, assimilation, and contrast. Dans J. Suls et L. Wheeler (dir.), *Handbook of social comparison: Theory and research* (pp.253-270). New York: Plenum.
- Mussweiler, T., Gabriel, S. et Bodenhausen, G. V. (2000). Shifting social identities as a strategy for deflecting threatening social comparisons. *Journal of Personality and Social Psychology*, 79, 398-409.
- Nas, C. N., De Castro, B. et Koops, W. (2005). Social information processing in delinquent adolescents. *Psychology, Crime and Law*, 11(4), 363-375.
- Orange, C. (1996). Rap videos: A source of undesirable vicarious empowerment for African-American males. *High School Journal*, 79(4), 281-292.
- Osterlind, S. J. (dir.) (1989). *Constructing test items: Multiple-choice, constructed-response, performance, and other formats*. Boston, Dordrecht, London: Kluwer Academic Publishers.
- Oyserman, D. et Markus, H. (1990). Possible selves and delinquency. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 112-125.
- Pakashatti, L. (2000). Children's and adolescents' aggressive behavior in context. The

- development and application of aggressive problem solving strategies. *Aggression and Violent Behavior*, 5(5), 467-490.
- Palmer, E. J. (2000). Perceptions of parenting, social cognition and delinquency. *Clinical Psychology & Psychotherapy*, 7(4), 303-309.
- Patterson, G. R. et Dishion, T. J. (1985). Contributions of families and peers to delinquency, *Criminology*, 23, 63-79.
- Patterson, G. R. et Stouthamer-Loeber, M. (1984). The Correlation of Family Management Practices and Delinquency. *Child Development*, 55, 1299-1307.
- Piaget, J. (1955). Perceptual and cognitive (or operational) structures in the development of the concept of space in the child. *Acta Psychologica*, 11, 41-46.
- Piehler, T. F. et Dishion, T. J. (2007). Interpersonal dynamics within adolescent friendships: dyadic mutuality, deviant talk, and patterns of antisocial behavior. *Child development*, 78(5), 1611-1624.
- Pinkerman, J., Haynes, J. et Keiser, T. (1993). Characteristics of psychological practice in juvenile courts. *American Journal of Forensic Psychology*, 11, 3-12.
- Portrait du quartier Parc-Extension*. Le groupe de travail sur les portraits des quartiers Villeray, Sain-Michel et Parc-Extension (septembre, 2004).
- Profil de l'arrondissement de Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension*. Ville de Montréal (2002).
- Rapport Statistiques 2007 de la criminalité au Québec*. Ministère de la Sécurité Publique du Québec (septembre, 2008).
- Redersdorff, S. et Guimond, S. (2006). Comparing oneself over time: the temporal dimension in social comparison. Dans S. Guimond (dir.), *Social comparison and social psychology: understanding cognition, intergroup relations and culture* (pp.76-96). Cambridge: Cambridge University Press.
- Shader, M. (2003). *Risk Factors for Delinquency: an Overview*. Washington DC : U.S

Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

Silverman, J.R., & Caldwell, R.M. (2008). Peer relationships and violence among female juvenile offenders: An exploration of differences among four racial/ethnic populations. *Criminal Justice and Behavior*, 35(3), 333-3423.

Slee, P. (2006). *Families at Risk: the Effects of Chronic and Multiple Disadvantage*. Adelaide: Shannon Research Press

Snyder, J. (2002). Reinforcement and coercion mechanisms in the development of antisocial behavior: Peer relationships. Dans J. B. Reid, G. R. Patterson et J. Snyder (dir.), *Antisocial behavior in children and adolescents: A developmental analysis and model for intervention* (pp.101-122). Washington, DC: APA Press.

Spergel, I. A. (dir.) (1995). *The youth gang problem: A community approach*. New York: Oxford University Press.

Spergel, I. A. et Curry, G. D. (1995). The National Youth Gang Survey: A research and development process. Dans M. W. Klein, C. L. Maxson et J. Miller, *The Modern Gang Reader* (pp.366). Los Angeles, CA: Roxbury Publishing Company.

Statistique de criminalité par poste de quartier. Service de police de Montréal (janvier-février, 2006)

Sullivan, C. J. (2006). Early adolescent delinquency: assessing the role of childhood problems, family environment, and peer pressure. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 4(4), 1-23.

Suls, J. et Wheeler, L. (2000) (Dir.). *Handbook of social comparison: Theory and research*. New York: Kluwer Academic Publishing Corp.

Suls, J. M. et Miller, L. (dir.) (1977). *Social comparison processes: Theoretical and Empirical Perspectives*. Washington, DC: Hemisphere.

Sutherland, E.H. et Cressey, D.R. (dir.) (1978). *Criminology* (10th ed.). Philadelphia: J.B. Lippincott.

- Tabachnick, B. G. et Fidell, L. S. (dir.) (2007). *Using Multivariate Statistics* (5th ed.). Boston: Allyn & Bacon.
- Tajfel, H. (1978). Social categorization, social identity and social comparison. In H. Tajfel (Ed.), *Differentiation between social groups* (pp. 61-67). San Diego, CA: Academic Press.
- Tesser, A. (1988). Toward a self-evaluation maintenance model of social behavior. Dans L. Berkowitz (dir.), *Advances in experimental social psychology* (Vol. II, pp.1-31). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Thornberry, P. T., Lizotte, A. J., Krohn, M. D., Farnworth, M. et Jang, S. J. (1994). Delinquent peers, beliefs, and delinquent behavior: A longitudinal test of interactional theory. *Criminology*, 32(1), 47-83.
- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J. et Chard-Wierschem, D. (1993). The role of juvenile gangs in facilitating delinquent behavior. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30(1), 55-87.
- Tougas, F. et Beaton, A. M. (2002). Personal and group relative deprivation: Connecting the "I" to the "We". Dans I. Walker et H. Smith, *Relative deprivation: Specification, development and integration* (pp.119-136). Cambridge: Cambridge University Press.
- Trope, Y. et Liberman, A. (1996). Social hypothesis testing: Cognitive and motivational factors. Dans E. T. Higgins et A. W. Kruglanski (dir.), *Social psychology: Handbook of basic principles* (pp.239-270). New York: Guilford Press.
- Tropp, L. R. et Wright, S. C. (1999). Ingroup identification and relative deprivation: An examination across multiple social comparisons. *European Journal of Social Psychology*, 29 (5-6), 707-7224.
- Urberg, K. A., Degirmencioglu, S. M. et Tolson, J. M. (1998). Adolescent friendship selection and termination: The role of similarity. *Journal of Social and Personal Relationships*, 15, 703-710.
- Vitaro, F., Brendgen, M. et Tremblay, R. E. (2000). Influence of deviant friends on delinquency: searching for moderator variables. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 28, 313-325.

- Vitaro, F., Brendgen, M. et Wanner, B. (2005). Patterns of affiliation with deviant friends during late childhood and early adolescence: Correlates and consequences. *Social Development, 14* (1), 82-108.
- Vitaro, F., Brendgen, M., Pagani, L., Tremblay, R. E. et McDuff, P. (1999). Disruptive behaviour, peer association, and conduct disorder: Testing the developmental links through early intervention. *Development and Psychopathology, 11*, 287-304.
- Warr, M. (1993). Age, peers and delinquency. *Criminology, 31*(1), 17-40.
- Weary, G., Marsh, K. L. et McCormick, L. (1994). Depression and social comparison motives. *European Journal of Social Psychology, 24*, 117-129.
- White, J., Langer, E. J., Yariv, L. et Welch, J. (2006). Frequent social comparisons and destructive emotions and behaviors: The dark side of social comparisons. *Journal of Adult Development, 13*(1), 36-44.
- Wiesner, M., Silbereisen, R. K. et Weichold, K. (2008). Effects of Deviant Peer Association on Adolescent Alcohol Consumption: A Growth Mixture Modeling Analysis. *Journal of Youth and Adolescence, 37*, 537-551.
- Wood, J. V. (1996). What is social comparison and how should we study it? *Personality and Social Psychology Bulletin, 22*, 520-537.
- Wood, J. V. et Wilson, A. E. (2003). How important is social comparison? Dans M. Leary et J. Tangney (dir.), *Handbook of self and identity* (pp.344-366). New York: Guilford.
- Wood, J. V., Giordano-Beech, M., Taylor, K. L., Michela, J. L. et Gaus, V. (1994). Strategies of social comparison among people with low self-esteem: self-protection and self-enhancement. *Journal of Personality and Social Psychology, 67*, 713-731.
- Wright, S. C. et Tropp, L. (2002). Collective action in response to disadvantage: Intergroup perceptions, social identification and social change. Dans I. Walker et H. Smith (dir.), *Relative deprivation: Specification, development, and integration* (pp.200-236). Cambridge: Cambridge University Press.
- Zagefka, H. et Brown, R. (2005). Comparisons and perceived deprivation in ethnic minority

settings. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 31, 467-482.

Zagefka, H. et Brown, R. (2006). Predicting comparison choices in intergroup settings: a new look. Dans S. Guimond (dir.), *Social comparison and Social psychology: understanding cognition. Intergroup relations and culture* (99-126). New York, Cambridge: University Press.